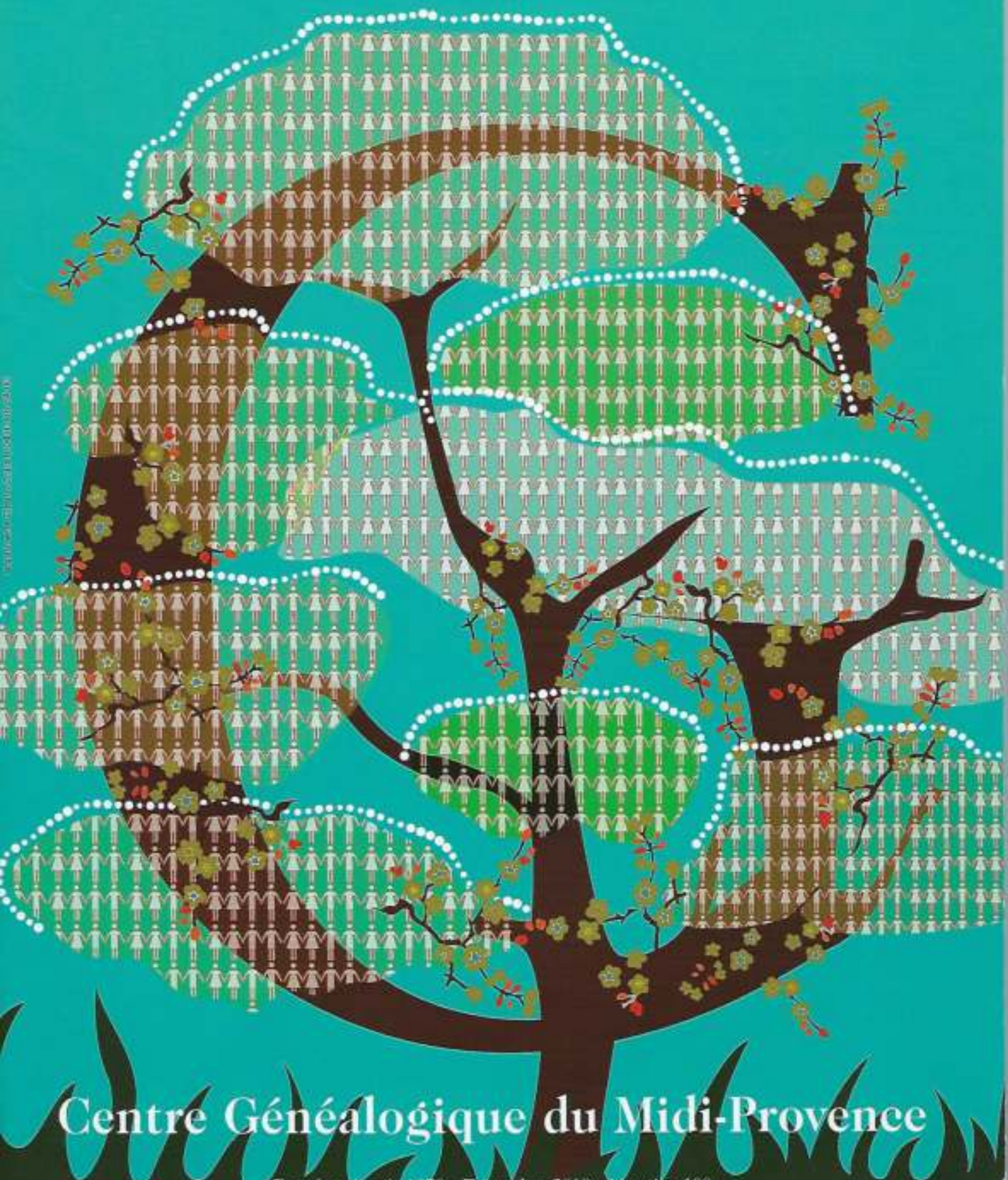


Provence Généalogie

Bulletin des Associations Généalogiques des régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse



Centre Généalogique du Midi-Provence

Parution depuis 1970 - Décembre 2018 - Numéro 190

N° ISSN : 1169 - 1808

PROVENCE GÉNÉALOGIE

Nous attendons de nos adhérents qu'ils nous fassent parvenir des notes et articles permettant d'alimenter la revue.

Par ailleurs, toutes les réactions aux articles passés sont les bienvenues pour la rubrique « Courrier des lecteurs ».

Les articles publiés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. La reproduction des articles est soumise à l'autorisation de l'auteur et de « Provence Généalogie ». Pour toute réclamation, s'adresser au :

C.G.M.P.

Boîte Postale 70030
13243 Marseille cedex 01

RAPPEL

Si vous n'avez pas reçu « Provence Généalogie »

- du 1^{er} trimestre avant mai ;
- du 2^e trimestre avant août ;
- du 3^e trimestre avant novembre ;
- du 4^e trimestre avant février ;

Veuillez le signaler au président de votre association.

COMITÉ DE RÉDACTION

Éliane BÉGUOIN	Christiane GRONLIER
Pierre BIANCO	Jean-Claude BARBIER
Georges REYNAUD	Catherine MERCIER
	Anne-Marie RUBINO

<u>Paléographie</u>	Sandy-Pascal ANDRIANT
---------------------	-----------------------

<u>Questions-Réponses</u>	Bernard GUIIS
---------------------------	---------------

<u>Revue des Revues</u>	Anne-Marie RUBINO
-------------------------	-------------------

<u>P.A.O.</u>	François GENNET
---------------	-----------------

PROVENCE GÉNÉALOGIE

Publication trimestrielle éditée par le Centre
Généalogique du Midi-Provence
Diffusion nationale et outre-mer (association loi 1901)
Archives et Bibliothèque départementales Gaston-
Defferre, 18 rue Mirès 13303 Marseille cedex 03
Date dépôt légal : janvier 2018
N° ISSN : 1169 - 1808
Directeur de publication : Éliane BÉGUOIN
Responsable de la rédaction : Georges REYNAUD
Imprimeur : Omniscoloris - imprimeur à Marseille
107, boulevard Jeanne-d'Arc, 13005 Marseille
Tél. : 04.91.36.54.00
Courriel : devis@omniscoloris.fr
Prix du numéro : 6 euros

Le Sommaire

<u>LE CGMP : éditorial et</u>	1
<u>journées régionales de Gap</u>	3

<u>LES ASSOCIATIONS</u>	7
-------------------------	---

<u>QUESTIONS / REPONSES</u>	17
-----------------------------	----

NOS ANCETRES

<i>Généalogie descendante de Claude Savornin et Catherine Martin</i>	22
Bénédicte Savornin	

<i>Généalogie et génétique</i>	33
Dr Robert Beaubernard	

<i>Louis Palmaccio</i>	38
Robert Gérard Palmaccio	

<i>Le petit apprenti cordonnier de Manosque</i>	42
Pierre Bianco	

<i>L'anecdote Radimenton</i>	43
Jean Pujol	

PERSONNAGES ILLUSTRES

<i>Claudine de Bérenger du Gua, femme du XVI^e siècle</i>	44
Andrée Barras-Tixier	

<i>Origine comtadine d'Henry Beyle, dit « Stendhal »</i>	51
Félix Thévoz	

<u>COURRIER DES LECTEURS</u>	53
------------------------------	----

<u>À LIRE</u>	57
---------------	----

<u>LA REVUE DES REVUES</u>	59
----------------------------	----

CPPAP N° 0319G89825



CENTRE GÉNÉALOGIQUE DU MIDI-PROVENCE

Siège social : Archives et Bibliothèque départementales Gaston Defferre,
18 rue Mirès 13303 Marseille cedex 03

Correspondance : C.G.M.P. - B.P. 70030 - 13243 Marseille cedex 01

Courriel : cgmp.asso@gmail.com

Site internet : <http://www.cgmp-provence.org>

Membre de la **Fédération Française de Généalogie déclarée d'utilité publique** et de la **Fédération Historique de Provence**. Créé en 1970, le CGMP regroupe les associations de généalogistes de la Provence, du Comtat Venaissin, du Pays Niçois, de la Corse et de la Drôme Provençale.

ANCIENS PRÉSIDENTS

† Yvan MALARTE (1970-1982)

† Paul GUEYRAUD (1982-1986)

Christiane GRONLIER (2004-2007)

Éliane BÉGUOIN (1987-2004 et 2007-2014)

BUREAU

Président honoraire Éliane BÉGUOIN

Président Jean-Marie DELLI PAOLI

1^{er} vice-président Jean-Paul BERBEYER

Secrétaire Véronique GENNET

Trésorier Jean-Pierre BAUX

Vice-présidents Agnès AIRAUD-CHIARA

Régine BON

Francel GENAUZEAU

Marie-Dominique GERMAIN-CIAMIN

Christiane PADOVANI

Suzanne PAWLAS

Guy VENTURINI

Secrétaire adjoint Paule PHILIP

Trésorier adjoint Agnès AIRAUD-CHIARA

BIBLIOTHÈQUE

Bibliothèque Régionale Yvan-Malarte

Port-de-Bouc-Généalogie

Centre culturel Elsa-Triolet

Rue Charles Nédélec

13110 Port-de-Bouc

Horaires d'ouverture :

⇒ tous les jeudis de 18h00 à 19h30

⇒ 3^e samedi de chaque mois de 13h30 à 18h30

⇒ Fermeture lors de la période estivale

CORRESPONDANT

Paris

M. Alain ROSSI

16, rue de l'église

92200 Neuilly

Provence Généalogie est votre revue !

Amis lecteurs et généalogistes,

La revue *Provence Généalogie* vous intéresse et vous souhaitez qu'elle s'améliore encore. Vous voulez trouver des articles qui concernent votre région, vos départements, vos secteurs, connaître la vie des habitants, leur travail, leur famille, leurs habitudes, etc.

Vous avez TOUS au cours de vos recherches fait des trouvailles, étudié une famille, un métier, une coutume. Vous avez commencé à rédiger un texte.

Alors faites-nous partager vos découvertes !

Provence Généalogie est votre revue. Elle ne contient que ce que vous voulez bien lui apporter. Enrichissez-la de vos travaux, même modestes, ils peuvent intéresser quelqu'un d'autre.

Merci d'envoyer vos articles à Eliane Béguoin : louis.beguoin@wanadoo.fr
et François Gennet : francois.gennet@outlook.com

Texte : en fichier Microsoft Word, OpenOffice ou LibreOffice, sans mise en page.

Illustration : fichier image JPG, si possible en 300ppp.

MERCI à tous ceux qui contribuent déjà. MERCI aux futurs contributeurs.

Éditorial

TRAITEMENT DES DONNÉES A CARACTÈRE PERSONNEL.

Le 27 avril 2016 le Parlement Européen et le Conseil de l'Union Européenne ont adopté une directive mise en application le 25 mai 2018 sous le nom de Règlement général sur la protection des données personnelles, abrégée sous le sigle RGPD.

Il s'agit d'une directive destinée à uniformiser la réglementation appliquée en France par la Commission Nationale Informatique et Liberté (CNIL) en y apportant quelques légères modifications.

Nos adhérents trouveront l'article du Journal Officiel de l'Union Européenne sur le site :

<https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:32016R0679&from=FR>

Ce qui ne change pas, ce sont les informations réclamées à nos adhérents pour les identifier et répondre aux besoins administratifs de l'association : nom, prénom, adresse postale et électronique, numéro de téléphone, emploi ou ancien emploi, lieu d'origine et/ou de recherches généalogiques, enfin tout ce qui permet la gestion, la comptabilisation et l'échange de correspondance ou d'information lente ou rapide utiles à la pratique de nos activités, le contrôle d'accès au Forum Régional et pour certaines associations celui à expo-actes.

Une partie de ces informations est nécessaire pour l'envoi de notre revue qui fait aussi office de bulletin de liaison : « Provence Généalogie » ; elle est confiée au routeur qui assure l'expédition dans le respect de la réglementation.

Ne change pas non plus, notre engagement à ne pas divulguer ces données à un organisme, administratif, associatif ou commercial hors du CGMP sans l'accord formel de l'adhérent.

Pour se conformer à ces directives certains changements interviennent au niveau de chaque association ainsi que du CGMP.

Les bulletins d'adhésion font état du respect de la directive RGPD.

Le Président de chaque association désigne parmi ses membres un responsable chargé de veiller sur les données recueillies (adhésions et abonnements) et à leur sécurisation.

Il en est de même au niveau de l'union régionale du CGMP dans laquelle le Président désigne un membre chargé de collationner la liste des adhérents et celle des abonnés à Provence Généalogie.

L'adhérent conserve le droit d'accès aux informations qu'il nous confie, peut en demander à tout moment, la rectification ou la suppression en cas de radiation ou de non renouvellement.

Précisons que nous n'avons jamais à ce jour reçu la moindre doléance à ce sujet et que nous veillerons à ce que cela se perpétue.

Désolé de vous avoir infligé un éditorial aussi peu amène mais il fallait vous informer de ces nouvelles directives qui comportent 173 considérants, 99 articles, le tout présentés sur 88 pages....que nous vous invitons à parcourir bien sûr !

...Et que cela ne nous empêche pas de passer d'excellentes fêtes de fin d'année !

NECROLOGIE

Au cours de nos Journées Régionales de Gap nous avons eu la tristesse d'apprendre la disparition de deux anciens amis généalogistes que nous avons souvent rencontrés et que de nombreux lecteurs doivent connaître.

Jacqueline Leconte-Carretéro du Cercle Généalogique du Pays Cannois qu'elle présida de 1994 à 2000. Elle avait participé à la création de cette association en 1984 et envisagé, passer un temps, de nous rejoindre et d'intégrer le CGPC au CGMP. Mais son Conseil d'Administration avait préféré se concentrer sur l'audience locale de cette belle ville fleuron de la Côte d'Azur.

Elle est décédée le 28 juin 2018.

Claude Delaye était un des présidents emblématiques de cette association à audience européenne, Généalogie Algérie Maroc Tunisie créée en juillet 1982, association qu'il présida de 1986 à 2011.

Nous avons eu souvent l'occasion de le rencontrer dans la ville d'Aix en Provence où il vivait et qui est également le siège de l'association. Mais nous gardons surtout le souvenir de notre première rencontre en 1985 au VIII^e Congrès National de Généalogie que la GAMT avait organisée cette année-là dans la ville d'Avignon. Il y exerçait alors les fonctions de Vice-président, l'association y étant dirigée par Nadine Derouinau née Carbonel qui devait lui céder la place l'année suivante.

C'était un homme avenant et sympathique de forte conviction et de caractère. Il lui fallut dix-huit années d'efforts acharnés pour réussir à faire déposer aux Archives d'Outre-mer d'Aix en Provence la numérisation des actes d'état civil oubliés en Algérie. Cette pugnacité à sauvegarder ces précieux documents lui vaudra le titre de Chevalier dans l'Ordre des Arts et des Lettres, la Médaille de l'Assemblée Nationale, celle du Dévouement Universel pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, celle de la ville d'Aix en Provence et surtout, ce qu'il appréciait le plus, la reconnaissance de tous les généalogistes concernés.

Nous présentons nos condoléances aux familles, aux amis et à tous les adhérents de ces associations amies.

XXIV^e Journées Régionales de Généalogie

Gap - 13 & 14 octobre 2018

« La généalogie et l'Ecole »

Discours d'ouverture



- Les Archives des Hautes-Alpes en la personne de son Directeur Jean Bernard Mone, et de Mme Edwige Fèvre qui auront la gentillesse de nous proposer visites et conférences,



Mr le Maire, Monseigneur, Mr le Président du Conseil Départemental, Mr le Directeur des Archives, Mesdames et messieurs les Présidents, Mesdames et Messieurs, Chers amis,

C'est avec fierté et aussi avec un grand plaisir que nous inaugurons les XXIV^e Journées Régionales du CGMP organisées par l'Association de Généalogie des Hautes-Alpes sous la houlette de sa présidente Régine Bon et de toute une équipe qui n'a pas ménagé sa peine pour nous accueillir aujourd'hui.

Mais avant toute chose nous aimerions saluer les personnalités qui nous ont rejointes :

- en premier lieu, la Municipalité de Gap, qui nous fait l'honneur de nous héberger, et plus particulièrement son Maire, notre ami Roger Didier qui nous a déjà fait l'honneur et le plaisir de nous accueillir lors de nos 19^e Journées, il y a 10 ans, en 2008 dans cette belle ville de GAP que nous vous invitons à découvrir ou à visiter au cours de votre séjour. Nous saluons aussi l'adjointe à la culture Mme Bouchardy toujours attentive aux besoins de notre association haute-alpine...
- L'Evêché de Gap en la personne de Monsieur Luc André Biarnay, archiviste diocésain qui représente Monseigneur Xavier Malle, et nous ouvre les Archives diocésaines, nous permettant aussi de disposer gracieusement des locaux de l'évêché pour le déroulement de nos réunions et conférences,
- Le Conseil Départemental représenté par Mme Bénédicte Férotin et Mme Bernadette Saudemont,

- La Fédération Française de Généalogie en la personne de son 1^{er} Vice-Président Jean-Paul Cornu, membre du CEGAMA et du Conseil de Coordination Régional du CGMP, qui représente son Président Thierry Chestier qui n'a pas pu se déplacer et nous transmet ses amitiés....



C'est avec fierté que nous retrouvons le cœur des Hautes Alpes, un département qui possède une longue et belle histoire.

Nous ne remonterons pas jusqu'au passage d'Hannibal, ou à celui des Burgondes dont le roi Gode-mar a laissé son nom à une vallée du Champsaur dans laquelle il trouva refuge,

Mais nous aimerions :

Souligner que c'est dans les Vallées du Briançonnais à l'orée du XI^e siècle que le Notariat pénètre en France.

Souligner aussi que la Vallée de la Vallouise, d'après Michelet, « ...fournissait les instituteurs à nos provinces du Sud-Est » ce qui justifie aussi le sous-titre de nos Journées Régionales...

Rappeler celle de ses enfants partis en Californie ou aux quatre coins de la France et de ses colonies... (le lexicographe Paul Robert, Ferdinand Marrou ou Camille Albert que nous avons présentés au dernier Congrès National), et celle de ces Poilus que nous honorons depuis 2014 et qui nous accompagneront jusqu'au centenaire de l'Armistice. Un stand leur est totalement dédié avec la participation de l'AGHA et les AD qui ont indexé les cartes de combattants...

....



Et aujourd'hui nous sommes aussi particulièrement fiers de l'expérience menée par l'Association Généalogique des Hautes-Alpes, en partenariat avec les pouvoirs publics du département en établissant une Convention unique en France.

Convention que Régine Bon a présentée en octobre dernier à la journée d'études du Congrès National de Généalogie qui se déroulait dans la ville du Havre.

Deux mots pour l'expliquer :

Il s'agit d'une convention conclue avec les Archives et le Conseil départemental.

Par cette convention l'AGHA propose d'indexer les actes notariés de son choix et de les mettre librement en ligne sur les sites des parties contractantes, en contrepartie entre autres, d'une subvention annuelle servant à aider l'association dans ses réalisations.

Cette façon de procéder représente à nos yeux une solution d'avenir dans un temps où la population des vrais généalogistes à tendance à s'effacer au profit de consommateurs occasionnels plus curieux que passionnés qui décident de ne plus apporter à nos associations les maigres cotisations qui leur permettent d'aider la collectivité.

Un grand merci à tous les intervenants de cette convention ! Ils nous offrent l'expérimentation d'un système innovant, système sur lequel se penchent aujourd'hui de nombreuses associations de la FFG et celles du CGMP qui avancent sur cette voie.

Nous parlions aussi de Plaisir, celui de voir autant de bénévoles s'impliquer durant de nombreux mois pour nous accueillir dans un moment où il est dit que l'égo-centrisme domine, où soi-disant rien ne compte plus que l'argent et l'individualisme !

Honneur à ces bénévoles bien particuliers...des bénévoles qui, en plus, payent une cotisation...et cette belle catégorie de bénévole est aujourd'hui très nombreuse dans les Hautes-Alpes... mais pas seulement !

Regardez les lieux de provenance de tous les exposants qui sont aujourd'hui avec nous !

Bravo les Généalogistes !
Bravo les amoureux de l'Histoire des Familles...de
l'Histoire de nos Familles !

Avant de terminer nous voulons renouveler nos vifs remerciements à Régine Bon, Présidente de l'Association Généalogique des Hautes-Alpes et Vice-Présidente du Centre Généalogique du Midi Provence, ainsi qu'à toute l'équipe de bénévoles qui anime cette belle et dynamique association.

Merci d'avoir bien voulu prendre en charge ces XXIV^e Journées Régionales, d'avoir bien voulu les concevoir, les préparer, les organiser et, ce qui n'est pas le plus simple, de les avoir magnifiquement réalisées malgré des délais fortement raccourcis et les écueils d'une salle en réfection livrée hier !



Mais il ne faut surtout pas oublier de vous remercier VOUS cher public pour votre présence.

Si certains sont ici chez eux ou sont de proches voisins, nombreux sont ceux qui ont fait un long déplacement pour participer à cette Grand'messe de la Généalogie Provençale.

Soyez-en remerciés d'autant plus volontiers que vous êtes les éléments indispensables à la réussite de ces Journées Régionales puisqu'elles vous sont entièrement dédiées !

Journées Régionales qui vous sont proposées tous les deux ans en alternance avec les Congrès Nationaux de Généalogie de la Fédération (Le Havre l'an dernier, la Corse en octobre 2019).

En 2020, les XXVe Journées fêteront les 50 ans du CGMP qui est la plus ancienne association Généalogique implantée au Sud de la Loire et devraient se dérouler sur son lieu de naissance à Port de Bouc.

Cette belle vitalité souligne tout l'intérêt que portent les Provençaux à la recherche de l'Histoire des Familles en général, et à l'articulation de leurs propres Racines en particulier.



Nous aimons à rappeler ce qu'écrivait Jean-Jacques Rousseau à propos de la Famille, elle « est le premier modèle de la société politique, la plus ancienne et la seule naturelle », et, s'appuyant sur cette belle constatation il écrivit « Le Contrat social » !

Cet exemple justifie bien qu'étudier l'Histoire de sa Famille c'est se replonger au sein des vrais valeurs, celles qui, à travers les âges, se retrouvent dans toutes les sociétés dans toutes les civilisations, quelques en soient les ethnies ou les religions.

Comment ne pas y voir une relation forte avec l'actualité ?

La Généalogie est, par son essence même, garante d'un bel avenir pour qui sait l'étudier.

Il est tout aussi très réconfortant de voir que la culture de cette Histoire Familiale est pratiquée aujourd'hui par une population de plus en plus jeune ainsi que vous allez le découvrir dans les allées de notre exposi-



tion où nos jeunes écoliers, accompagnés par nos adhérents et le programme pédagogique « Généalécole », vont vous étonner.

Et pour rapprocher ces considérations de nos activités nous dirons que nos associations sont comme nos Familles :

Elles ont aujourd'hui besoin de se rapprocher, de s'entraider, de se soutenir, de vivre ensemble pour perpétuer l'esprit que nos prédécesseurs nous ont transmis et qui sont indispensables de nos jours pour pérenniser nos activités et la philosophie qui les animent.

Ah ! J'allais oublier....Encore un remerciement !

Un très grand MERCI à nos plus fidèles sponsors,



ceux sans qui rien ne serait possible, et surtout pas des réunions comme celle-ci, nous voulons parler de l'ensemble des amis qui nous font l'honneur de verser une cotisation aux associations qui composent le CGMP !

**Nous déclarons ouvertes ces XXIV^e
Journées Régionales de Généalogie.**

Médailles fédérales



Georges REYNAUD

Nous connaissons tous Georges Reynaud, adhérent du premier cercle, il fut un des premiers à rejoindre l'équipe d'Yvan Malarte et à s'investir dans cette passion commune : l'Histoire de nos Familles dans un temps où le CGMP n'était qu'une seule et même association qui couvrait toute la région Midi-Provence !

Enseignant de formation, il s'emploie à divulguer ses connaissances en utilisant sa facilité naturelle à les transmettre.

Il s'investit très vite dans les responsabilités associatives et ne tarde pas à mettre en évidence les avantages exceptionnels de cet outil informatique qui commence à balbutier. Avec André Barbaroux il lance le premier dépouillement systématique d'une grande ville, celle des « Mariages de Marseille », avec l'édition des « Tables Informatiques de l'Etat Civil Ancien de Marseille » (plus connue sous le nom d'opération TIE-CAM).

Après avoir assuré la responsabilité de la délégation de Marseille, il est élu Président de l'Association Généalogique des Bouches-du-Rhône lorsque cette association est créée en 1982, avant d'en être désigné Président d'Honneur en 1986 lorsqu'il cède sa fonction à Eliane Béguoin.

Georges Reynaud fera très longtemps parti des membres du Conseil d'Administration du CGMP jusqu'à ce qu'il soit obligé de trouver un peu de temps pour se consacrer à l'écriture de plusieurs ouvrages historiques et de nombreux articles pour les diverses revues auxquelles il participe : « la Revue Marseille », « Provence Historique », « les Amis de Giono » sans oublier notre propre Revue Régionale : « Provence Généalogie » qu'il continue à approvisionner en de nombreux articles tout en assurant la fonction de Responsable de la rédaction et en participant activement à son Comité de lecture.

Il y assume aussi de façon anonyme la réponse aux courriers des lecteurs qui touchent à Marseille ou aux grandes familles Provençales.

Et tout en poursuivant ses fonctions de Membre correspondant de l'« Académie de Marseille », Georges Reynaud s'intéresse aux travaux de la « Société Historique de Provence », à ceux du « Comité du Vieux Marseille », et bien d'autres encore, tout en demeurant toujours disponible aux sollicitations de ses amis généalogistes.

La Fédération Française de Généalogie a tenu à rendre hommage à Georges Reynaud qui représente un modèle d'altruisme et de sagesse qui éclaire notre monde associatif.

C'est avec un grand plaisir que Jean-Paul Cornu va lui remettre la médaille Fédérale que notre Président national, Thierry Chestier, a décidé de lui accorder.

Mireille GARCIN

Nous ne présenterons pas Mireille Garcin, grande dame de la Résistance qui nous honore de son amitié.



Mais tous les anciens adhérents du CGMP connaissent Mireille Garcin pour d'autres raisons. Doyenne des huit associations qui le composent, Mireille Garcin est adhérente du Cercle Généalogique de Vaucluse depuis 1985.

Beaucoup d'entre nous ont ainsi pu partager ses connaissances en paléographie puisqu'elle assura bénévolement durant une dizaine d'années des cours d'initiation et de formation à cette science.

Membre du Conseil d'Administration du CGV elle en fut élue Membre d'Honneur en 1990.

Depuis toutes ces années, et encore aujourd'hui, elle se rend régulièrement aux Archives Départementales d'Avignon pour y dépouiller les registres des notaires du Vaucluse

Toujours prête à rendre service elle a aussi, entre autres, effectué les relevés BMS de Châteauneuf-de-Gadagne et de Cavaillon et continue imperturbablement à aider les adhérents qui ont des difficultés à transcrire les actes notariés ou à lire les textes en latin.

Ses grandes connaissances, son esprit convivial et sa sagesse furent, et sont encore très précieux au sein de notre collectivité.

En raison de son inlassable activité et de l'exemple qu'elle donne de ce que sont les généalogistes de notre région, nous avons demandé à la Fédération Française de Généalogie de bien vouloir lui décerner la Médaille Fédérale que son Vice-Président, Jean-Paul Cornu va lui remettre, délégué en cela par le Président Thierry Chestier qui se joint à nous pour lui adresser nos plus vives félicitations.



Vos associations



CERCLE GÉNÉALOGIQUE DES ALPES-DE- HAUTE-PROVENCE

16 boulevard Casimir Pelloutier
04100 Manosque

Courriel :
genealogie04@orange.fr
Internet : <http://www.genea04.fr/>

■ Permanences

Samedi de 14h à 17h

■ Paléographie

1er Vendredi du mois

Base de données sur Généabank et Bigenot



Nous étions aussi à Gap.

NOTRE JOURNEE d'AUTOMNE à Digne-les-Bains 26 septembre 2018

Avec le 150^{ème} anniversaire de la naissance d'Alexandra David-Neel (24-10-1868), la sortie automnale du Cercle forte de 45 participants, nous a conduit sous un grand soleil jusqu'à Digne-les-Bains.

Tout d'abord aux Archives départementales durant toute la matinée, puis l'après midi à la maison-musée de l'« Exploratrice des cultures » -thème des expositions 2018- avant ses aventures tibétaines et l'implantation à 60 ans de la grande voyageuse dans nos Préalpes.

Entre ces deux moments et nourritures spirituelles : le plaisir de la gastronomie au Restaurant « Victor Hugo » dont le copieux menu (jusqu'au dessert) en a fait caler plus d'un.

AUX ARCHIVES DEPARTEMENTALES (A D) : l'avenir de notre passé.

C'est M. le Directeur des Archives départementales, Jean-Christophe Labadie, qui nous a accueillis dès 9h dans le grand hall de ce temple de la mémoire du département et de nos ancêtres, créé en 1796. Une vaste exposition très documentée, relatant les dernières années de la Grande Guerre, y était dressée pour quelques mois encore.

Après une première réunion consacrée à l'organisation générale des archives et au rôle des conservateurs,

le Directeur et son Adjointe (Mme Laure Franek) ont conduit les deux groupes constitués, dans les dédales de l'immense bâtiment d'une surface de 4 000 m². Son architecture moderniste abrite au second niveau près de 11 km de rayonnages à partir desquels 1 300 000 documents ont pu être numérisés, ainsi que 20 000 ouvrages et revues d'un grand intérêt mais dont la gestion ne constituerait pas une tâche prioritaire. S'y ajoutent les nombreux services liés à la **Conservation** de l'ensemble et leur **Communication** (précédés par la **Collecte**, d'où les « 3 C » définissant le schéma des services d'Archives).

Le manque de place, paradoxal pour un bâtiment récent, est déjà partout constaté. Ainsi, parmi les huit magasins « remplis jusqu'au plafond », trois ont pu être visités à la suite du bureau directionnel.

Les rayonnages sont classés par série, comme par exemple la dernière série W qui rassemble les vastes archives contemporaines et dont les étagères sont déjà pleines, elles aussi. Ce qui atteste un fonctionnement des administrations toujours aussi *papivores*. Cette série constitue, à elle seule, la moitié des fonds !

La conservation, thème central, passe par un contrôle des températures, de l'hygrométrie, pousse à la chasse aux minuscules habitants de ces lieux propices à leur développement et cherche à juguler les menaces et risques liés aux aléas de l'eau (inondations redoutées).

Par ailleurs, la visite des salles spécialisées, des matériels et des ateliers fut pour beaucoup d'entre nous une découverte. En particulier tout ce qui touche à la reproduction ou à la reliure et la restauration dont les méthodes artisanales privilégient les soins méticuleux.

En fin de parcours, où les deux circuits « archives » et « visiteurs » ne se croisent jamais, nos deux groupes se sont à nouveau réunis pour un échange avec les Conservateurs et les nombreuses questions ont montré, à l'évidence, l'intérêt de l'assistance pour ce haut lieu qui n'a rien de passéiste.

On peut rappeler ici, que notre département se distingue avec son fond des Notaires (sous série 2E) constitué par un ensemble de 23 000 registres (jusqu'à 1303), ainsi que ses remarquables archives des Communes de l'Ancien Régime à la fois riches et complètes. La micro-histoire y trouve une source inépuisable de découvertes et d'épisodes locaux inattendus.

Les réponses et commentaires de J-C Labadie ont fait l'objet de développements très enrichissants et nous sommes, bien évidemment restés sur notre faim ... à l'approche des heures méridiennes où l'appétit s'aiguise !

C'est que de plus, nous avons rendez-vous dès 14 h à l'autre bout de Digne où une jeune guide du second pôle de cette journée, nous attendait à la « résidence de la réflexion » : Samten Dzon, en tibétain ! (*nous avons fait depuis, de gros progrès dans ce domaine*).

Alexandra David-Neel (A D N), sa vie : un immense parcours.

« Tout est hors norme dans la vie d'Alexandra » (Nadine Gomez, Conservatrice).

Louise-Eugénie-Alexandrine-Marie David, alias Alexandra c'est l'itinéraire d'une femme rebelle éprise de liberté. A D-N est plus qu'une exploratrice. Elle a consacré sa vie à l'écriture, comme au chant ou aux engagements.

Sur le plan familial, son père est exilé en Belgique après le coup d'Etat de 1851. Tout en cultivant les exigences d'une philosophie assumée à l'image de sa vie, elle découvre à Paris, l'extraordinaire Musée Guimet ainsi que l'Asie dont il est une porte (1). Sous un premier pseudonyme, elle entame une carrière lyrique après 1890.

Un aspect fort méconnu de sa jeunesse (au-delà du féminisme) est celui de sa sympathie affirmée pour l'anarchisme et la non-violence qui guident sa vie, avec des influences notables comme celle du familial Elisée Reclus. Elle entrera aussi dans la franc-maçonnerie à partir de 1888.

Mariée à Philippe Neel, ils ne restent ensemble que peu de temps (1904-1910) mais restent liés leur vie durant, ce qui vaudra une volumineuse correspondance (2).

Ses voyages la mènent au Sikkim, au Népal, en Inde, au Tibet où elle est expulsée, ce qui la pousse en Birmanie, Corée, Japon puis en Chine et enfin, clandestinement, jusqu'à Lhassa où elle est la première occidentale à pénétrer.

C'est en 1925 qu'elle retrouve la France et s'établit en 1928 à Digne où elle fait venir ses « objets orientaux » (3) qui organisent, encore aujourd'hui, l'aménagement des lieux tels ces décors orientalistes, kakémonos et masques qui nous introduisent à la pièce tibétaine, puis à son lieu de travail et à sa chambre que découvrent les visiteurs.

Nous avons aussi apprécié le film chronologique diffusé dans ces murs ainsi que les deux salles d'exposition qui viennent compléter la visite. Inattendu, le témoignage de Marie-Madeleine Peyronnet (la Tortue) vient apporter une note vivante dans ce décor qui pourrait sembler figé après le départ de la maîtresse des lieux.

Poursuivant l'aventure de l'héroïne qui avançait dans l'âge, nous la retrouvons entre 1937 et 1946 lorsque les événements internationaux entravent ses projets à Pékin comme vers l'ouest de la Chine et l'Inde, mettant ainsi fin à ses ambitions de recherches en Asie, à 78 ans. Par la suite, et jusqu'à 101 ans, cette exploratrice orientaliste comme on a pu la désigner, recueillera les honneurs de toute une vie « qu'elle s'était choisie avec courage et obstination ».

L'an prochain, plus de 90 ans après l'installation d'Alexandra David-Neel et 50 ans après son décès le 08-09-1969, d'importants travaux et une réorganisation du parcours et de la muséographie de la maison doivent venir mettre en valeur ce haut lieu dédié à la culture tibétaine (inauguration prévue en juin 2019).

Enfin, nous terminerons par une note inattendue que nous a fournie l'actualité locale puisque nous nous sommes trouvés étonnamment en phase avec la parution d'un manuscrit oublié (1901) d'Alexandrine: « Grand Art ou le journal d'une actrice ». Une table ronde était donc organisée à Digne autour de Jacqueline Hurch de l'Association Alexandra David-Neel et d'éminents spécialistes comme Samuel Thévoz. Au delà de la voyageuse, l'anarchiste, la franc-maçonne et la féministe avant l'heure, le parcours de l'écrivaine reste, encore maintenant, hors normes, comme le sont aussi son refus des conventions et des règles sociales ou le lien entre l'anarchisme et le bouddhisme pour lequel : « Toute souffrance est un désordre ».

Jean Paul Barbey

Notes :

- (1) : Musée national d'arts asiatiques Guimet (MNAAG) Paris;
- (2) : « Ce seront des livres, des études, ... un peu de sagesse glanée de-ci, de-là » (1912 - à son mari);
- (3) : « Ces objets orientaux ne te seront utiles en rien » écrit-elle à Philippe, son mari en Tunisie en 1928;

Sources :

- Dossier « Sur les traces d'Alexandra David-Neel : 150^{ème} anniversaire »;





Association de Généalogie des Hautes-Alpes

19, rue de France
05000 Gap

Tél : 04 92 51 99 63
Courriel : correspondance@agha.fr
Internet : <http://www.agha.fr/>

■ **Permanences** vendredi de 14h à 18h

Bases de données sur le site de l'association
Généabank et Bigenot

Association reconnue d'intérêt général



Mot de la présidente

Et voilà, nos 24e Journées Régionales sont déjà loin derrière nous : que le temps passe !



Comité d'accueil avec « notre marchand de participes »

Toute l'équipe AGHA souhaite remercier les participants : CGMP, élus, bénévoles, exposants, visiteurs, adhérents qui n'ont pu se déplacer mais, par un petit mot ou en pensée, nous ont soutenus, tous ceux qui en ont fait des journées de réussite inoubliables. Les soucis d'organisation se sont envolés ce jour-là pour laisser place aux rencontres, à la convivialité et à la joie de partager.

De plus, le prix Malarte est venu récompenser

notre travail. Nous en sommes fiers et remercions l'équipe du CGMP. Quelle sache pourtant que notre investissement était tout naturel puisque nous en avons pris l'engagement. Il est vrai que nous avons rencontré des hauts et des bas en peu de temps et jusqu'au bout puisque la veille même la salle n'était pas accessible.

Nous remercions tout particulièrement les servi-



ces du CMCL et services techniques de la ville de Gap qui ont tout fait pour nous aider ainsi que, à nouveau les exposants, très compréhensifs, arrivés avec leurs sourires, bonne humeur et encouragements le samedi matin pour que tout soit en place à 10 h comme prévu. Nous avons apprécié.

La page se tourne et nous voici à l'aube d'une nouvelle année, dans les préparatifs de notre assemblée générale qui se tiendra le dernier samedi de janvier. Des précisions seront communiquées ultérieurement à nos adhérents.

D'autres projets, en vue ou en cours, vous seront dévoilés à ce moment-là.

Encore MERCI à tous de votre soutien : les cotisations, en continuelle croissance, peu mais bien, nous permettent de mettre en place tous ces projets et de rendre l'équipe dynamique. Nous n'augmenterons toujours pas cette participation en 2019 : 20 € nous semblent raisonnables pour le travail accompli. Votre gentillesse et vos mots d'encouragements ou de remerciements sont notre moteur. A bientôt.

Régine Bon.



Maison de la Corse
69, rue Sylvabelle
13006 Marseille

Recherches sur l'Histoire des Familles Corses

Tél : 06 20 02 20 02
Courriel : rhfc.corsica@gmail.com
Internet :
<http://www.genealogie-rhfc.fr/>

■ **Permanences** lundi de 14h30 à 17h

Bases de données sur le site de l'association
Association reconnue d'intérêt général



Association Génomique des Bouches-du-Rhône

194, rue Abbé de l'Épée
13005 Marseille Tél : 04.96.12.49.93

Courriel : agbdr@wanadoo.fr
Internet : <http://www.ag13.org>

Association reconnue d'intérêt général
Bases de données sur le site de l'association,
Généabank et Bigenot

■ Permanences

Aix-en-Provence

Le Ligourès, 16 pl. Romée de Villeneuve
Jean-Luc Philip - jean.luc.philip.aix@free.fr
Tél. 06 37 06 70 01

Aubagne

24, rue du Jeu de ballon
Bernard Guis-04.42.03.83.26-bernard.guis@wanadoo.fr

Allauch-Château-Gombert

Foyer des Anciens, le Logis Neuf
Jacqueline Astier - 04.91.68.43.98 -
jacastier@wanadoo.fr

Châteauneuf-lès-Martigues

Maison des Associations, place Bellot
Andrée Gombert - Michel Roux
micgusalbert@orange.fr

La Ciotat - Archives, rond-point des messageries maritimes

Daniel Gronlier
06.81.10.55.85 - daniel.gronlier@orange.fr

Les Pennes-Mirabeau

Le CALM, centre Jean Giono, chemin de Val Sec,
La Gavotte
Jean-Claude Barbier - 06.35.44.07.06
ag13.lespennesmirabeau@gmail.com

Marseille - siège administratif

194, rue Abbé de l'Épée, 13005 Marseille
Tél. 04.96.12.49.93

Port-de-Bouc - Centre Elsa Triolet,

Bd Charles Nédélec
Henri Girard - 04.42.86.02.97 -
girard.henri@wanadoo.fr

Salon-de-Provence

Maison de la vie associative, rue André-Marie Ampère
Albert Galmard - 04.42.74.08.82 -
albert.galmard@orange.fr

Venelles - Le Triboulet, 9 impasse de La Roberte

Michèle Laurin - 04.42.54.02.07 -
geneavenelles@gmail.com



Nous aussi, nous étions à Gap.

Mot de la Présidente

Nous voici arrivés à la fin de cette année 2018 et comme vous allez le lire plus avant dans ces pages, l'AG13 a participé à de nombreuses manifestations depuis la fin de l'été, moments privilégiés pour discuter avec le public averti ou non, expliquer ce que nous faisons et pouvons apporter et surtout nous faire connaître.

En 2019, l'AG13 vivra également de nombreux événements à commencer par son assemblée générale qui se tiendra à Marseille le samedi 23 mars ; nous y détaillerons les différents projets pour l'année en cours.

Nous y évoquerons également l'année suivante car, en 2020, le C.G.M.P. fête ses 50 ans d'existence ! C'est l'AG13 qui est en charge de l'organisation des XXVe Journées Régionales à Port-de-Bouc, berceau du C.G.M.P.. Pour que ces journées soient à la hauteur de l'événement, le bureau, le conseil d'administration, l'ensemble des antennes seront « sur le pont » et tous les adhérents de bonne volonté seront les bienvenus pour apporter leur aide....Nous aurons l'occasion d'en reparler.

En marge de toutes ces rencontres la vie « administrative » de l'AG13 a continué.

Le conseil d'administration qui s'est tenu le 27 octobre dernier à Venelles a pris deux décisions importantes :

- l'augmentation de la cotisation pour 2019 (stable depuis déjà plusieurs années) qui pourra être compensée par la réduction d'impôts dont nous bénéficierons du fait de la reconnaissance d'intérêt général obtenue cet été.
- la mise en place du paiement par carte bancaire.

Ces deux points vous ont déjà été présentés et détaillés lors de l'appel à cotisation 2019 qui vous a été adressé par mail (merci de nous transmettre toute modification) au début du mois de décembre. En réglant votre cotisation en début d'exercice, vous facilitez notre gestion.

Et puis, à l'approche de cette nouvelle année, permettez-moi de vous présenter, ainsi qu'au nom de tout le conseil d'administration, tous mes vœux de bonheur et de santé pour vous et vos familles, avec une pensée particulière pour ceux d'entre vous qui ont perdu un proche récemment.

Que vos recherches futures soient fructueuses et viennent augmenter les branches de vos arbres et les faire grandir encore.

Agnès Airaud-Chiara

La Journée des Associations :

Elles se sont déroulées au début du mois de septembre. L'AG13 était présente dans quasiment toutes les communes où une antenne existe. Accompagné d'un beau soleil et d'un temps encore estival, le public a été nombreux à s'arrêter sur nos stands, parfois seulement curieux de savoir ce que recouvre le mot « généalogie », parfois plus sérieusement intéressé par la façon de débiter voire de débloquer des recherches.

Quelques adhésions promises lors de ces journées, quelques-unes déjà concrétisées, nous en espérons encore... beaucoup.



Châteauneuf-les-Martigues



La Ciotat



Aubagne



Aix



Marseille / Vivacité



Port de Bouc

GENCO 2018 :

L'AG13 (Eliane Beguin, Agnès Airaud et Jean-Claude Barbier) a représenté les huit associations du C.G.M.P. au Salon de Généalogie qui se tenait à Brive-La-Gaillarde le dernier week-end du mois de septembre, salon organisé par Généalogie en Corrèze.

Dans cet immense Espace des Trois-Provinces, de très nombreux exposants : associations et cercles généalogiques bien sûr mais également des écrivains, des sites marchands, des généalogistes professionnels, des « retoucheurs » de photos anciennes, etc...

Plusieurs conférences ont rythmé ces deux jours et de nombreuses animations dans un espace particulièrement dédié aux Poilus : cartes postales, photos, objets fabriqués par les Poilus dans des matériaux improbables (os, casques, balles de fusil...) et surtout, très impressionnante, la reconstitution d'une tranchée « hantée » par le descendant d'un authentique Poilu qui a fait forte impression lors des visites des scolaires.



Le stand du CGMP au cours du salon

Les XXIV^e Journées Régionales du C.G.M.P. à Gap :

C'était l'évènement de cette année 2018 ! Celui qu'il ne fallait pas manquer les 13 et 14 octobre et l'AG13 y était, bien sûr !

Nos collègues de l'AGHA avaient organisé ces journées de belle façon, l'encadrement et le suivi ne laissaient rien au hasard, le sourire et la convivialité étaient au rendez-vous...ainsi que les Tourtons du Champsaur !

Les conférences se tenaient dans les bâtiments du Centre Diocésain Pape François, ce qui a permis aux auditeurs d'en découvrir le cloître et le jardin ouvert au public : la « Généalogie et les jeunes » en était le sujet principal (voir tout le détail de ces journées dans cette publication).

L'AG13 a été mise à l'honneur :

- remise des brevets du 1er degré à Françoise Julien, Patrick Jampy (de Marseille) et Christian Gramondi (de Venelles)
- diplômes d'honneur du C.G.M.P à Jean-Claude Barbier et Jean-André Guillaume pour le travail effectué avec les enfants de l'Ecole de la Renardière des Pennes-Mirabeau, aux enseignantes des deux classes qui ont « joué le jeu » et un diplôme collégial remis

à l'équipe des bénévoles qui relève les naissances toutes les semaines dans les locaux des Archives Municipales à Marseille

- remise de la médaille de la Fédération Française de Généalogie (par Jean-Paul Cornu, Vice-Président de la FFG) au premier président de l'AG13, notre très éminent collègue et historien bien connu, Monsieur Georges Reynaud.

L'AG13 bien représentée



Eliane Beguin toujours fidèle au poste sur le stand du CGMP et de la Fédération.

Les Mémoires de la Belle :

Dans le même temps que les Journées Régionales, se déroulait dans les locaux des Archives Municipales (et le Centre de conservation et de ressources du MUCEM), une exposition consacrée aux Italiens.

L'AG13 était là aussi représentée par Anne-Marie Rubino et Bruno Maurel, qui avait préparé et apporté différents documents pour compléter l'exposition : des recensements de familles italiennes effectués sur les communes de Grans, Lamanon et Miramas, une généalogie et différents papiers de famille.

Ces deux journées ont amené de nombreux visiteurs, de multiples questions, le thème parlant à bon nombre de marseillais.

Explication de textes



Documents italiens



Armistice :

Sur le mois de novembre, deux expositions à l'occasion de la commémoration de la fin de la Grande Guerre :

- à Port-de-Bouc les 10 et 11 novembre « Et la vie continue » au Centre Elsa Triolet : que sont devenus les soldats rescapés ? Comment les populations ont-elles vécu l'annonce de la fin des hostilités
- à Venelles « Armistice – Venelles se souvient » du 5 au 11 novembre : exposition photos à laquelle l'antenne a participé (en autres conférences, théâtre et autres manifestations).



Cercle d'Entraide Généalogique des Alpes-Maritimes et d'Ailleurs

357, route de Valbonne
06330 Roquefort-les-Pins

Courriel : contact@cegama.org
Internet :
<http://www.cegama.org>

■ Permanences

Maison des Associations de Roquefort-les-Pins
2^e jeudi à partir de 18h

Bases de données sur Généabank et Bigenot

Nous aussi, nous étions à Gap.



Mot du Président

Ce dernier trimestre aura été très actif au CEGAMA. Je salue l'arrivée de nouveaux adhérents aux ateliers d'initiation à la généalogie que nous tenons à Châteauneuf de Grasse le dernier jeudi de chaque mois.

Les occasions de rencontrer nos adhérents en dehors de nos réunions mensuelles ont été nombreuses. Notamment pour ceux qui sont venus nous saluer à Gap les 13 et 14 octobre aux journées régionales du CGMP organisées cette année par l'AGHA.

Merci à Régine BON sa présidente et à son équipe pour la qualité de l'organisation malgré les difficultés rencontrées.

Le 4^e salon du livre d'histoire de Villeneuve Loubet les 27 et 28 octobre nous a permis de toucher un public non initié à la généalogie en plus de nos adhérents généalogistes.

Puis à Roquefort-les-pins nous avons participé à l'exposition « les poilus dans les tranchées » du 5 au 17 novembre en présentant nos recherches sur les Morts pour la France inscrits sur le monument aux morts du village.

Enfin à Cannes le 17 novembre sur invitation du Cercle Généalogique du pays Cannois nous étions présents au Forum d'Histoire et Généalogie du Pays Cannois.

Je vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année en famille. Recevez toute ma sympathie si malheureusement vous êtes isolé.

Puis je vous présente mes meilleurs vœux de bonne et heureuse année 2019.

Francel Genauzeau



Cercle Généalogique de Vaucluse

École Sixte-Isnard
31ter, avenue de la Trillade
84000 Avignon

Courriel :
cgvaocluse@gmail.com
<http://www.cgvaocluse.org/>

■ Permanences

Avignon - École Sixte-Isnard, 31ter, avenue de la Trillade

- mercredi de 13h30 à 17h00
- dernier samedi du mois de 14h00 à 18h00

Bonnieux - 12 Rue des Pénitents Blancs

- 1^{er} et 3^e mercredi du mois de 10h00 à 16h00
- 2^e et 4^e samedi du mois de 10h00 à 16h00

Pernes-les-Fontaines - Centre Culturel des Augustins, place Louis Giraud

- lundi de 14h00 à 16h00

Bases de données sur le site de l'association,



Nous étions aussi à Gap.

Le mot de la Présidente

En septembre se sont tenus les forums d'Associations :

Nous étions à l'Isle sur la Sorgue et à Pernes les Fontaines le 8 septembre, où le public s'est présenté nombreux, souhaitant connaître le Cercle, ayant besoin de formation pour organiser les trouvailles généalogiques, ou désirant nous aider. Nous ne pouvons qu'être favorables à tout cela.

A Jonquerettes, le 22 septembre, nous avons exposé « La généalogie une aventure au fil des siècles », ainsi que des recherches sur le village au 19^e siècle :

Photos anciennes, généalogie des Poilus de la commune, la vie économique du village.

Les arbres généalogiques des adhérents ont trouvé bonne place dans la salle à l'espace pourtant limité.

Nous avons remis à monsieur le Maire, les relevés réalisés par Pierre Drevon et moi-même, BMS et NMD de 1634 à 1915. Il nous a chaleureusement remerciés pour ces travaux et l'exposition. La conférence de Claude Ayme sur les débuts en généalogie a été bien suivie l'après-midi.

Les 13 et 14 octobre, nous étions présents à Gap, pour deux belles journées de rencontres et d'échanges, merci encore à Régine Bon et l'AGHA, pour l'accueil et le bon déroulement de ces 24^e Journées Régionales. Lors des remises de récompenses, notre adhérente et membre du CA, Mireille Garcin a été honorée de la médaille de la FFG.

Les 20 et 21 octobre, le stand de Nîmes a vu de nombreux adhérents, nouveaux et anciens. Ce furent de bons moments d'échanges d'infos, de remerciements pour toutes les mises en ligne de relevés, et de belles rencontres.

L'Assemblée Générale aura lieu le samedi 9 février 2019 à Pernes les Fontaines. Et nous serons présents au salon de Paris XVe, du 14 au 16 mars.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous.

Suzanne Pawlas

PS : Dès le mois de janvier, vous pourrez renouveler votre cotisation sur le site dans votre espace adhérent, pour l'année civile 2019, le paiement par CB est poursuivi, mais vous pouvez continuer aussi de régler par chèque.

Exposition de Jonquerettes



Stand de Nîmes





Cercle Généalogique 83

Villa « les Myrtes »
298, avenue du Parc des
Myrtes
83700 Saint-Raphaël

Courriel : cgenea83@free.fr
Internet : [http://](http://www.cgenea83.free.fr)
www.cgenea83.free.fr

■ Permanences : Saint-Raphaël

2^e jeudi de 14h30 à 17h

4^e samedi de 14h30 à 17h

■ cours de paléographie : Saint-Raphaël

3^e jeudi de 14h30 à 17h00

■ Permanences : Draguignan - Salle des Archives départementales

4^e jeudi de 14h30 à 16h30

Bases de données sur le site de l'association
et Généabank

Association reconnue d'intérêt général



Nous aussi, nous étions à Gap.

Le mot de la présidente

Bonjour à tous !

Le dernier trimestre de 2018 s'achève et cette année a été bien remplie.

Notre liste d'actes relevés augmente sur notre site.

Rendez-vous pour trouver de nouveaux actes dans le Var sur cgenea83.free.fr

En particulier sur Barjols, Belgentier, Cotignac, Cuers, Fayence, Flayosc, Fréjus, Hyères, la Martre, Le Muy, Pourrières, Rians, Saint Zacharie, Toulon, Varages sans compter tous les migrants partis du Var et j'en oublie peut-être...

Merci à tous nos amis contributeurs pour leur patient travail de dépouillement.

Notre rencontre du mois de juin a été une sympathique réunion sous un chaud soleil du mois de juin autour d'un aioli. La convivialité et le partage était au RDV.



Nous nous sommes déplacés à Paris pour les journées de la généalogie au mois de mars et à Gap en pour les rencontres du CGMP. Nous remercions les membres du Cercle des Hautes-Alpes pour l'organisation de cette manifestation qui a permis de retrouver ou de faire connaissance avec de nombreux chercheurs dans le Var même s'ils n'adhèrent pas à notre cercle. Nous avons pu les renseigner et leur envoyer les actes demandés.

Enfin les cours de paléographie se sont succédés tous les mois depuis le début de l'année.

Mais pour l'année scolaire 2018-2019 nous avons aussi prévu de le faire par internet et de modifier notre façon de faire : chaque rencontre se fera à la découverte d'un acte spécifique afin de mieux comprendre la vie de nos ancêtres...

Premier atelier sur la quittance de dot en octobre puis ensuite sur le contrat de mariage en novembre

Nous avons programmé deux ateliers un à Saint Raphaël le troisième jeudi du mois et un aux Archives départementales de Draguignan le quatrième jeudi du mois.

Nous envoyons également à tous les membres qui le souhaitent les textes de l'atelier par internet ainsi que pour ceux qui sont loin.

Bien sûr tout le monde peut s'inscrire, il suffit d'adhérer au cgenea83 soit 25€ par an pour 8 cours (ce qui revient à la modique somme de 3€ le cours et tous les avantages de notre petit Cercle d'amis !)

Certains d'entre nous ont perdu des êtres chers. Nous sommes de tout cœur avec eux dans leur chagrin.

La vie est la plus forte et les générations se succèdent, nous sommes bien placés pour le savoir Aussi pour bien commencer l'année 2019 je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année en famille avec vos enfants ou avec des amis « Bouano Annado 2019 ben granado et bouano rencontro eme vosti vieil »

Marie Dominique Germain Ciamin



Cercle Généalogique de la Drôme provençale

Maison des Services Publics, Tél : 04.75.51.22.03
3^e étage Nord, Courriel : cgdp@wanadoo.fr
1, avenue Saint-Martin, Internet : [http://](http://www.genea26provence.com)
26200 Montélimar www.genea26provence.com

■ Permanences

mardi de 10h à 17h 1^{er} samedi de 10h à 17

Bases de données sur le site de l'association,
Généabank et Bigenot
Association reconnue d'intérêt général



Nous aussi, nous étions à Gap.

Le mot du Président

La généalogie a décidément le vent en poupe : dans l'année qui vient de s'écouler le CGDP a enregistré un nombre record d'adhésions et le nouvel atelier, en remplacement du cours de paléographie, intitulé « Livre de famille » a fait le plein d'élèves avec une quinzaine de participants.

Pour ceux qui n'auraient pas pu se rendre à l'exposition du 23 au 30 novembre à l'hôtel de ville de Montélimar, le nouveau fascicule « Les arts en Drôme Provençale » est paru : synthèse des recherches personnelles menées depuis mai dernier par 10 passionnés, férus d'histoire locale.

Nos prochains rendez-vous en 2019 à noter sur votre agenda :

- L'Assemblée Générale le samedi 19 janvier 2019 à l'Espace St Martin.
- La Journée de Généalogie du printemps à Saule-sur-Rhône le 14 avril 2019.

D'ici-là, au plaisir de vous retrouver, je souhaite à chacun de bonnes fêtes de fin d'année et vous espère aussi nombreux en 2019.

Guy Venturini

JOURNEES REGIONALES A GAP

Les XXIV^es Journées Régionales organisées à Gap par l'Association de Généalogie des Hautes Alpes et par le Centre Généalogique Midi-Provence se sont déroulées sous un soleil éclatant et dans la bonne humeur le samedi 13 et le dimanche 14 octobre.

Madame Régine Bon, secondée par une équipe efficace, a accueilli les exposants dans un cadre en cours de rénovation. Les sourires et la bonne volonté ont eu raison des difficultés de dernière heure.

Le centre municipal rénové dispose de plusieurs salles aux niveaux décalés, adaptées à l'accueil des nombreux participants. Se sont retrouvés les cercles de généalogie de Midi-Provence ainsi que des associations voisines et amies sans oublier des maisons d'édition.

Affluence du premier jour : à peine avions-nous installé les ordinateurs, les fascicules et le nougat que les visiteurs venaient chercher des informations sur leurs ancêtres de la Drôme provençale.

Voici arrivée l'heure de l'inauguration des Journées Régionales en présence des présidents de nos associations, de Monsieur le maire de Gap et des personnalités locales. Les discours précèdent la remise des prix qui viennent couronner des généalogistes amateurs, dévoués à l'œuvre commune.

Après un frugal repas pris sur place, les personnes intéressées sont invitées à des conférences et des visites dont une aux archives diocésaines. Notre stand accueille toujours de nombreux curieux mais aussi acheteurs de nos fascicules. Des bénévoles passent des heures à chercher, rédiger, mettre en forme ces brochures ; ces ventes sont une belle reconnaissance de leur travail.

Dimanche matin, Maayan, Françoise, Guy et Mireille se retrouvent après une nuit réparatrice, prêts à renseigner les visiteurs, un peu moins nombreux que la veille. Un dimanche ensoleillé est plus propice à une randonnée vers les villages perchés du Gapençais qu'à une recherche dans les vieux registres paroissiaux. Malgré tout nous continuons à recevoir des passionnés avides de réponses à leurs questions.

Aussi réussie qu'elle soit, toute réunion a une fin. Il faut commencer à rassembler le matériel, dire au revoir et prendre le chemin de la Drôme. Un peu de nostalgie accompagne ces moments partagés avec d'autres bénévoles tout aussi investis.

Nous nous retrouverons dans deux ans à Port-de-Bouc pour fêter le cinquantième anniversaire du CGMP.

Mireille Bérard-Prel



Dictionnaire des noms de familles



Le **dictionnaire des noms de familles** n'est pas simplement la compilation de simples listes éclairs sous Word ou Excel. Ce cédérom contient un programme spécialement conçu : VisuFam.

Grâce au logiciel, vous pouvez faire des **recherches multi-critères** dans toutes les listes éclairs incluses. Recherchez un patronyme, un lieu ou toutes autres données en quelques clics.

Retrouvez vos cousins parmi les adhérents des associations membres du CGMP ; dès qu'un ou plusieurs noms de familles ou autres données vous intéressent contacter directement par messagerie électronique l'auteur de la ou des données grâce à un message pré-formulé.

Listes éclairs de 857 adhérents des associations membres du CGMP
201 824 lignes de référence
44 624 patronymes différents
14 136 communes de la France entière ...
... et même du monde (96 pays sur les 5 continents)

Prix de vente pour un cédérom expédié par voie postale
sous enveloppe bulle après commande auprès du

**cédérom
version 3
mai 2015**

Centre Généalogique du Midi-Provence
BP 70030
13243 Marseille cedex 01

règlement par chèque :

12 euros
(frais postal compris)

Coupon à retourner accompagné de votre règlement

Dictionnaire des noms de familles

M. Mme Melle Nom Prénom :

(sayer les mentions utiles)

Adresse :

Code postal : Commune :

Date :

Signature :

Questions Réponses

Questions

IMPORTANT

Adressez vos questions et vos réponses à :

Bernard Guis

Les Boyers, 505, chemin du Garde

13400 Aubagne

Courriel : bernard.guis@wanadoo.fr

avant le 1er janvier 2019 pour parution dans :

« Provence Généalogie » n° 191 de mars 2019

- * Précisez vos nom, adresse, numéro d'adhérent complet, comportant le numéro de votre association.
- * Posez une question par feuille de format A4 (210 x 297 mm).
- * Nous vous prions de limiter, si possible, le nombre de vos questions à 5 par bulletin ; merci de votre compréhension.
- * Ecrivez les patronymes en caractères majuscules d'imprimerie et précisez le département où se situent les petites communes que vous citez.
- * N'attendez pas de recevoir le bulletin pour poser des questions destinées au bulletin suivant. Posez vos questions dès que la nécessité s'en fait sentir.
- * Les personnes désirant transmettre un courrier de remerciements ou autre, à des adhérents, peuvent le faire par l'intermédiaire du responsable de « Questions-Réponses ».
- * Numérotation des questions : les deux premiers chiffres indiquent l'année de leur publication ; chaque réponse porte le numéro que la question à laquelle elle répond.

Abréviations utilisées :

A.I.C. = Aide Inter Cercle ; aide ponctuelle apportée aux membres d'associations extérieures au CGMP, en espérant la réciprocité.

Naissance	°	Veuf, veuve	Vf, Vve
Baptême	b	Avant 1693	/ 1693
Mariage	x	Après 1693	1693 /
Remariage	x2, x3	Environ	ca
Contrat mariage	cm	Douteux	?
Divorce	)(	Testament	Test
Descendance	desc.	Sans postérité	sp.
Ascendance	asc.	Sans alliance	sa.
Fils, fille	fs, fa	Union libre	&
Décès	+		

Appel aux bonnes volontés :

N'hésitez pas à nous adresser vos questions, et surtout vos réponses : ne vous dites pas que sans doute quelqu'un se chargera de répondre au demandeur.

Alpes de Haute Provence

18/27 CODUR-CHABASSUE (Claude ROUART-13)
x ou cm. de Joseph CODUR, ° le 19/10/1619 à 04 Forcalquier (AD 04 P187/714 1600-1651) y + le 16/03/1692 (AD 04 P 09/481 1692-1721)
avec Françoise CHABASSUE, ° le 06/08/1612 à Forcalquier (AD 04 P 99/714 1600-1651) y + le 21/06/1686 (AD 04 P 229/417 1681-1692).
D'où deux enfants : Jean CODUR, ° 01/01/1654 à Forcalquier (AD 04 P 77/352 1651-1668) et Joseph CODUR, ° le 07/10/1657 à Forcalquier (AD 04 P 153/352 1651-1668).

18/28 DECORIO-BRESSAN (Gisèle BERARD-04)
Rech. 1766/, + et test. d'Elisabeth BRESSAN fa. de Jean et Claudette PERRET, épouse de Charles DECORIO ou DECORIO de 04 St Etienne les Orgues.

HAUTES ALPES

18/30 ESPIE (Marie-Laure ESPIE-05)
Tous renseignements sur Anthoine ESPIE de 05 Cha-

BOUCHES DU RHÔNE

bestan, x ca. 1580, dont le fs. Claude x Louise NOEL le 01/06/1608.

18/26 GUISE- VIAU/VIAUD ou VIAUDE (Jean-Claude GUISE-13)
Acte de x entre Antoine GUISE, ° le 14/06/1678 à 13 Arles Ste Croix, + le 26/03/1761 à Arles Hôtel-Dieu, et Catherine VIAU/VIAUD OU VIAUDE, ° le 01/03/1681 à 13 Graveson, + le 08/09/1750 à Arles Hôtel-Dieu.
D'où un fs. François GUISE, ° à 30 Saint-Gilles.

18/29 JAYNE (André JAYNE-13)
Actes de x et/ou + de :
JAYNE Jean Joseph, ° le 09/01/1787 à 13 Roquefort La Bédoule
JAYNE François Benoit, ° le 10/03/1789 à Roquefort La Bédoule
JAYNE François Blaise, ° le 30/01/1791 à Roquefort La Bédoule

Ces trois enfants sont issus du x de Etienne JAYNE (ou JAINE) et Marie Paule BONNIFAY, à Roquefort La Bédoule le 31/01/1786. Etienne JAYNE est + à 13 Allauch le 25/07/1830 et Marie Paule BONNIFAY à 13 Cassis le 08/03/1847.

18/32 MARIOTTI (Claude SAUVE-04)

acte de x de mon arrière-grand-père Antoine MARIOTTI avec Adélaïde CADALIN, x à 13 Marseille le 20/02/1919.

18/36 SACOMAN (Reine MICHEL-13)

Dans le x de Jacques SACOMAN (de Philippe et Jeanne CARVIN/ CALVIN) avec Catherine AYME/EYME de Pierre et Madeleine CHAUVET

le 07/09/1711 à 13 Marseille St Martin,
l'époux est dit "veuf"

Quelle était sa 1ère femme ?

DROME

18/34 LONG (Josette DELHOMMELLE-26)

+ de Louise LONG, ° le 13/02/1730 à 26 Charols, fa. de Claude LONG et de Louise VENDRAN.

18/35 TOURNIAIRE-VEUX (J. DELHOMMELLE-26)

x d'André TOURNIAIRE, ° le 15/02/1719 à la Roche sur le Buis, x à Marianne VEUX / 1747

GARD

18/37 ROUVIER-PONTARLIER (Reine MICHEL-13)

x de Jean ROUVIER, bastier de 30 Alzon avec Marguerite PONTARLIER

de Perlieu ? ou 30 St Jean du Gard...vers 1760/1766.

VAUCLUSE

18/23 REY-SYLVE (Marie Thérèse PINKAS -13)

x1 de Bernard REY et Anne SYLVE, d'où une fa. Magdeleine, ° le 19/10/1693 à 84 Cavaillon. Bernard REY, Vf. x2 le 29/11/1711 à Cavaillon avec Françoise BOËT.

18/24 REY-DEMANESCALI ?? (M. T. PINKAS)

x de Salvador REY et Anne DEMANESCALI ? d'où un fs. Bernard, ° le 29/11/1662 à 84 Cavaillon.

18/25 BOËT-THIAUD (M. T. PINKAS)

x de Barthélemy BOËT et ? THIAUD, leur fs. Michel s'est x le 18/01/1655 à 84 L'Isle sur la Sorgue, avec Spirite BRUN, ° le 18/01/1630 à 84 Saumanes.

18/31 LUC-BRUNEL (Mireille BARDOC-84)

x de Ferréol LUC et Marie Anne BRUNEL aux confins du 84 et du 05.

Il a certainement eu lieu entre 1725 et 1738. Ils ont eu une fa. Marguerite, le 01/08/1838 et une autre Catherine, le 20/04/1841, toutes deux ° à 84 Gignac.

Ferréol LUC est + le 15/05/1742 à Gignac, et son épouse, Marie Anne BRUNEL, fa. de Jean BRUNEL et Delphine CASTOR s'y x2 le 14/07/1742 avec Jean GERMAIN.

Quelqu'un aurait-il une idée du lieu de ce x ? J'ai pour l'instant ratissé pas mal de communes dans ce coin, sans rien trouver.

Je n'ai rien trouvé non plus dans "expoactes 84", ni dans les actes de "GénéProvence".

18/33 GALICY (Claude SAUVE-04)

acte de + de Jean Gaspard GALICY le 12/03/1800 à 84 Beaumont de Pertuis.

Réponses

NDLR : *Nous remercions très vivement nos collègues qui, ayant donné ou obtenu directement la réponse à une question posée dans « Provence-Généalogie », nous en envoient copie pour publication.*

Dans la mesure du possible, veuillez indiquer les cotes d'archives où les renseignements ont été puisés.

18/1 TROTOBAS (André JAYNE-13)

Barthelemy Gabriel TROTOBAS

° le 02/10/1796 à 13 Cassis

x le 13/08/1825 à 13 Aubagne avec Marie Anne Virginie DELUY, ° le 04/03/1803 à Aubagne et + le 24/11/1877 à 13 La Ciotat.

Fs. de Pierre TROTOBAS, ° le 07/12/1758 à Cassis et + le 23/01/1839 à Aubagne et de Françoise LIEUTAUD, ° le 03/04/1761 et + le 21/06/1838 à Aubagne. x le 21/04/1788 à Cassis.

Il était en vie le 08/01/1875 au + de son fs. Joseph Nicolas Barthelemy TROTOBAS à Cassis et le 24/11/1877 au + de sa femme Virginie DELUIL à La Ciotat.

De l'union TROTOBAS/DELUY seraient ° 6 enfants à Aubagne :

Françoise Catherine 28/05/1826

Joseph Nicolas Barthelemy 31/01/1829

Marie 23/02/1832

Marius Isidore 06/08/1836

Louise Joséphine 21/11/1838

Joséphine 13/09 /1841

Il est + le 12/02/1880 à 13 Marseille Sainte Marguerite.
18/1 TROTOBAS (Reine MICHEL-13)
concerne indirectement la question TROTOBAS.

J'ai longtemps correspondu avec une Américaine, Gladys TROTEBAS (maintenant décédée.) mariée avec un TROTEBAS, dont le père, ou le grand père avait quitté Allauch pour aller (en bateau à voile, puis à moteur ensuite) aux USA. Cette dame était venue 2 fois à Allauch et même à Digne pour chercher ces TROTOBAS/TROTEBAS.

Elle avait écrit un livre très documenté, photo des bateaux, liste des noms etc... dont elle a envoyé un exemplaire à la mairie d'Allauch dans les années 2003/2004. Il doit toujours s'y trouver (écrit en anglais)

18/9 SIMIAN-PELOLET (Monique DENANS-04)
Cm. de 04 Thorame-Basse, Jean SIMIAN x Marie PELLET, 2E 15770 f° 36, (1712/1718)

18/9 SIMIAN-PELOLET (Reine MICHEL-13)
x trouvé sur Généabank.
Entre Jean SIMIAN, de + André et Isabeau LUCE et Marie PELLET, d'Esprit et Jeanne GARCIN
Le 10/11/1711 à 04 Thorame Basse, relevé de CGAHP.

18/11 FERAUD-HONORAT (Simone AUVILLE-04)
Louis FERAUD - Marie HONORAT
x trouvé aux Insinuations de 04 DIGNE, Année 1673, côte 18508 f° 131 (15/05/1673)

Louis est + le 09/05/1724 à 04 Cluman, Notre Dame du puits, il est fs. d' Anthoine FERAUD x Jeanne BOURILLON. Cm. Cluman le 15/01/1627, Not. Jehan DEBLIEUX, 2E 929.

Anthoine est fs. de Jehan FERAUD.
Marie HONORAT est fa. de Balthazar HONORAT x Louise COLLOMP.
Marie est + le 13/02/1728 à Cluman Notre Dame du puits.

Jeanne BOURILLON est fa. de Benoît BOURILLON x Lucresse CHAILAN.

Benoît teste le 13/04/1675, 2E 933 f°20 puis en 08/1681, 302E 1099 Archives à 13 Aix en Provence, Not. Jehan DEBLIEUX.

Benoît est fs. d'Antoine x Jaumette DEBLIEUX.
Antoine est fs. de Baptiste, il teste le 12/01/1599 à Cluman, Not. Jean-Baptiste DEBLIEUX.

Lucresse est fa. d'Honoré CHAILAN x Alayonne HONORAT.

Honoré teste le 07/02/1607 à Cluman, Not. Jean-Baptiste DEBLIEUX, 2E 907, Il est le fs. de Laurens.

Jaumette DEBLIEUX est fa. de Jean-Antoine DEBLIEUX x Peyronne ROMAN, fille de Balthazar.

Jean Antoine teste en 01/1588 à Clumane, Not. Nicolas GUITTON, 2E 890.

Il est le fs. d'Antoine qui est lui le fs. de Jacques

Madame AUVILLE nous conseille de lire le livre sur les DURIEUX écrit par notre collègue Alain AGNEL (04)

18/12 LAURENS-AUZET (Colette CHAPOIS-13)
Cm. le 14/08/1716 à 04 Clumanc, côte 2 E 950

Entre Paul LAURENS, d'Anthoine LAURENS et Clère CHABERY et Catherine AUZET de Joseph AUZET et Marguerite MARTIN.

18/14 TAXIL/TAXIL (Gisèle BERARD-04)
Archives en ligne de 04 Mariaud (1674-1791)

Page 6:
le 19/01/1675: b. de Jean TAXIL fs. d'Honoré et Catherine RIPPET, pa. Pierre TAXIL, ma. Anne TAXIL, femme dudit parrain. Ils sont donc + 1675/.

Page 7:
Un Pierre TAXIL est parrain de Jean TAXIL, fs. d'Antoine et Madeleine RICHAUD.
Pierre et Anne TAXIL sont également mes ancêtres, Sosa 2794 et 2795.

Leur fa. Jeanne épouse d'Angelin ROUIT, a eu au moins 4 enfants:

Jeanne ° au 04 Le Vernet le 05/03/1688.

Jacques, présent au x de sa nièce Marie, fa. de son frère Marc, le 08/07/1720 au Vernet.

Marc x au Vernet le 17/08/1700 avec Elisabeth BAILE.
Magdallaine x le même jour avec Jean BAILE frère d'Elisabeth.

18/14 TAXIL/TAXIL (Reine MICHEL-13)
2 possibilités n'ayant pas de dates données

Relevés du CGAHP
cm. à 04 Digne, 2E 14663 f° 95, Me AMOREUX Honorat.

Pierre TAXIL, ° à 04 Mariaud, de + Jean et Anthoronne MOURGUE, et
Madeleine TAXIL de Barthélémy et Louise NICOLAS.

Relevés du CGAHP
x à Mariaud, le 14/07/1789
Jean Pierre TAXIL de Jean Joseph et Elisabeth BONNET et Elisabeth TAXIL de + Baptiste et + Elisabeth AUZET.

18/20 BRUN-COLOMP (Gisèle BERARD-04)
AD en ligne : 04 Vergons (1668-1790) Page 106.
Le 26/05/1709, b. de Jean-Baptiste BRUN, fs. de Pierre et Honorade COLOMP, pa : Jean-Baptiste BRUN, ma : Anne COLOMP, son oncle et sa tante.

J'ai à Vergons des DOL, MAUNIERE, MOURRE, GRAS, mais je n'ai pas trouvé de lien.

Il y a des DOL et des MISTRAL à 04 Angles, des BRUN et des MISTRAL à "Rouayne" hameau de 04 Annot.

18/21 GRAS- CHAUVIN (Simone AUVILLE-04)

Dominge GRAS x Marguerite CHAUVIN, cm. 04 Castellane le 24/02/1664, Not. Bernardin PAUL, 2E 11297.

Dominge fs. de ?

Marguerite fa. de Léonard CHAUVIN x Françoise COLLOMB, cm. le 13/02/1639 à Castellane, Not. Honoré MARTINY, 2E 11173.

Léonard teste le 25/01/1678 à Castellane, Not. Bernardin PAUL, 2E 11298.

Léonard est fs. de Michel CHAUVIN x Andriane CHAUVIN, cm. à Castellane le 06/07/1586, Not. Joseph ALBIN, 2E 11046.

Michel teste le 04/12/1638 à Castellane, Not. Honoré MARTINY, 2E 11172.

Michel est fils de Jéhan.

Andriane est fa. de François CHAUVIN, fs. de Vincent et de Marguerite AUBAN.

Françoise COLLOMB est fa. d'Honoré COLLOMB x Jéhannette GIBELLIN, cm. à Castellane le 03/07/1614, Not. Honoré MARTINY, 2E 11148.

Honoré est fs. de Amiel COLLOMB x Jéhannette GASTINEL, cm. à Castellane le 24/07/1588, Not. Joseph ALBIN, 2E 11048.

Amiel est + le 30/03/1626 à Castellane, il est le fs. de Pierre Esprit COLLOMB x Delphine DALMAS.

Pierre teste le 11/09/1579, Not. Honoré LAUBE, 2E 11066.

Pierre est fs. de Paulet.

Jéhannette GIBELLIN est fa. d'Anthoine GIBELLIN (fs. de Jéhan) x Françoise DALMAS.

Jéhannette GASTINEL est fa. de Jéhanon GASTINEL (fs. de Jaume ou Jannon) x Françoise COLLOMBET.



Cousins – Cousines

N'hésitez pas à faire paraître l'histoire de votre famille dans notre revue, illustrée, si vous le désirez, par des portraits de vos ancêtres.

N'hésitez pas à compléter les généalogies parues dans nos précédents numéros.

N'hésitez pas à établir des tableaux de cousinage (s) qui seront publiés dans une prochaine édition de « Provence Généalogie ».

Cours de paléographie

10 cours de paléographie moderne

Par Béatrice Beaucourt, diplômée d'une maîtrise en Histoire moderne et auteur de manuel de paléographie moderne :

- Le système d'écriture de l'Ancien Régime (les lettres tombées en désuétude, les différentes formes d'abréviations, l'écriture des chiffres)
- Les évolutions de ce système d'écriture entre les XVIème et XVIIIème siècles, ses déformations
- Lectures communes de textes manuscrits (registres paroissiaux, actes notariés, délibérations municipales)

Les cours auront lieu le JEUDI à 14h et à 15 h30

Deux niveaux : débutants - confirmés

Coût : 120€ pour 10 cours de 1h30

à partir du 27 septembre 2018

Dans le centre de Marseille (lieu à déterminer)

Renseignements et inscriptions :

James Smith, Association Atelier généalogique

ateliergenealogique@gmail.com, Tél : 06 89 43 43 43



BON DE COMMANDE

M. Mme Melle Nom Prénom :
(rayer les mentions inutiles)

Adresse :

Code postal : Commune :

Date :/...../.....

Signature :

SERVICE PUBLICATIONS

Vente exclusivement aux adhérents de la Fédération Française de Généalogie. **Port compris.**

PRIX VALABLES AU 1^{er} JANVIER 2018

- | | | | |
|--------------------------|-------|--|---------|
| ☐ | Ref 1 | PUYLOUBIER, aspects des siècles passés | 16,00 € |
| ☐ | Ref 2 | GÉNÉALOGIE ET TEXTES ANCIENS, de Georges TÊTE | 19,00 € |
| ☐ | Ref 3 | PROVENÇAUX ILLUSTRES | 26,00 € |
| ☐ | Ref 5 | RÉPERTOIRE TOPONYMIQUE DE LA FRANCE AU XVIII ^e SIÈCLE
d'après les levés de CASSINI (Région PACA) | 40,00 € |
| ☐ | Ref 7 | cédérom DICTIONNAIRE DES NOMS DE FAMILLES - 2 ^e édition CGMP | 12,00 € |
| ☐ | Ref 9 | Revue Provence-Généalogie | 6,00 € |
- Les « **Provence-Généalogie** » anciens sont en vente dans la limite des disponibilités.

Pour toute commande vous adresser au CGMP - BP 70030 - 13243 Marseille cedex 01

VOS SOUVENIRS SONT PRÉCIEUX ET SI VOUS LES TRANSFORMIEZ EN LIVRE ?



Les histoires de famille s'écoulent... et puis s'oublient.
Quand ceux qui les racontent disparaissent, une partie de l'histoire
familiale est alors perdue à jamais.

Rassembler ses souvenirs dans un livre, c'est leur permettre d'être
transmis, intacts, aux générations suivantes. Faire le récit de sa vie,
c'est aussi témoigner de la grande Histoire par le prisme de la petite.

Pour transmettre votre histoire, celle de vos grands-parents, de vos
parents, je vous propose d'en faire un livre, imprimé au nombre
d'exemplaires de votre choix et agrémenté d'un livret photos.

Pour parler de votre projet :

Agnès Jésupret

06.63.79.69.87

ajesupret@yahoo.fr



Pour en savoir plus :

www.larembobineuse.fr



Nos ancêtres

GÉNÉALOGIE DESCENDANTE de Claude Savornin et Catherine Martin Seyne les Alpes - 5 générations *Bénédicte Savornin (04)*

Quand j'ai commencé ma généalogie sur Seyne, beaucoup d'ascendances s'arrêtaient à 1650-1600 voire plus récemment, beaucoup de familles souches isolées des couples comme Guillaume SAVORNIN x C LOMBARD, Jacques S X Catherine DOU, etc... mais leurs parents ? rien parfois même pas le nom du père.

Grâce aux Archives notariales, quittances pour dot (QD), partage entre frères, quittance pour hoirs, etc.... j'ai reconstitué petit à petit des familles, rassemblé orphelins et leurs parents, frères et sœurs.

Voici donc la descendance sur 5 générations du couple Claude SAVORNIN et Catherine MARTIN 10 fois mes sozans mais non patronymique. Ancêtres de bon nombre de généalogistes, du député Marc Antoine SAVORNIN, de la branche des notaires MATHIEU, des PIOLLE de CHAMPFLORIN, d'une branche LAUTARET de Saint Vincent les Forts, des TIRAN, LAMBERT de PONTIS, des MICHELS, GUIBAUDS, EYGRETS de la BREOLE, de familles de MONTCLAR, SELONNET, LE VERNET etc...et bien sûr de beaucoup de Seynois actuels.

Je tiens à votre disposition la généalogie détaillée de chaque branche avec les mentions des Testaments CM, actes divers et variés.

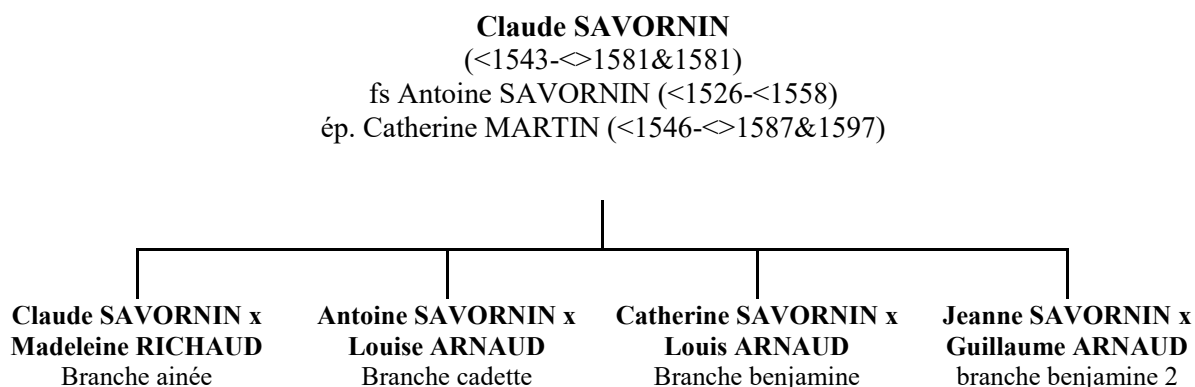
Sources : Archives notariales/Archives Départementales 04 ; Actes notariaux 1EXXX : AD05.
Lieux principaux : S(04) : Seyne les Alpes (04), S/Pompiéry : Seyne / Hameau de Pompiéry, S/Faut : Seyne /Hameau du Faut, S/StPons : S/ Hameau de St Pons ; Montclar : Montclar (04) ; LV04 : Le Vernet (04) ; SVLF : Saint Vincent les Forts.

Version plus courte :

Voici la descendance succincte 5 générations du couple Claude SAVORNIN x Catherine MARTIN. Ancêtres de bon nombre de généalogistes, du député Marc Antoine SAVORNIN, de la branche des notaires MATHIEU, des PIOLLE de CHAMPFLORIN, d'une branche LAUTARET de Saint Vincent les Forts, des TIRAN, LAMBERT de PONTIS, des MICHELS, GUIBAUDS, EYGRETS de la BREOLE, de familles de MONTCLAR, SELONNET, LE VERNET etc...et bien sûr de beaucoup de Seynois actuels.

Sources : Actes notariaux 2EXXX 1Bxxx : Archives notariales/Archives Départementales 04 ; Actes notariaux 1EXXX = AD05.

Lieux principaux : S(04) : Seyne les Alpes (04), S/Pompiéry : Seyne / Hameau de Pompiéry, S/Faut : Seyne /Hameau



Branche principale

I Claude SAVORNIN °/1543 S/Faut + 31/1/1581/ /29/10/1581 fs Antoine SAVORNIN (<1526-<1558),

X ca 8/1/1559 S(04) CM 2E6664/118 S(04) **Catherine MARTIN** °/1546 S/Maures + 22/4/1587/ /2/12/1597 fa Antoine MARTIN (<1526-<1559) et Jehanne SILVE (<1526->1573) d'où :

I) **Claude SAVORNIN** x Madeleine RICHAUD
Auteur de la BRANCHE AÎNÉE pages 3-7

II) **Antoine SAVORNIN** X Louise ARNAUD
Auteur de la BRANCHE CADETTE qui suivra. pages 8-9

III) **Catherine SAVORNIN** X Louys ARNAUD
Auteur de la BRANCHE BENJAMINE qui suivra. pages 10-11

IV) **Jeanne SAVORNIN** X Guillaume ARNAUD
Auteur de la branche benjamine 2 qui suivra. pages 12-13

Branche Claude S X C MARTIN / Claude SAVORNIN X Madeleine RICHAUD

II Claude SAVORNIN °/1565 S/Maure + 30/6/1628/ /3/5/1630, Marchand

X ca 25/2/1588 S/St Pons CM 2E6691/72 **Madeleine RICHAUD** °/1574 S(04) + 17/3/1628//3/10/1631 fa Pierre RICHAUD (+<1599&1605) et Jeanne ROMAN (+<1573&1586) d'où :

1) **Pierre SAVORNIN** XJ ALPHAND XX M LOMBARD *qui suit*

2) **Guillaume SAVORNIN** X C LOMBARD *qui suivra*

3) **Jean SAVORNIN** X LANTELME *qui suivra*

4) **Marguerite SAVORNIN** X PASCAL XX BAILLE *qui suivra*

5) **Jacques SAVORNIN** X C DOU *qui suit*

6) **Pol SAVORNIN**, °/1620, + 17/3/1628/ /3/10/1631.

7) **Jean Antoine SAVORNIN** X BAILLE *qui suivra*

8) **Antoine SAVORNIN** X A JAUBERT *qui suivra.*

9) **Claude SAVORNIN** x A ROUGON *qui suivra.*

Sous-branche Claude S X C MARTIN / CL SAVORNIN X MAD RICHAUD / pierre s x j alphand xx lombard

III Pierre SAVORNIN, °/1597 S(04) + 28/3/1633/ /20/11/1635.

X/1625 **Jeanne ALPHAND** °SVLF + 13/4/1626/ /1631 fa Jehan ALPHAND et Peyrone THEUS, XX 17/1/1631 Beaujeu, CM 1B479/192 **Madeleine LOMBARD** °1600 Beaujeu +20/11/1635/, fa Antoine LOMBARD et Claude DAVIN. Il eut de ces unions :

Du premier lit :

1) **Marie SAVORNIN**, °/1631 S(04) + 2/1/1692/ /4/2/1698.

X /8/5/1649 **Jehan LAUTARET** °/1616 Digne-les-Bains +15/8/1666//29/12/1670 SVLF Escuyer fs Jehan TAVAN DU LAUTARET (<1594-<1639&1644) et Louise ISOARD (<1594->1650) d'où :

a) **Isabeau LAUTARET** °/1655 SVLF + 19/5/1719/ X /1674, CM (cf QD LAMBERT JAC § LAUTARET ISAB 10/12/1699 2E15692/122) La Bréole **Jacques LAMBERT** °Pontis +28/4/1712//19/5/1719, Marchand, fs Honoré LAMBERT (+<1657&1657), Rentier des droits seigneuriaux de Pontis et Louise TIRAN, d'où : **Jeanne L** X J A TIRAN Notaire, **Marie L** x J Joseph DISDIER fs Mathieu D notaire Rousset, **Joseph L** Marchand x Hélène LYON, **Jean L** Marchand Embrun X Mad. TANC XX Jeanne LIONS, **Pierre L** Prêtre, **Louise L** X Ant. ALPHAND, **Claude L** Marchand, **Antoine L** Marchand Lyon 69.

b) **André LAUTARET** °(e)1659 SVLF +27/4/1739 bourgeois Noble.

X 17/12/1674 Gigors **Jeanne TORNIAIRE** °Gigors + 1/3/1706 SVLF, fa Guillaume TOURNIAIRE (+<1684&1688) bourgeois et Suzanne TOURNIAIRE (+<1690&1700), dont : **Isabeau LAUTARET** x Antoine CHABRAND ; **Marie L** x Michel Martin Notaire, **Antoine L** Capitaine Châtelain SVLF x M ALPHAND xx Fr. ARNAUD, **Jean L** Marchand, **Joseph L**, **Isabeau Mineure L** x Joseph Rolland.

c) **Jeanne LAUTARET** °/1660SVLF +11/1/1695//1/8/1708.

X le 29/12/1672 SVLF **Jean MICHEL** °/1657 la Bréole + 3/4/1728/ /22/1/1749, Notaire Royal fs Daniel MICHEL (<1610->1682), ménager la bréole et Anne LIEUTARD (<1612->1654), d'où : **Marie MICHEL** x Claude Charbonnier ; **Claude MICHEL** Notaire +1739//1747 X1709 Marg SAVORNIN ; **Joseph MICHEL** Soldat ; **Françoise MICHEL**.

Ledit Jean Michel XX Catherine DESCHAUX. De cette union naquirent Jeanne M - Anne M - Jean M - Françoise M - Balthazard M

d) **Jean LAUTARET**, °1663 SVLF +15/1/1728 SVLF sp

e) **Étienne LAUTARET** °/1668 SVLF +11/6/1715/, Marchand Cazal.

Du second lit :

2) **Catherine SAVORNIN** °ca 1632 S(04) + 6/4/1670 S/ St Pons (04) fa Pierre S §Mad LOMBARD. X vers 10/7/1644 S(04) CM 2E6731/234 **Pierre PEYTRAL** °/1620 + 18/3/1683//6/5/1686, fs Pierre PEYTRAL et Jeanne PELLEGRIN, d'où : **Claude PEYTRAL** X Marguerite SAUVE (d'où Anne X Pierre TUREL Cordonnier, Jean P. X Suzanne SAVORNIN XX Marie du Lauzet) ; **Isabeau PEYTRAL** X Claude SILVE ; **Antoine PEYTRAL** X Catherine SAVORNIN (dont Jacques P X Mad Anne JAME Claude, Anne P x Joseph REYNIER, Marc Antoine P, Jean P 1708-1739 sp Thérèse P x Pierre ARNAUD,).

3) **Marguerite SAVORNIN**, °(e)1632
+20/12/1685 S/St Pons.

X 27/6/1649 S(04) CM 2E6733/73 **Jean SILVE** °/1623 + 16/4/1695//11/9/1703, Marchand, fs François SILVE et Honorade SILVE, dont : **Catherine SILVE** X Honoré SILVE (dont Claude S x Marg VERNET) ; **Marthe SILVE** X Jacques SILVE (dont Pierre S X Rose PASCAL) ; **Françoise SILVE** X Antoine SAVORNIN ; **Joseph SILVE** X Suzanne Rose MATHIEU (dont Thérèse S X Joseph PASCAL, Jean S X Isabeau SILVE, François prêtre.) ; **François SILVE** Marchand Cazal 1703.

**Sous-branche Claude S X C MARTIN/
CL SAVORNIN X MAD RICHAUD /
Guillaume s X c LOMBARD**

III **Guillaume SAVORNIN** °ca1598 S/StPons
+26/12/1672, Marchand.

X /23/5/1636 (cf Quit Dot du 30/11/1634 2°6728/349)
Catherine LOMBARD °22/7/1610 Beaujeu(04),
+2/10/1692 S/St Pons, fa Jehan LOMBARD et Madeleine LEYDET, d'où :

1) **Antoine SAVORNIN** °1631 +14/5/1704, marchand X 5/6/1656 S(04) CM 2E6734/66 **Marguerite CHEVALLIER** °/1640 +28/5/1702 S/St Pons, fa Étienne CHEVALLIER et Françoise SAUVE, d'où : **Anne S** x André GALLAND (dont Joseph GALLAND x Suzanne ROUGON, Jean 1682-1750 X Mad SAVORNIN, Catherine X Etienne Du LAUZET, ...) ; **Joseph S** x Agnès PASCAL (dont Jean Antoine S x Marguerite GILLET, Jean Joseph S Prêtre, Anne S X Jean ROUIT.....) ; **Catherine S** x Honoré GALLAND (dont Pierre G X Jeanne ROUGON, Antoine frère St Dominique) ; **Pierre S** X Anne REYNIER (dont Jacques S Bridier X Justine MARTIN XX Marg AMIEL, Thérèse S x Jean VINCENS, Marie Anne S X Louis André ROMAN, Clère S x J Antoine MARTIN....) ; **Madeleine S** x François VERNET XX Claude MOULIN (dont Jean Moulin X Jeanne PEYTRAL, Joseph MOULIN X Marguerite ALESTIN) ; **Jacques S** X Suzanne JURAMY XX Madeleine HERMITTE (dont du XX Dominique S X Marguerite GIRARD) ; **Jeanne S** X Guillaume VERNET (dont François VERNET X Thérèse ARNAUD XX Anne SAVORNIN, Marguerite V X Claude SILVE, Anne V x Esprit JURAMY, Agnès V x Joseph LOMBARD....) ; **Jean S** X Marie PAYAN (dont Jeanne S X Etienne JURAMY, Anne S x Durand CHABOT, Rose S x Pierre MARTEL XX J Ant ROUX, Lucrèce S x Ant. CLARION, Marguerite S x Jacques ISOARD...) ; **Marguerite S** X J Joseph BAILLE (dont Antoine BAILLE X Marg Mad SAVORNIN, Thérèse B X Paul JURAMY, Anne B x Joseph ROUIT, Marguerite B X J Joseph REMUSAT) ; **Claire S** X Esprit ARNAUD (dont Pierre ARNAUD X Thérèse PEYTRAL XX Suzanne DANIEL).

2) **Claude SAVORNIN** °1633 +6/9/1706 Marchand, X /1668 avec **Catherine VERNET** °25/3/1645 S/Couloubroux +24/2/1694 S/StPons, fa Pancrace VERNET ((e) 1597-1686) et Claire MASSEBOEUF ((e) 1629-1694), d'où : **Charles S** X Jeanne ARNAUD

fa Esprit Catherine DAUMAS (dont Gaspard SAVORNIN Notaire procureur X E REMUSAT) ; **Jacques S** X Madeleine PAUL (dont Marie S X Fr A AUBRAN...) ; **Jean S** X Anne ROUX (dont Toussains S Marchand X Anne MARGAILLAN, Jeanne S X Joseph BUES) ; **Anne S** X Esprit TURREL Notaire (dont Catherine TURREL x Etienne HERMITTE, Jeanne TURREL x Pierre AGUILLON, Jean TURREL Notaire X Marie PAYAN....) ; **Joseph S** X Catherine SAVORNIN (dont Anne X François VERNET, Marguerite Madeleine x A BAILLE, Jacques S X Anne ASTOIN)

3) **Anne SAVORNIN**, °/1638 S(04) +13/5/1713 S/St Pons.

X 7/1/1652 S(04), CM 2E6733 **Jean REYBAUD** °1637 +6/9/1697 S/St Pons, fs Nicolas REYBAUD et Louise SAVORNIN, dont : **Jeanne REYBAUD** X Pierre ALPHAND (dont Anne A x Jean PASCAL, Antoine A X Marguerite BONNET, Catherine A X Jean SILVE...) ; **Jean REYBAUD** X Isabeau BUCELLE ; **Joseph REYBAUD** X Clère THEUS (dont Antoine R X Catherine PASCAL, Guillaume R X Marie PASCAL) ; **Catherine REYBAUD** X Balthazard REMUSAT (dont Anne REMUSAT X Jacques SILVE) ; **Louise Rose REYBAUD** X Antoine ARNAUD, **Guillaume REYBAUD** Père Secondaire...

4) **Madeleine SAVORNIN** °/1639 S(04)
+26/12/1723 S/St Pons.

X 21/2/1653 S(04) CM 2E6734 / 175 **Louis SILVE** °/1638 S(04) + 5/1/1691/ /15/1/1691, fs Pierre SILVE et Louise CHABOT d'où : **Joseph SILVE** X Marthe SILVE (dont Isabeau SILVE X Jean SILVE) ; **Jacques SILVE** X Honorade ISOARD XX Madeleine GALLAND ; **Catherine SILVE** X Claude SILVE (dont Pons S x Marie ARNAUD, Jeanne SILVE X Antoine LIOTARD, Anne SILVE X Louis ARNAUD,) ; **François SILVE** X Elisabeth CHEVALIER (dont Catherine SILVE X Antoine GALLAND, Madeleine S x Joseph SILVE, Joseph S X Marg ARNAUD, Thérèse S X Jacques JAUBERT ...)

5) **Jacques SAVORNIN** °/1650 S(04), +25/6/1713/ /1728, Marchand X 4/6/1678 Montclar **Honorade PIEULLE** °24/9/1661 Montclar +6/6/1678//20/1/1682, fa Antoine PIOLLE et Catherine HERMITTE.XX 20/1/1682 S(04) CM 2E6762/1175 **Thérèse LAUGIER** °3/3/1669 +3/6/1747 S(04), fa François André LAUGIER et Jeanne HENRY, Il eut de ces unions : *Du second lit* : **Antoine SAVORNIN** 1696 +1738/ Notaire procureur ; **Françoise SAVORNIN** x Pierre SILVE ; **Suzanne Rose SAVORNIN** X Louis BONNET ; **Louise SAVORNIN** X Louis ARNAUD (dont Marie Thérèse A x J A Pierre SAUVE...) ; **Jean François SAVORNIN** Notaire Procureur x Anne Bégnigne Victoire FAURE (dont André François SAVORNIN conseiller du Roy, Juge, X Hyppolite FAURE de MAUPIEUX de VERCOS XX Thérèse St MARTIN, Victoire Bégnine S X Antoine JACOB, Marc Antoine Jean Louis S Notaire, député + 4/7/1825 Bruxelles X A M Cath JAUBERT XX ?)...

6) **François SAVORNIN** °1642 + 31/7/1732 propriétaire. X 17/11/1681 S/St Pons CM 2^E6781/140 S (04) **Claire PASCAL** °(e)1660, +21/4/1722 S/StPons, fa Jean PASCAL et Catherine MATHIEU, d'où : **Jeanne SAVORNIN** X Etienne MARTIN (dont François MARTIN x A M MARGAILLAN, Claire MARTIN X Pierre ARNAUD, Rose M X Honoré ROUIT,...) ; **Catherine S** X Louis SILVE (dont Etienne SILVE X Catherine DANIEL, Rose SILVE X François JAUBERT, ...) ; **Marguerite S** X Joseph ROUX (dont Brigitte ROUX X Jean Baptiste HERMITTE, Jeanne R X Joseph VERNET, Guillaume R x Marie Etienne TURREL...) ; **Catherine S** X Joseph PONS ; **Pierre S** X Rose CHABOT (dont Claire S X Jacques CHEVALIER XX 2E6863 / 416 Joseph CHAMPSAUR, Joseph S X M A PEYTRAL, J André S X Marguerite PEYTRAL, Jacques S x Anne DAVIN) ; **André S** prêtre ; **Claire S** x Laurent ROUX.

**Sous-branche Claude S X C MARTIN/
CL SAVORNIN X MAD RICHAUD /
Jean s x LANTELME**

III **Jean SAVORNIN** °/1603 S(04) + 24/12/1637//20/2/1638.
X /23/5/1636 **Marguerite LANTELME** °(e)1616 +2/3/1690 S/StPons, fa Louis LANTELME (+<1630&1631) et Jeanne ARNAUD (+1648), d'où :

1) **Magdeleine S** °/1637 S(04) +17/4/1678//9/1/1686. X ca 7/2/1654 CM 2E6734/195 **Antoine TIRAN** °/1628 Pontis +4/4/1671 Notaire Royal fs Jacques TIRAN (+<1648&1651) et Suzanne SAVORNIN (+<1656&1674), d'où : **Suzanne TIRAN** x Claude THEUS Notaire SVLF (dont Joseph THEUS Notaire X Suzanne CAIRE XX Catherine PASCALIS, Madeleine THEUS X Honoré TURREL, Isabeau THEUS x Joseph JAME, Catherine THEUS X Jean SILVE, Jacques THEUS Prêtre Ubaye, Jeanne THEUS x Joseph SAVORNIN, Jean Antoine THEUS X Isabeau CHEVALLIER, Etienne THEUS prêtre, Marie THEUS X Jean REYNAUD...) ; **Marie TIRAN** X Dominique VIGNE du Lauzet (dont Jeanne VIGNE X Joseph DERBESY, Jean Baptiste VIGNE X Catherine COTOLENC, Marie VIGNE X Antoine FABRE, ...) ; **Jacques TIRAN** X Catherine VIGNE (dont Madeleine TIRAN X (cm 1B515/869) André TIRAN, Isabeau T X CM 2^E15692/57 Jean Baptiste EYRAUD, Jeanne T X 2^E12127/100 Balthazar DESCHAUX, Joseph T X (cm 1E2460/96) X Marie SOUCHIER, Catherine T X cm 2°12128/123 Jacques CHAIX) ; **J Antoine TIRAN** Notaire Pontis X Jeanne LAMBERT (dont Madeleine T X Jean CHARBONNIER, Antoine T Notaire X Marie SOUCHIER, Ellaine T X Pierre DONNEAUD) ; **Joseph TIRAN**, Marchand Cazal (?).

**Sous-branche Claude S X C MARTIN/
CL SAVORNIN X MAD RICHAUD /
Marguerite S X PASCAL XX BAILLE**

III **Marguerite SAVORNIN**, °/1603 S/St Pons +18/2/1674/. X 11/6/1617 S(04) CM 2E6685/142 **Sébastien PASCAL** °/1602 S/Pompiery + 17/3/1628//1631, fs Claude PASCAL (+1616) et Catherine

PEYTRAL (+1627) XX 1631, CM LE VERNET (cf QD 2E7118 / 365) **François BAILLE** °né/1615 Le Vernet + 14/2/1674/ /18/2/1674, Marchand 1653, fs Loys BAILLE (<1575-<1628&1631) et Jeanne SIMON (<1590-<1670), Elle eut de ces unions :

Du premier lit :

1) **Jean PASCAL** °14/11/1627 S(04) +26/3/1634.

Du second lit :

2) **Honoré BAILLE**, °/1633 LV + 10/5/1706//25/6/1706. X ca 15/10/1656 CM 2E7121/665 **Catherine BAILLE** °/1635 LV04 +10/5/1706/, fa Angelin BAILLE ((c) 1605-1675), Lieutenant de Juge / Baille et Louise MONIER (<1614-1674), d'où : **Françoise BAILLE** X Jacques JURAMY (dont Antoine JURAMY X Louise LAFFONT, Jacques JURAMY X Catherine MALET, Madeleine JURAMY x Dominique JACOB, Suzanne JURAMY X Pierre DAUMAS ...) ; **Elisabeth BAILLE** X Esprit ARNAUD (dont Joseph ARNAUD X Rose CHEVALIER, Marie ARNAUD X Jean CHAMPSAUR, ...) ; **Jacques BAILLE** X Marguerite DONNADIEU (dont Agathe BAILE X Jean GONDON,...) ; **Joseph BAILLE** Prêtre Digne, **Anne B** X/1/1694 ?

3) **Marguerite BAILLE**, °/1635 LV04 +26/7/1699/. X /3/7/1647 **Jean Antoine BAILLE** ° ca 8/1633 LV04 + 3/3/1687/ /24/2/1688, marchand, fs Honoré BAILLE (<1598-<1663&1667) et Honorade REYNAUD (†<1637&1659), d'où : **Françoise BAILLE** X 1B505/579 Jean PLAUCHU (dont Jean PLAUCHU X Suzanne EBRARD, Isabeau P X Michel MARTIN, Madeleine P X Laurens REYNAUD) ; **Isabeau BAILLE** x Pierre SAUVE (dont Durand SAUVE Sr de Verdaches X Claire BAILLE, Jean Antoine SAUVE CoSr de Verdaches X Catherine BAILLE, Isabeau SAUVE X Balthazard TURREL, Marguerite SAUVE X Jean BAILLE, Joseph SAUVE, Religieux de St Dominique, Marie Thérèse SAUVE X Antoine MICHEL de Barrême) ; **Catherine BAILLE** X Jean AILHAUD (dont Jean Antoine AILHAUD X Isabeau SALETTE) ; **Joseph BAILLE** X Eléonore FABRY (dont Jean Antoine BAILE notaire x Victoire HODOUL, Marguerite x Honnoré ISOARD) ; **Pierre B** prêtre la Robine ; **Gaspard BAILLE** X Clère de MICHEL (dont Durand B x Suzanne Baille XX Anne Saunier) ; **Marie BAILLE** X Honoré LAMBERT (dont Marguerite L, Jean L x Marie JARTOUX) ; **Noé BAILLE** Prêtre.

4) **Madeleine BAILLE**, °/1640 LV04 +22/2/1694/. X 7/2/1656 **Antoine VILHON** °/1636 le Vernet +20/11/1700/, Marchand, fs Jean VILHON et Marguerite BOURRELY, d'où : **Marguerite VILHON** X Jean CHAUSSEGROS (dont Antoine CHAUSSEGROS x Isabeau SEGOND) ; **Joseph V** X Marguerite BAILLE (dont Gaspard, Antoine x Marie NOBLE) ; **Jean V** x Françoise FABRY (dont Eléonore x Joseph ESMIOL, Pierre x Jeanne ESMIOL XX Jeanne BERLIE) ; **Isabeau V** X Etienne BONNAFOUX de Verdaches (dont Madeleine B x Pierre EBRARD, Marie x Jean baptiste Jaubert, Thérèse x André REYNIER, Anne x Louis ROUX,...).

5) **Catherine BAILLE** °1648 LV04 +12/1/1688 S/St Pons. X ca 14/11/1660 LV04 **Jacques CHEVALIER**, fs Pierre CHEVALLIER (+<1656&1660), noble et Jeanne ROUX (1608-1674), d'où : **Pierre CHEVALIER** X Catherine PLANCHU, **Paul CHEVALIER** X Marie PLANCHU, **Guillaume CHEVALIER** X Marguerite GUIEU.

6) **Jean BAILLE**, né LV04 avant 1650, décédé après 11/10/1688. X ?, d'où : Joseph Baille hab. Nîmes 1688

7) **Jean Baptiste BAILLE**, °/1656, + ca 13/7/1673 (cf 1b508/194) X 30/4/1671 LV(04) CM 2^E7126/25 **Isabeau BAILLE** °/1656 + 23/1/1725/ fa Angelin BAILLE ((c) 1605-1675), Lieutenant de Juge / Baille et Louise MONIER, d'où : **Joseph BAILLE** X Thérèse JURAMY (dont Jean x Jeanne Jaubert, Catherine x Pierre Rougon, Jean François x Marie Anne Rougon, Madeleine x Jacques Jaubert).

**Sous-branche Claude S X C MARTIN/
CL SAVORNIN X MAD RICHAUD /
Jacques X C DOU**

III **Jacques SAVORNIN** °/1603 + 22/1/1657/ /21/3/1663 Cordonnier.

X /1633 **Catherine DOU** °/1601 La Bréole + 17/4/1683/18/12/1683 fa Claude DOU (<1582->1622&1630) et Spérite CHEVALLIER (<1582->1622). d'où : **Claude SAVORNIN** X Suzanne ROUGIERS XX Marguerite ARNAUD ; **Antoine S** X Jeanne ROMAN (dont Louise SAVORNIN x Clément MASSE (...)) ; **Geneviève S** x Esprit SILVE (dont Anne Marthe SILVE X Antoine CHAMPSAUR) ; **Jean S** X Anne SALVAT... ; **Guillaume S** X Madeleine ROUGON ; **Jean Pierre S** X CM 2^E7127/298 Thérèse SAUVE (dont: Catherine S X Joseph FRAUSSIER, Jean Baptiste S X Marthe PIOLLE XX Madeleine SAVORNIN (dont du 1^{er} lit : Jean Pierre Savornin X Marie Anne ROCHE, du 2d lit : enfants sp))

**Sous-branche Claude S X C MARTIN/
CL SAVORNIN X MAD RICHAUD /
J A SAVORNIN X F BAILLE**

III **Jean Antoine SAVORNIN** °/1605 +27/9/1666/ Marchand. X /27/2/1637 (cf T H Baille 2E7118/234) **Françoise BAILLE** +19/8/1664 fa Honoré BAILLE et Anthonone SAUVE, d'où :

2) **Jehanne SAVORNIN** °29/8/1637 S(04) +26/7/1718.

X /1658 **Louis MATHIEU** °1631 +25/4/1691 Notaire Royal, fs Pierre MATHIEU notaire Seyne et Marguerite REMUSAT, d'où : **Pierre MATHIEU** Notaire X Isabeau CLARION (dont Louis MATHIEU Notaire X Marguerite BAILLE) ; **Françoise MATHIEU** X Pierre PEYTRAL (dont Joseph P X Suzanne REYNIER, Elisabeth P X Pierre ROUYT, Madeleine P X Joseph MOULIN, Barthélémy P X Anne TEILLAC, Louise Rose P X Etienne CHABOT) ; **Jean Antoine MATHIEU** X Elisabeth BUCELLE (dont Louis MATHIEU Notaire X Marie FINE XX Marie Thérèse REYNIER, Marguerite MATHIEU X J Jacques MASSOT, Jeanne MATHIEU

X Antoine SILVE) ; **Marie MATHIEU** X Jean MOULIN ; **Thérèse MATHIEU** X Jean MARTIN (dont Antoine MARTIN X Françoise ROUGON, Louis MARTIN Chirurgien X Suzanne ROUGIER,) ; **Suzanne Rose MATHIEU** X Joseph SILVE (dont Jean, Thérèse, Jean, ... (Voir les biographies dans sous-branche issue des SILVE).; **Charles MATHIEU** Prêtre ; **Joseph MATHIEU** X Jeanne SILVE (dont Joseph MATHIEU X Françoise MOULIN, Marguerite MATHIEU X Paul MARTEL, Elisabeth MATHIEU X Antoine PELESTOR, Thérèse MATHIEU X André PASCAL, Louis Marcellin Mathieu x Catherine PASCAL).

4) **François SAVORNIN**, bourgeois, ° 23/10/1641 S(04) +19/12/1686/ /20/8/1691.

X 29/1/1674 S/St Pons CM 2E6766 / 19 **Isabeau REMUSAT** °(e)1654, +12/6/1724, fa Jean REMUSAT (<1627->1694&1695), Docteur en Médecine et Marguerite LYONS (<1628->1678&1684), d'où : **Marguerite SAVORNIN** X Joseph TAXIL, **Lucrèce S** x Joseph JACQUES (dont J A JACQUES DE ROCHAS X E de THORON DE LA ROBINE) ; **Anne Marie S** X J François NAS DE ROMANE Avocat) ; **Louise S** X Thomas Pierre ISOARD Avocat ; **Suzanne S** X Jacques ARNAUD Médecin (dont François ARNAUD X Charlotte Françoise de LEGLISE)

5) **Anne SAVORNIN**, °18/2/1643 S(04), +1656/ /3/5/1671.

X15/10/1656 CM 2E6734 **Pierre BAILLE** °/1638 +21/2/1718/ Notaire Le Vernet 1656-1664 fs Angelin BAILLE, Lieutenant de Juge / Baille et Louise MONIER, d'où : **Joseph BAILLE** prêtre, **Mathieu BAILLE** cavalier lieutenant Colonel,

8) **Marguerite SAVORNIN**, °23/2/1648 S(04) +1666/.

X 28/2/1666 CM 2E6764/786 **Mathieu CHAUVET** °/1650 Méolans +16/9/1708/ /1/5/1711 Notaire Ducal, fs Joseph F Barthélémy CHAUVET et Peyronne LEBRE, d'où : **Jean Antoine CHAUVET** X Madeleine BLANQUI.

10) **Catherine SAVORNIN** °18/1/1651 S(04) +28/4/1693/.

X/1669 **Jean Antoine BAILE** °/1652 +/1669.

XX 24/2/1669 S(04) CM 2E6765/200 **Louis GARCIN** °16/1/1641 S(04) +26/9/1674, Docteur en Médecine, fs Jean André GARCIN et Jeanne PEAUTRIER.XXX 19/11/1679 S(04) CM 2E6766/394 **André SALLETES**, °/1655 Mézel +10/5/1682/. Elle eut de ces unions : du 2d lit : **Suzanne Rose GARCIN** X Joseph AUGIER

16) **Louise SAVORNIN**, °13/1/1661 S(04), +1678/.

X 3/1/1678 S(04) **Jean François AUBERT**, ° Sisteron fs Gaspard AUBERT, d'où : **Marie Anne AUBERT** X1705/ ? MEYRANNES

17) **Marie SAVORNIN**, °1/8/1662 S(04) +9/9/1704. X 26/1/1681 S(04) CM 2E6783/366

Charles PIOLLE °1/10/1650 +12/8/1730 Notaire Royal et procureur et commissaire d'artillerie Seyne, fs Jean PIOLLE et Lucrèce DE RIVES, d'où : **Jean André PIOLLE** X Geneviève BUCELLE (dont Joseph PIOLLE X Françoise MARTIN) ; **Antoine PIOLLE** Avocat X/16/10/1721 ?? ; **Marguerite PIOLLE** X Joseph REYNIER Notaire (dont Charles REYNIER X Claire ROUGON) ; **Françoise PIOLLE** X Jean Pierre TIRAN Docteur (dont Antoine Joseph TIRAN Médecin X Marianne PASCAL, Jean-Pierre TIRAN Lieutenant régiment Aix, Marguerite TIRAN X Laurent Jessé BAYLE député) ; **Pierre PIOLLE DE CHAMPFLORIN** X Agathe BAILLE (dont Charles P DE CHAMPFLORIN X Marie Anne MAURIN, Marie Thérèse P X Joseph ALPHAND ; Rose P X Pierre Pons ARNAUD Avocat ; Jean Baptiste Joseph PIOLLE DE CHAMPFLORIN Prêtre)....

**Sous-branche Claude S X C MARTIN/
CL SAVORNIN X MAD RICHAUD /
Antoine S X A JAUBERT**

III **Antoine SAVORNIN** °/1604 S(04) + 23/12/1676 / /17/3/1684 Marchand. X 30/6/1628 **Anne JAUBERT** °12/5/1616 S(04) +20/11/1675/, fa Antoine JAUBERT, Marchand bourgeois et Catherine JURAMY, d'où :

2) **Catherine S** °6/12/1635 S(04) + 11/5/1705 Montclar. X/1653 **Noël EBRARD** °7/3/1632 +14/8/1702, fs Jehan EBRARD (+<>1648&1652) et Jeanne LIEUTARD +<>1636&1638), d'où : **Françoise EBRARD** X Pierre ROUGON (dont Marie ROUGON X Barthélémy JURAMY, Esprit R X Catherine SAVORNIN XX Antoinette DONEAUD, Anne R X Nicolas LARCHE, Jeanne R X Joseph BOYER, Madeleine R X Joseph MAISSE) ; **Modeste EBRARD** X Marie Mad CHAMPSAUR (dont Catherine E X J Joseph SECOND) ; **Marguerite EBRARD** X Honoré JURAMY XX François SECON ; **Louis EBRARD** X Thérèse ROUGNY XX Marie HERMITTE XX Anne BONNAFOUX (dont : du 1er lit Arnoux EBRARD Chirurgien X Claire EBRARD, Henry EBRARD X Marie MARGAILLAN ; du 3è lit : Marie Anne EBRARD X Grégoire BRUNET).

3) **Antoine SAVORNIN** °4/11/1638 +19/11/1705 S(04) Notaire Royal § procureur.

X 24/4/1657 S(04) CM 1B500/133 ET 2e6764/49 **Marie ANDRÉ**, °2/11/1645 +20/2/1706 fa Louis ANDRÉ (~ 1613-1652), Notaire 1642-1648 et Marguerite GUION (1620-1690), d'où : **Louis André SAVORNIN** Notaire X Anne Marie LAUGIER XX Françoise de LATIL (dont du 2d lit : Claire SAVORNIN X Pierre CHAIX) ; **Anne SAVORNIN** X Henri SAVORNIN Notaire (dont Marie Anne S X François ALLEMAND, Marcelline S x Joseph LOMBARD) ; **Joseph S** prêtre ; **Dominique S** Bourgeois ; **Antoine S** Médecin ; **Jean Baptiste S** X Suzanne CARLE ; **Claire S** X Louis REMUSAT Apothicaire (dont Antoine REMUSAT

Apothicaire X Catherine CHAUVET, Jeanne REMUSAT X Jean MEYERE Apothicaire, Marie REMUSAT X François BOUQUIN, Suzanne REMUSAT X Pierre Jacques FABRE Apothicaire) ; **Isabeau S** X Pierre PELISSIER Apothicaire ; **Marie S** X Adrien BASSIGNOL (dont Honoré BASSIGNOL X Marguerite TUREL) ; **Henri SAVORNIN Soldat du Roy** X Louise PASCAL XX Louise PEYTRAL (dont du 1er lit : Elisabeth Marceline SAVORNIN X Pierre AUGIER) ; **Marguerite S** X Claude MICHEL Notaire la Bréole (dont Joseph MICHEL X Marie GOIRAND XX Jeanne EYGRET, Honoré MICHEL X 30/5/1750/ à Huningue (?) Hollande, Marie MICHEL X Joseph GOIRAND).

4) **Jeanne SAVORNIN** °17/11/1641 S(04) + 20/11/1675/. X vers 2/6/1658 S(04) CM 2E6764/156 **Michel BESSON**, fs Balthazard BESSON et Marguerite ROUX.

5) **Louis SAVORNIN** +22/9/1644 +5/9/1704/ Official de l'Archevêque d'Embrun.

6) **Jacques SAVORNIN** °14/11/1647 +13/9/1698/ Marchand

X 20/1/1669 S(04) CM 2E6753/92 **Jeanne ANDRÉ**, °28/3/1650 +20/10/1677/ fa Louis ANDRÉ (~ 1613-1652), Notaire et Marguerite GUION (1620-1690) XX 16/11/1683 Digne CM 1B512/47 **Jeanne AMOUREUX**, fa Pierre AMOUREUX (+<>1681&1683), Bourgeois Digne 1656 Procureur et Anne de ANDRÉ (+<>1656&1683). D'où : du 1er lit : **Agnès SAVORNIN** X Pierre GARCIN Apothicaire (dont Jeanne GARCIN X Baltazard PEAUTRIER Notaire, Hyacinthe GARCIN X Madeleine CONSTANS, Claire GARCIN X/2/10/1728 ; Marie Anne GARCIN X Jean baptiste TRONC, Rose GARCIN X Jean ARNAUD) ; du 2d lit : **Anne Thérèse S** X Yves Pons REYNIER (dont Jeanne ELISABETH REYNIER X Jacques DOU, Marguerite Lucresse REYNIER X André CONIL, Marie Thérèse REYNIER XX Louis MATHIEU Notaire, Claire REYNIER X Pierre Joseph MATHIEU, Marthe REYNIER X Honoré AMIELH) ; **Louis André SAVORNIN** X Marguerite Lucresse GAUTIER (dont Jeanne S X Antoine JURAMY Grefier royal, Anne Thérèse S X Jean Antoine REYNIER, Jacques SAVORNIN X Marie Anne Sophie ARNAUD ; Balthazar S Religieux).

9) **Pierre SAVORNIN**, Religieux de l'ordre de St Dominique, ° 8/5/1692 S(04) +2/9/1708/ sp.

**Sous-branche Claude S X C MARTIN/
CL SAVORNIN X MAD RICHAUD /
Claude s xx Antoine ROUGON**

III **Claude SAVORNIN**, °/1610 +2/12/1682 S(04). X 13/3/1625 **Guillaume SAVORNIN**, °23/4/1597 +1627/ / 1631 cordonier, fs Pierre SAVORNIN (+<>1613&1616) et Jeanne BERNARD (+<>1603&1632).XX ca 28/3/1631 S(04) CM 2E6718/337 **Antoine ROUGON**, Marchand fs Pierre ROUGON et Sébastienne CHABOT. Elle eut de ces unions :

Du second lit :

1) **Magdeleine ROUGON** °15/3/1632 +3/12/1684 S/StPons X /1650 **Jean Pierre JURAMY** +1692/ fs Arthur JURAMY (+<>1628&1631) Médecin et Jeanne d'ACHARD, d'où : **Catherine JURAMY** X Jean GARCIN XX Jean Antoine CHEVALIER (dont Jeanne Chevalier X Louis ACHARD, Marie C X Joseph BONNAFOUX) ; **Marguerite J** X/1684 Aix13 Sylvestre MONIN (?) ; **Claudette J** X Jean Pierre JURAMY (dont Claude JURAMY X Marie JURAMY) ; **Claude JURAMY** prêtre ; **Jeanne J** X Pierre PASCAL ; **Suzanne J** X Louis DELAYE ; **Jean Pierre JURAMY** X Marguerite ACHARD (dont J-Pierre JURAMY X Marie Madeleine MICHEL).

3) **Françoise ROUGON** ° 30/3/1637 S(04) + 22/11/1693. X vers 19/2/1653 S(04) CM 2E6734/32 **Jean ROMIEU**, Marchand, fs Honoré ROMIEU (†<1653) et Anne RICHELME (†>1653).

XX 23/9/1668 S(04) **André CARLES** °1638 +29/1/1718, Chirurgien, fs Claude CARLES (+1660), Rentier de Selonnet et Marguerite ACHARD.

Elle eut de ces unions : du 1er lit **Noé ROMIEU** +1671/ ; du 2d lit : **Anne CARLES** X Martial FERCHAT chirurgien (dont Louise FERCHAT X Noël GAILLARD aubergiste, Pierre François FERCHAT Chirurgien la Bréole X Madeleine DE VARS, Clère FERCHAT X Jacques de MASSE DE SERRELUC) ; **Louise CARLES** X Paul JOYNE ; **Jeanne CARLES** X Joseph DAUMAS.

5) **Jeanne ROUGON** °26/6/1641 + 20/7/1672 S(04) ; X/1660 **Antoine BONNET** +28/9/1694 fs Honoré BONNET et Lucrèce PASCAL ...

8) **Gaspard ROUGON** °26/4/1649 + 21/9/1724 bourgeois. X/1668 (cf QD 2E6754 / 269) **Louise LAUGIER** °25/8/1647 +7/1/1723 fa Pierre LAUGIER et Jehanne JAUBERT, d'où : **Pierre ROUGON** X Claire SOUCHON (dont Claire R X Charles REYNIER, François André ROUGON X Claire Marie Elisabeth Jérôme SAUVE) ; **Jacques ROUGON** X Françoise TANC.

Antoine SAVORNIN X Louise ARNAUD

II **Antoine SAVORNIN** °1565 S(04) + 7/9/1614/ /15/10/1614. X/1593 **Louise ARNAUD** °1580 +3/4/1625/ /2/12/1631, fa Jehan ARNAUD (+<>1585&1586) et Catherine PEYTRAL, d'où :

1) **Catherine SAVORNIN** *Qui suit en III.*

2) **Jeanne SAVORNIN** *Auteur de la sous-branche issue des VERNET et ARNAUD qui suivra.*

Sous-branche cadette Claude S X C MARTIN / A SAVORNIN X LOUISE ARNAUD / Catherine S X J PEYTRAL

III **Catherine SAVORNIN**, °1593 + 3/4/1625/ /13/2/1631. X vers 28/10/1607 S(04) CM 2^E6694/627 **Jacques PEYTRAL**, °1592 +30/10/1656/20/12/1656 fs Durand PEYTRAL (+<>1623&1624) et Catherine JURAM

(+<>1579&1594), d'où :

1) **Antoine PEYTRAL** °1623 S/Pompieri + 23/7/1624/.

2) **Suzanne PEYTRAL** °1623 + 5/2/1657/ S/Pompieri X /30/11/1639 **Pierre DOU** °la Bréole +5/2/1657/ /30/8/1684 fs Claude DOU (+<>1622&1630) et Spérite CHEVALLIER, d'où : **Jeanne DOU** X Pierre LIOTARD °SLVF dom la Bréole (dont Vincens LIOTARD X Suzanne MATHIEU, Alexandre LIOTARD X Suzanne MATHIEU) ; **Peyrone DOU** Aix 1684.

3) **Anne PEYTRAL**, °1623 S/Pompieri + 23/7/1624/.

4) **Guillaume PEYTRAL**, Prêtre, °1630 +22/10/1697.

Sous-branche cadette Claude S X C MARTIN / A SAVORNIN X Louise ARNAUD / Jeanne s x I VERNET xx P ARNAUD

III **Jeanne SAVORNIN** °1598 +19/6/1671.

X /2/10/1613 CM 4/2/1613 Me Jean MOUSSE Seyne (cf QD PEYTRAL X SAVORNIN du 18/10/1613 2^e6696) S(04) **Laurent VERNET** °1598 + 30/6/1629/3/3/1631 Marchand, fs Amyel VERNET ((e) 1557-1637) Marchand et Dyane BAILLE ((e) 1560-1620).XX vers 3/3/1631 S(04) CM 2^E6727/80 **Pierre ARNAUD**, °1615 +20/11/1675//16/11/1694 noble, fs Durand ARNAUD (+<>1630&1631) Cardeur et Marguerite PEYTRAL (+<>1628&1647). Elle eut de ces unions :

Du premier lit :

1) **Antoine VERNET** °1619 S(04) + 15/5/1691 S/StPons. X 5/1/1641 S(04) CM 2E6741/154 **Marguerite BIARD**, fa Honnoré BIARD (+<>1624&1627) et Catherine CHEVALLIER (+<>1628&1632), d'où : **Anne VERNET** X Antoine REMUSAT (dont Marguerite R x Pierre ARNAUD, Jean REMUSAT X Marg JAUBERT, Anne REMUSAT X Pierre ROUX, Catherine REMUSAT X Pierre ROUX) ; **Jeanne VERNET** X Jacques ROUGON Tisseur à draps (dont Joseph ROUGON X Catherine JURAMY, Honoré ROUGON X à Marseille Marguerite Rose GARCIN) ; **Anne VERNET** X Louis GAUDEMAR (dont Catherine G x Louis ARNAUD, Isabeau G X Claude BONNAFOUX) ; François VERNET X Mad SAVORNIN ; **Guillaume VERNET** X Jeanne SAVORNIN (voir descendance dans desc Guillaume Savornin x Catherine Lombard) ; **Jacques VERNET** Charpentier X Catherine ROUIT XX Marie SILVE (dont du 2d lit : Nicolas X Jeanne MOULIN XX Jeanne PASCAL, François VERNET X Thérèse PIOLLE XX Marie REMUSAT, Antoine VERNET X Marie ROUX XX Anne Marie GILLY).

2) **Marguerite VERNET** °1621 +25/12/1679 S(04) X ca 30/10/1635 S(04) CM 2E6728/474 **François ROLLAND**, Tailleur, fs Jean ROLLAND, d'où : **Paul ROLLAND** X Anne CHEVALLIER (dont Thérèse ROLLAND X Jean ARNAUD ; Jean ROLLAND X Marie ARNAUD XX Lucrèce ISOARD) ; **Marguerite ROLLAND** X Jacques ROUX (dont Anne ROUX X François TOURNIAIRE) ; **Jeanne ROLLAND** X

Etienne LOMBARD (dont Mad LOMBARD X Antoine GAY, Simon LOMBARD X Jeanne JAUBERT, François LOMBARD X Marguerite DAUMAS, Louise LOMBARD X Jean REMUSAT) ; **Anne ROLLAND** X Balthazar JAUBERT (dont François JAUBERT x Marthe LOMBARD XX Marie BONNAFOUX) ; **Catherine ROLLAND** X Claude ROUX (dont Madeleine ROUX X Jean VERNET, Suzanne ROUX X Jean Baptiste POILROUX, Balthazar ROUX X Mad CHABOT, Honoré ROUX X Isabeau BUES) ; **Marie ROLLAND** X Pierre ROLLAND dit le Majeur (dont Simon ROLLAND X Suzanne ALPHAND, Jean ROLLAND X Louise DOUTRE, Isabeau ROLLAND X Joseph LAURENS).

3) **Catherine VERNET** °/1626 +7/6/1644/ /13/1/1647.

X vers 6/5/1640 S(04) CM 2^E6730/165 **Laurent GALLAND**, °28/3/1619 +19/7/1678 Mulatier fs Honoré GALLAND (+<>1644&1645) et Jeanne ROUX.

Du second lit :

4) **Magdelene ARNAUD** °(e)1631 S(04), +31/10/1714. X vers 12/2/1649 S(04) CM 2^E6733/10 **Jean LAUGIER**, °/1630 +8/8/1654/ fs Pierre LAUGIER et Madeleine SILVE.XX vers 19/11/1657 S(04) CM 2E6764/93 **Jean REMUSAT** 1631-18/9/1706, fs Étienne REMUSAT (+<>1659&1661), Marchand et Joseph ROUX, Elle eut de ces unions : du 2d lit **Joseph REMUSAT** X Suzanne BAILLE XX Marguerite BAILLE (dont Mad REMUSAT X Jean PELLEGRIN, Gervais REMUSAT X Marthe CHAMPSAUR) ; **Suzanne REMUSAT** X Antoine DANIEL (dont Mad DANIEL X Jean SILVE, Louis DANIEL X Marguerite BAILLE, Marie D X Pierre MICHEL) ; **Jean REMUSAT** X Mad REYNAUD ; **André REMUSAT** Prêtre SVLF ; **Gervais REMUSAT** Prêtre.

5) **Jean Louis ARNAUD** °/1637 + 20/11/1675/ X 22/5/1658 Montclar, CM 2E6764/130 **Jeanne DU LAUZET**, °3/10/1635 +21/9/1662 fa Pierre DU LAUZET ((e) 1591-1661), noble et Anthonone SALVAT ((e) 1605-1645).XX vers 30/4/1669, CM 2E1323 / 426 **Suzanne / Jeanne AUBERT**, fa Jean AUBERT et Louise BONIFACE.

6) **Jeanne ARNAUD** °/1640 +2/2/1693/ S/StPons. X vers 17/1/1667 S(04) CM 1B505/357 2E6765/5 **François ROUX**, °/1651 Verdaches +1667/ fs Louys ROUX (+<>1650&1667) et Louise FOUCOU, d'où : **Anne ROUX** X Claude CHABOT (dont Mad . CHABOT X Balthazar ROUX, Durand CHABOT X Anne SAVORNIN, Joseph CHABOT X Jeanne HUGUES, Marie CHABOT X Antoine VINCENT, Honoré CHABOT X Isabeau SAUNIER, Catherine CHABOT X Pierre YVAN).

7) **Anne ARNAUD** °1641 S(04) +7/8/1706 S/StPons. X 27/7/1653 S(04) CM 2E6734/110 **Étienne LOMBARD** °/1638 +10/2/1687//5/6/1704 fs Gaspard LOMBARD (+<>1655&1663), d'où : **Marc LOMBARD** X Anne TAXIL (dont Jean L X Elisabeth BAIL-

LE, Suzanne LOMBARD X Louis BARTHELEMY).

8) **Honorade ARNAUD**, °/1645 +1667/ S(04). X 26/1/1670 **Jean AUBERT**, fs Jean AUBERT.

Branche Benjamine Claude S X C MARTIN / Catherine SAVORNIN X Louys ARNAUD

II **Catherine SAVORNIN** fa **Claude et Catherine MARTIN**, °/1578 S(04), + 9/9/1645/.

X /1592 (cf QD ARNAUD GUIL&L X SAVORNIN J§ CATH 2/12/1597 2E14617/503) **Louys ARNAUD** °/1573 S/St Pons +8/12/1637/ /8/12/1638, fs Jehan ARNAUD (+<>1585&1586) et Catherine PEYTRAL (<1538->1597), d'où :

1) **Honorade ARNAUD** Qui suit en III.

2) **Anne ARNAUD** Auteur de la sous-branche issue des BIARD qui suivra.

3) **Claude ARNAUD** Auteur de la sous-branche issue des ROUX et SAUVE qui suivra.

4) **Peyronne ARNAUD**, °/1606 S/St Pons +3/2/1654/ /26/4/1655. X 7/2/1621 S(04) CM 2E6698/410 **Pons SILVE**, °/1603 + 4/11/1628/ /18/1/1631 fs Michel SILVE (<1556-<>1589&1615) et Jehanne ARNAUD (<1569->1628). XX 18/1/1631 S(04) CM 2^E6727/22 **Claude SILVE** °/1584 S/St Pons, + 26/4/1655//24/10/1655, fs Amielh SILVE (+<>1628&1631) et Marguerite ARNAUD (+<>1617&1636). Elle eut de ces unions : du 2d lit : Anne SILVE X Antoine REYNAUD ; Jean SILVE dit Louise X Catherine GREYERE ; Michel SILVE Chapelier + 1673/.

5) **Jean Louis ARNAUD** °/1615 S/StPons +9/9/1645/ / 12/2/1653.

Sous- branche Benjamine Claude S X C MARTIN / Catherine S X Louys ARNAUD / Honorade arnaud x a biard

III **Honorade ARNAUD** °/1592 S/StPons + 7/5/1626//2/3/1631. X ca 29/10/1606 S(04) CM 2E6694/388 **André BIARD** °/1584 S/StPons +7/5/1645//11/1/1646 fs André BIARD (+<>1608&1609) et Clémence BIARD (+<>1583&1586), d'où ;

1) **Anne BIARD**, ° 1621 S(04), 26/12/1706 S/St Pons X vers 22/1/1654 S(04) CM 2E6761 / 114 **Louis CHABOT** °/1606 Montclar + 14/6/1671/ /31/12/1675, fs Jehan CHABOT (<1555-<>1601&1606) et Honorade MARTIN (<1570-<>1619&1645), d'où : **Joseph CHABOT** X Marguerite RICHAUD (dont Jean Chabot prêtre Embrun, Rose CHABOT X Pierre SAVORNIN).

Sous- branche Benjamine Claude S X C MARTIN / Catherine S X Louys ARNAUD / Anne ARNAUD X S BIARD

III **Anne ARNAUD**, °/1597 S/St Pons +3/1/1626/ /13/1/1631. X 22/5/1611 S(04) CM 2E6695/512 **Simon BIARD** °/1596 S/StPons +18/9/1636//21/10/1636 fs Honnorat BIARD (<1545-<>1614&1615) et Anne CHARBONNIER (<1564->1622), d'où :

1) **Jacques BIARD**, °1630 +13/3/1702 Me Tisseur. X vers 27/2/1650 S(04) CM 2^E6733 **Marguerite SILVE**, °1636 +26/2/1699/ fa François SILVE (+<1658&1659) et Honorade SILVE ((c) 1590-1670), d'où : **Marie BIARD** X Jacques ARNAUD ; **Anne BIARD** X Joseph SAUVE (dont Marie SAUVE X Jacques ACHARD) ; **Jacques BIARD** X Madeleine JURAMY (dont Pierre BIARD X Thérèse MARTIN, Marie Ane BIARD X Simon PELLEAUTIER).

Sous- branche Benjamine Claude S X C MARTIN / Catherine S X Louys ARNAUD / Claude arnaud x a roux xx c sauve

III **Claude ARNAUD** °1600 S(04) +10/11/1677 S/St Pons Marchand. X 12/4/1621 S/Couloubroux CM 2E6698/418 **Anne ROUX** + 23/11/1626/ /31/1/1631 fa Durand ROUX (+<1629&1631) et Jeanne PIOLLE ((c) 1589-1629). XX 31/1/1631 S(04) CM 2^E6727 **Catherine SAUVE** °1607 +17/1/1679, fa Pierre SAUVE (<1590-<1649&1649) et Jeanne RIPERT (<1590-<1671&1674). Il eut de ces unions :

Du premier lit :

1) **Magdeleine ARNAUD**, °1631 +14/4/1689.

X /1654 avec **Esprit JURAMY** °(e)1622 +19/2/1702 Marchand, fs Jehan JURAMY (<1585-<1624&1631), Notaire et Marie ALLARD (<1585-<1631&1633), d'où : **Catherine JURAMY** X Gaspard GARCIN XX Etienne JACOB ; **Jean Pierre JURAMY** X Claudette JURAMY (d'où *VOIR branche Claude S X C MARTIN/Claude S X Mad RICHAUD/Claude S X Antoine ROUGON*) ; **Barthélémy JURAMY** Prêtre Seillac 1692 ; **Joseph JURAMY** Chapelier X Marguerite MOULIN xx Mad DERBES fa Etienne § Marg TIRAN (T 2/9/1707 2E12178/350) (dont du 2d lit : **Esprit JURAMY** X Anne VERNET XX Marthe BERBEYER, Jeanne JURAMY X Antoine SEGOND, Paul JURAMY Chapelier X Thérèse BAILLE XX Marie VERNET XXX Jérôme BERBEYER XXXX Marie TIRAN, Elisabeth JURAMY X Honoré ROUIT, Claude JURAMY X Catherine RIPERT XX Thérèse PEYTRAL, Marie JURAMY X Joseph ROUGON).

.Du second lit :

2) **Anne ARNAUD** °1633 +2/2/1693S(04) S/St Pons. X 21/5/1653 S(04) **Jean Louys ARNAUD**, °1629 +31/10/1707 fs Antoine ARNAUD (<1607-<1649&1652) et Marguerite SILVE (<1612-<1642&1647), d'où : **Antoine ARNAUD** X Louise LAMBERT XX Louise Rose REYBAUD ; **Jeanne ARNAUD** X Jean SILVE (Louis SILVE X Catherine SAVORNIN ; Antoine SILVE X Claire GARCIN) ; **Joseph ARNAUD** Tailleur +Bouc-Bel-Air 1/11/1752 X M Mad BERTRAND ; **Thérèse ARNAUD** X Jean PASCAL (dont Anne PASCAL X Antoine AUBERT, Catherine PASCAL X Antoine REYBAUD, Joseph PASCAL X Thérèse SILVE, Rose PASCAL X Pierre SILVE, Thérèse PASCAL X Louis MASSE, Marie PASCAL X Guillaume REYBAUD) ; **Guillaume ARNAUD** X Marthe SILVE (dont Marie ARNAUD X Pons SILVE, Louise Rose ARNAUD X Joseph ARNAUD).

3) **Guillaume ARNAUD**, °1638 S(04) +18/2/S4/1 St Pons. X 13/2/1673 S/St Pons CM 2E6765/546 **Madeleine LOMBARD** +8/2/124 , fa François LOMBARD (1607-1675) et Marguerite LANTELME ((e) 1616-1690), d'où : **Etienne ARNAUD** X Rose ARNAUD ; **Marie ARNAUD** X Pierre MARTIN (dont Nicolas MARTIN X Suzanne CHABOT, Marguerite MARTIN X Pierre TAXIL, Anne MARTIN X Jean SAVORNIN, Jean MARTIN X Mad. ACHARD, Catherine MARTIN X Jean Claude MILHE, Rose MARTIN X Claude AUDEMAR)

.4) **Clère ARNAUD** °1639 S(04) + 24/3/1688//15/11/1688. X vers 12/2/1653 CM 2E6753/135 **Claude BAILLE**, °1628 + 24/7/687//15/11/1687 Notaire Royal Le Vernet 01/1651-06/1687, fs Esprit BAILLE (<1604-<1647), Notaire et Jeanne CARLE, d'où : **Anne BAILLE** X Jean GAUTIER (dont Marguerite GAUTIER X Jean GARCIN, Jeanne GAUTIER X Jean BAILLE, Clère GAUTIER X Pierre BAILLE) ; **Marguerite BAILLE** X Joseph VILHON (parenté 4^{eo}) (*voir Sous-branche Claude S X C Martin / Claude S X M RICHAUD / Marg S X François BAILLE*) ; **Anne BAILLE** X Pierre ISOARD (dont Joseph ISOARD X Suzanne ALLIBERT, Claire ISOARD X Marc ROUX XX Jean ISOARD, Jean Pierre ISOARD X Françoise ROUSSET) ; **Jean Antoine BAILLE** Notaire 1692-1721 Le Vernet X Marguerite de FABRE (dont Jean BAILLE X Thérèse ESCLANGON) ; **Rose BAILLE** X Joseph PLAUCHU (dont Gaspard PLAUCHU X Marguerite PIOLLE).

5) **Jeanne ARNAUD** °1652 S/StPons +7/10/1704 S(04). X vers 3/7/1667 CM 2E6752/280 **Pierre MASSE, dit Maurillon**, °1630 La Bréole +21/11/1710 S(04) Cordonnier, fs Antoine MASSE (+<1652) et Catherine LAMÉ (+>1657), dont : **Catherine MASSE** X Pierre ISOARD ; **Anne MASSE** X Mathieu GRANOUX (dont Louis GRANOUX Aubergiste le brusquet X Madeleine ROUGON XX Lucrèce BANON) ; **Joseph MASSE** X Marthe ROUGON (dont Pierre MASSE X Anne JOURLIN, François MASSE X Suzanne MAR) ; **Marguerite MASSE** X Pierre AYASSE (dont Louis André AYASSE X Marguerite SILVE, Marguerite AYASSE X Jean TAVAN) ; **Antoine MASSE** Cordonnier X Marie JOYNE (dont Pierre MASSE X Catherine PASCAL, Marie Marguerite MASSE X Pierre PERRET, Jeanne MASSE X Joseph ARNAUD) ; **Thérèse MASSE** X Joseph LIONS.

6) **Jean ARNAUD**, °1653 +19/8/1693/ S(04) X/1668 **Marguerite HONORÉ**, °ca1640 +29/6/1680 S/St Pons, d'où : **Louis ARNAUD** X Catherine ARNAUD ; **Jean ARNAUD** Chapelier Marseille 1693 ; **Isabeau ARNAUD** X André MARTIN ; **Thérèse ARNAUD** X Jacques ARNAUD (dont Françoise ARNAUD X Jean ACHARD, Louis ARNAUD X Anne SILVE XX Louise SAVORNIN, Rose ARNAUD X Pierre LOMBARD, Marguerite ARNAUD X Dominique SAUNIER, Thérèse ARNAUD X Jacques PEYTRAL).

7) **Pierre ARNAUD**, chirurgien, °/1658 S(04) +8/12/178/ X vers 25/6/1677, CM 1B510/411 avec **Marguerite REYNOARD** Fa Jean § Françoise Bouisse, °Toulon (83).

SOUS-BRANCHE BENJAMINE CLAUDE S X C MARTIN / CATHERINE S X LOUYS ARNAUD / PEYRONNE ARNAUD X PONS SILVE XX CLAUDE SILVE

III **Peyronne ARNAUD**, °/1606 S/St Pons +3/2/1654/ /26/4/1655. X 7/2/1621 S(04) CM 2E6698/410 **Pons SILVE**, °/1603 + 4/11/1628/ /18/1/1631 fs Michel SILVE (<1556->1589&1615) et Jehanne ARNAUD (<1569->1628). XX 18/1/1631 S(04) CM 2^E6727/22 **Claude SILVE** °/1584 S/St Pons, + 26/4/1655//24/10/1655, fs Amielh SILVE (+<>1628&1631) et Marguerite ARNAUD (+<>1617&1636). Elle eut de ces unions : (du 2d lit : Anne SILVE X Antoine REYNAUD ; Jean SILVE dit Louise X Catherine GREYERE ; Michel SILVE Chapelier + 1673/

Branche Benjamine 2 Claude S X C MARTIN / Jeanne S X Guillaume ARNAUD

II **Jeanne SAVORNIN**, °/1586 S/Faut +14/10/1632/ S/St Pons. X/2/12/1597 **Guillaume ARNAUD** °/1568 S/StPons +22/7/1628//24/1/1631 Cardeur, fs Jehan ARNAUD (<1538->1585&1586) et Catherine PEYTRAL (<1538->1597), d'où :

1) **Jacques ARNAUD** Qui suit en III.

2) **Jean ARNAUD** Auteur de la sous-branche issue des REMUSAT qui suivra.

3) **Louise ARNAUD** Auteur de la sous-branche issue des BIARD qui suivra.

4) **Louise ARNAUD**, °/1601 S(04) +22/8/1628//14/2/1632 . X vers 2/7/1616 S(04) après avoir passé un contrat le même jour S(04) avec **Jean LANTELME**, °/1590 S(04) +22/8/1628//27/3/1631 fs Elsiatz LANTELME (<1538->1591&1596) et Anne ROUGIER (<1564->1596).

5) **Pierre ARNAUD** Auteur de la sous-branche issue des ARNAUD et HERMELLIN qui suivra.

Sous-branche issue de Claude s x c martin / Jeanne S X G ARNAUD/ Jacques ARNAUD X J DESDIER

III **Jacques ARNAUD** °/1596 +6/12/1673//19/1/1676 Chapelier. X ca 3/1/1616 S(04) CM (cf QH ARNAUD P+JAC § DESDIER 2E6766/565) S(04) **Jeanne DESDIER** °19/7/1600 +15/9/1622/ /1634, fa Gallard DESDIER (<1570-1646), Marchand Charpentier et Jeanne ROMAN.X 1/11/1634 CM 2^E6728/332 **Sebastienne CLARIOND**, °(e)1614 méolans +19/1/1676 S/St Pons fa J CLARIOND (<1584->1642&1647). Il eut de ces unions :

Du premier lit :

1) **Pierre ARNAUD** °/1630 S/StPons + 2/1665//3/12/1665. X 8/5/1661 à Montclar, CM - 2E7104/129 **Anne SALVAT**, °/1645 +30/10/1705/ fa

Pierre SALVAT (1602-<>1673&1677) et Suzanne VERNET (1610-1684), d'où : **Marie ARNAUD** X Claude DOU (dont Thérèse DOU X Joseph ROUGON, Jacques DOU X Catherine BONNARDEL) ; **Thérèse ARNAUD** X Pierre SALVAT (dont Jean Pierre SALVAT X Thérèse ARNAUD ; Jean SALVAT X Marie Anne ARNAUD).

Du second lit :

2) **Marguerite ARNAUD**, °1641/ +26/11/1689 S (04). X vers 2/7/1656 S(04) CM 2E6734/78 **Jean RICHAUD**, °1631 + 7/3/1691 S/StPons fs Pierre RICHAUD ((c) 1603-1675) et Claude SAVORNIN (1603-<>1646&1667), d'où : **Marguerite RICHAUD** X Joseph CHABOT (voir branche Claude S X C MARTIN/ Catherine S X Louis ARNAUD) ; **Michel RICHAUD** X Madeleine MARTIN (dont Jean RICHAUD X Jeanne MARTIN XX Marie MARTIN).

3) **Magdeleine ARNAUD** °1647 +16/2/1712 S/ StPons. X vers 4/9/1661 S(04) CM 2E6764/466 **Jean SILVE**, °/1642 +22/10/1694/ fs Jean SILVE (+<>1642&1644), Meunier et Magdellene ALPHAND (+<>1659&1668), d'où : **Anne SILVE** X Jean BONNAFOUX (dont Jacques BONNAFOUX X Marie ARNAUD, Etienne BONNAFOUX X Marie ARNAUD, Jeanne BONNAFOUX X Jean Antoine GUIEU, Madeleine BONNAFOUX X Etienne ROMAN) ; **Jean SILVE** X Jeanne PAYAN (dont Jeanne SILVE X Etienne CHABOT XX Antoine ESTRAYER, Etienne Chapelier Marseille X Catherine TEISSIERE, Joseph SILVE X Madeleine SILVE, Isabeau SILVE X Pierre BOSSE).

4) **Jean ARNAUD**, °/1648 +14/3/1691//3/2/1693.

X vers 7/1/1663, CM 2E6764/572 **Jeanne CHEVALLIER**, 1651-8/2/1691 fa Étienne CHEVALLIER ((e) 1606-1686) et Françoise SAUVE (1618-1690), d'où : **Marie ARNAUD** X Antoine CHAMPSAUR (dont Marthe CHAMPSAUR X Gervais REMUSAT, Jean CHAMPSAUR X Marie ARNAUD) ; **Pierre ARNAUD** X Marguerite REMUSAT (dont Marie ARNAUD X Pierre JURAMY, Jean ARNAUD X Thérèse MICHEL, Marguerite ARNAUD X Jean JOYNE) ; **Jeanne ARNAUD** X Jacques JURAMY (dont Jean JURAMY X Madeleine ROUGON).

5) **Honoré ARNAUD** °/1652 +2/4/1691//18/3/1694. X 24/1/1668 Blégiers **Anne DAUMAS**, fa Antoine DAUMAS (†>1668) et Bartholomienne BARLATIER (†>1668), d'où : **Joseph ARNAUD** X Anne REMUSAT ; **Rose ARNAUD** X Etienne ARNAUD.

Sous-branche issue Claude s x martin / Jeanne S X G ARNAUD/ Jean ARNAUD X A REMUSAT

III **Jean ARNAUD** °/1598 + 1/10/1639/ /25/7/1641. X ca 2/2/1614 CM 2E6696/424 **Anne REMUSAT**, +6/6/1654//30/11/1684 fa Auban REMUSAT (<1569->2/8/1630&29/8/1630), Marchand et Marthe SILVE (<1580->1626&1634), d'où :

1) **Madeleine ARNAUD** °1617 +17/5/1691 S/St Pons. X ca 13/11/1632 CM 2E6727/518 **Esprit MARTIN** °/1615 +6/6/1654/ fs Pierre MARTIN (+>1645) et

Marye REMUSAT (+<1623&1631), d'où : **Honoré MARTIN** X Marie ROUGON (dont Michel MARTIN X Isabeau PLANCHU, Jeanne M x Balthazard ALPHAND, Madeleine M x Joseph CHABOT XX Jean baptiste CHABOT XXX Michel RICHAUD) ; **Louise MARTIN** X Antoine CHARBONNEL ; François MARTIN X Anne FARNAUD (dont Madeleine MARTIN hab Aix 13 1686) ; **Michel MARTIN** X Jeanne MOULIN (dont Catherine M x Michel DERBEZ, Jean M X Jeanne ESTRAYER).

2) **Jeanne ARNAUD** °/1624 S(04) + 5/9/1655//11/8/1659. X 13/2/1637 S(04) CM 2E6729/185 **Antoine PASCAL** °19/9/1621 S(04) +5/9/1655//13/6/1674, fs Jean PASCAL (+<>1637&1637) et Lucrèce PASCAL (+<>1627&1636), d'où

3) **Louise ARNAUD** °/1625 S(04) +16/2/1679 S/StPons. X ca 25/7/1641 CM 2E6730/306 **Jehan SILVE** °/1610 S/StPons +5/2/1673 fs Antoine SILVE (+<1628&1631) et Louise BIARD (+<1633&1649), d'où : **Catherine SILVE** X Etienne LOMBARD ; **Claude SILVE** Marchand X Isabeau PEYTRAL xx Catherine SILVE (du 1^{er} lit 3 enfants ; du 2d lit : voir branche Claude SAVORNIN X C Martin/Claude S X M RICHAUD/Guillaume S X C Lombard/Madeleine S X Louis SILVE) ; **Pierre SILVE** Prêtre +1676 ; **Esprit SILVE** cordonnier X Marie BAUME XX E ROUX XX Geneviève SAVORNIN (dont Marie SILVE X André DU LAUZET, Anne Marthe SILVE X Antoine CHAMPSAUR) ; **Louis SILVE** X Marie REYNAUD (dont Anne SILVE X Pierre GUIBAUD XX Claude CHABOT, Catherine S X André ACHARD, M-Mad. SILVE X Jean SAUVE, Louise SILVE X Etienne DU LAUZET, Joseph S X July MARTIN, Marguerite SILVE X Jean MAUREL).

4) **Esprit ARNAUD** °1636 +27/12/1703 Marchand. X 19/1/1658 La Javie CM 2E4790/901 **Catherine DAUMAS**, fa Antoine DAUMAS et Catherine BARLATIER.XX 30/11/1684 CM 2E7129/423 **Élisabeth BAILLE** °1661 +22/6/1759 fa Honoré BAILLE et Catherine BAILLE, d'où : **Jeanne ARNAUD** X Charles SAVORNIN (voir branche Cl S X MARTIN / Claude S X M Richaud/Guillaume S X C Lombard/ Claude S X C Vernet) ; **Joseph ARNAUD** X Rose CHEVALIER ; Marie ARNAUD X Jean CHAMPSAUR).

5) **Marthe ARNAUD** °/1637 S(04) + 15/2/1683/. X ca 3/6/1651 S(04) CM 2E6733/446 **Jean BAUME**, °Marcoux fs Pierre BAUME (†>1651), d'où : **Antoine BAUME** X Marguerite SAUVAN.

**Branche issue Claude s x martin /
Jeanne S X G ARNAUD/
Louise ARNAUD X A BIARD**

III **Louise ARNAUD** °/1600 S/StPons + 23/11/1626/ /29/1/1631. X 12/1/1614 **Antoine BIARD** +8/5/1658/ fs Honnorat BIARD (<1545-<1614&1615), d'où :

1) **Jean BIARD** °1629 +15/3/1691 S/StPons. X 9/1/1652 CM 2E6733/536 **Honorade CLARION**, °

Laverç +24/3/1685 S/StPons fa Jullien CLARION et Marguerite TRONC, d'où : Antoine BIARD X Jeanne REYNAUD XX Marie ALBERT XXX Marg. RICHAUD (dont du 3^e lit : Jean BIARD X Marg. BUCELLE XX Isabeau BRUN, Claude BIARD X Marg. DAUMAS).

**Sous-branche-issuée Claude s x martin /
Jeanne S X G ARNAUD /**

Pierre ARNAUD x h ARNAUD xx h HERMELLIN

III **Pierre ARNAUD** °/1601 S/StPons, + 7/9/1640/ /17/12/1640. X ca 22/1/1616 CM 2^E6697/171 **Honorade ARNAUD** °/1601 + 11/11/1628//1631 fa Loys ARNAUD (+<1628&1637), noble et Anthonone SILVE (+<1643&1645). XX 21/4/1631 CM 2E6727/127 **Honorade HERMELLIN** °Méolans +8/10/1657/ fa Philip HERMELLIN & Louise HERMELLIN. D'où :

Du premier lit :

1) **Catherine ARNAUD**, °/1620 +15/9/1622/.

2) **Antoine ARNAUD** °/1630 +8/6/1643/.

Du second lit :

3) **Jacques ARNAUD**, °/1640 +10/1/1654/.

4) **Jean ARNAUD** ° ca1632 S/St Pons + 3/8/1691.

X 23/12/1653 S/Couloubroux 2E6734/184 **Marie ROUX**, °23/5/1641 +28/1/1693 fa Laurent ROUX (1606-1692) et Suzanne REMUSAT (<1616-1692), d'où : **Suzanne ARNAUD** X François MOULIN XX Jacques REMUSAT (dont Mad. MOULIN X Joseph REMUSAT, Jean REMUSAT X Jeanne SALVAT XX Jeanne DERBEZ, Joseph REMUSAT X à Marseille Marie TRONC XX Catherine BERNARD, Isabeau REMUSAT X Jean Pierre SILVE, Rose REMUSAT X Jean Louis SALVAT) ; **Esprit ARNAUD** X Louise BAILLE XX Claire SAVORNIN (dont du 1^{er} lit : Thérèse ARNAUD X François VERNET, Jean ARNAUD Voir sous-branche C S XC Martin/Claude SXRICHAUD/Guil S X C LOMBARD).

5) **Marguerite ARNAUD** °1634 +12/2/1691 S/StPons. X ca 24/11/1652 CM 2E6733/709 **Jean MATHIEU**, °1633 +21/1/1691 fs Honoré MATHIEU (+<1652&1654) et Magdellene AUBERT, d'où : Isabeau **MATHIEU** X Claude HERMITTE XX Joseph ROUGON XXX Pierre MARROT (dont Michel HERMITTE X Mad. ROLLAND XX Marie JULIEN) ; Anne **MATHIEU** X Pierre CHEYLAN (dont Pierre CHEYLAN X Jeanne MICHEL). ■



GENEALOGIE ET GENETIQUE

Y aura-t-il encore des généalogistes au XXI^{ème} siècle ?

*Dr Robert BEAUBERNARD **

Si l'évolutionnisme est une théorie scientifique que l'on peut toujours discuter, l'Evolution en revanche est un fait indiscutable. Tout évolue, tout change avec le temps. Ainsi des activités humaines...

Prenons pour exemple, trois activités humaines qui, sous nos yeux, sont en train d'évoluer rapidement.

1 – Dans un délai difficile à dire mais avec quelque certitude de prédire juste, on se rend compte qu'à terme la monétique fera disparaître la monnaie (billets de banque et pièces de monnaie). **Y aura-t-il encore des numismates au XXI^e siècle ?**

2 – La machine à affranchir le courrier et la télécopie (fax) rendront bientôt inutile l'usage du timbre poste. **Y aura-t-il encore des philatélistes au XXI^e siècle ?**

3 – Au moment où le monde de l'édition explose, le réseau internet et le CD-Rom remplacent, à toute allure, les archivistes et les bibliothécaires. **Y aura-t-il encore des libraires au XXI^e siècle ?**

On pourrait sans peine multiplier les exemples. Que sont les vieux métiers devenus, les toupiniers, les tallandiers, les postillons etc ? Alors, est-ce si incongru de poser cette question : **y aura-t-il encore des généalogistes au XXI^e siècle ?**

Je viens de faire allusion à l'informatique comme cause de la disparition des libraires. Cette même informatique ne pourrait-elle pas, à terme, entraîner la disparition des généalogistes ? Je ne vous apprendrai rien en vous disant qu'actuellement on met dans la mémoire informatique infiniment plus d'informations que tout ce que peut espérer glaner un généalogiste au cours d'une (longue) carrière. Grâce à l'interconnexion (*internet*) on aura accès à des sources nombreuses et variées dont on n'ose même pas encore rêver. L'ordinateur géant – c'est-à-dire interconnecté – consultable à domicile, donne et donnera accès à une foule de documents épars dans les bibliothèques et les dépôts d'archives publiques ou particulières. Ainsi, pourront être répertoriés, mémorisés et accessibles, pour le plus grand bénéfice des généalogistes : les cahiers paroissiaux, les registres d'état civil, les minutes notariales, les archives de l'administration et de l'armée (pièces d'identité diverses), les correspondances, les faire-part, les plaques funéraires, les articles de presse, les carnets de santé, les allocations diverses (sécurité sociale), les publications diverses de divers auteurs en généalogie et en histoire, les monographies familiales, etc...etc...puisque tout peut être engouffré dans les entrailles du monstre.

Nous arrivons, nous sommes déjà arrivé à l'interconnexion de (presque) tous les ordinateurs du monde

ce qui équivaut à une immense « encyclopédie ». Cela peut donner froid dans le dos. On a pu évoquer *Big Brother* ou les années brunes de ce siècle ! Il y a certes des « clés » d'accès. On nous assure qu'une déontologie sourcilleuse surveillera l'usage des machines. C'est rassurant. Admettons-le.



Ainsi rattaché à l'informatique, la pratique de la généalogie évoluera fatalement vers une généalogie presse-bouton. Vers une généalogie globale, intéressant une population entière. Rapidité et efficacité. Pourquoi faire ? Ça c'est une question que nous ne poserons pas. Ce sera mieux pour notre tranquillité d'esprit.

Conclusion : au XXI^{ème} siècle, la généalogie sera certes pratiquée différemment mais il y aura encore certainement des généalogistes pour jouer avec l'« Ordinateur ». A moins que...à moins qu'un grain de sable ne vienne gripper la Machine. Ce grain de sable, me semble-t-il, ce sera la raréfaction drastique des actes de mariage. Voyons cela de plus près.

La généalogie consiste, je ne vous l'apprends pas, à établir des trinômes élémentaires (**père-mère-enfants**) ou, si l'on voit l'affaire de haut, (**généiteur-génitrice-géniture**), car l'espèce humaine s'est toujours reproduite, bien avant l'apparition de la famille. Ces trinômes élémentaires, par superposition ou par juxtaposition, constituent la chaîne et la trame de toute généalogie, tant soit peu étoffée. La pratique de la généalogie consiste à trouver des parents à des parents.

La relation sociale entre généiteur et génitrice d'un enfant a naturellement varié au cours des millénaires que l'on peut accorder à l'espèce généalogique ; En nous cantonnant au territoire national – car il y a évidemment des variantes selon les pays et les populations – voici très (trop) rapidement esquissé un historique du « trinôme élémentaire ». Pour être quand même plus clair disons : historique des relations sociales entre géniture qui ont abouti à la famille contemporaine et l'évolution possible – sinon probable – dans un futur pas trop lointain.

Forme primitive de la généalogie

La forme primitive de la généalogie est sans aucun doute la matrilinearité. Aucun homme, dans la société d'il y a, disons, 30 siècles, n'a eu de père. Raison probable : on ignorait la durée de la grossesse ; aucune femme n'aurait pu désigner, à coup sûr, le vrai père de

* Ce texte est celui de la conférence que le Dr Beaubernard devait faire au Comité du Vieux-Marseille, le 3 décembre 1996. Il nous a été obligeamment communiqué par sa famille que nous tenons à remercier, ce qui a permis d'en donner lecture. Pour des éclaircissements quant aux méthodes évoquées (et notamment les empreintes génétiques), nous renvoyons le lecteur à l'ouvrage publié en 1992 par R. Beaubernard, *L'Héritage biologique*, Christian Editeur.

son enfant dans une société où devait régner la promiscuité. La matrilinéarité a perduré très longtemps. Ce n'est guère qu'au VI^{ème} siècle avant J.-C. que les femmes celtes perdirent l'ancien privilège qu'elles avaient de créer la filiation (Henri Hubert)

Depuis la révolution néolithique (-6 000 ans environ en France), les groupes humains s'étaient sédentarisés. Peu à peu, l'homme (le mâle) devenait propriétaire. Cessant de parcourir un territoire, l'homme vécut sur ses propriétés provenant de trocs ou d'achats. Le communisme d'origine cédait la place à l'appropriation individuelle.

Propriétaire de son habitation, de ses terres, de ses animaux, l'homme ne vit aucun obstacle social à devenir aussi propriétaire de ses femmes. Désormais, comme le bon droit de ses animaux lui appartenait, les enfants de ses femmes achetées et possédées en toute propriété, seraient réputés se enfants.

Pour que cette paternité (entraînant l'héritage) soit reconnue de la société, il fallait que la possession d'une femme par un homme fût indiscutable et indiscutée. Le premier signe sensible de cette possession fut l'échange des femmes, puis l'achat de la femme à son père (ou à sa mère dans la période transitoire). Rapidement, comme pour tout achat un peu important, une libation fut offerte en signe de témoignage (le vin du marché). Le mariage rituel venait de faire son apparition.

Le mariage romain

C'est à Rome, vers le VI^{ème} siècle avant J.-C., que la forme rituelle du mariage fut, semble-t-il, la plus parfaite. Trois démarches peuvent être distinguées dans un mariage de l'ancienne Rome.

1 – **L'achat** (fictif) de la future épouse à sa famille (anneaux de fiançailles). On parle alors de *sponsalia de futuro*.

2 – **L'enlèvement** (tout aussi fictif) de la fiancée, de nuit, à la lumière des flambeaux pour qu'il n'y ait pas d'erreur sur la personne et en souvenir du temps où l'on se « volait » les femmes. *Sponsalia de pas ente*. Le mariage pouvait être consommé. La femme changeait alors de nom. *Ubi tu Gaius, ego Gaia*.

3 – **L'action de grâce**, à Jupiter, par l'offrande d'un gâteau d'épautre (far, en latin). On disait qu'on avait affaire à un mariage *per confaerreationem*. C'était le mariage parfait, idéal.

Toutefois, dans la Rome ancienne, le mariage restait une affaire privée, entre deux familles. Pour lui assurer la publicité nécessaire, le père de la mariée donnait un banquet auquel étaient conviés les parents, les amis et ceux qui avaient quelque intérêt à connaître du mariage de Gaius et de Gaia.

D'une façon plus générale, le banquet semble avoir suffi à la conclusion d'un mariage. Qu'on se rappelle le mariage de Gyptis, fille du roi des Segobriges. Le buffet semble bien avoir suffi à contracter l'union du grec Euxène (Protis) et de Gyptis 600 ans avant J.-C. : voir aussi dans la Bible le mariage de Jacob avec Léa d'abord, Rachel ensuite en 1800 avant J.-C. Mais qui dit banquet, dit une certaine richesse, une certaine surface

sociale. Et de fait, aux temps anciens, tout le monde ne pouvait pas se marier rituellement. A côté du *matrimonium*, il y eu d'autres situations d'union entre un homme et une femme. Retenons les deux principales : le *concubinatus* et le *contubernium*. Le *concubinatus* était une union, officiellement reconnue, mais n'existant que par le fait d'une cohabitation durable tacitement renouvelée chaque jour. Le *contubernium* était simple union de fait, sans reconnaissance sociale.

Toutes ces formes d'union, naturellement, pouvaient être fécondes. Mais seules les enfants des gens mariés étaient reconnus (*filis*), les autres étaient des enfants « naturels ». Les enfants du *concubinatus* avaient cependant quelques droits civils (par adoption de leur géniteur).

Le christianisme commença à accorder le droit de se marier, de prendre femme officiellement. Pour cela, le simple consensus des futurs époux suffisait. C'était une révolution. La famille n'intervenait pas car le Christ a dit que l'homme abandonnerait ses parents pour suivre sa femme. Mais cette nouvelle forme de mariage par consentement mutuelle simple était fragile et sans « rituel ». Le concubinage qui n'en différait pas de beaucoup continue sa carrière.

Du moyen âge aux temps modernes

En 1184, au Concile de Vérone, le mariage fut proclamé sacrement en dehors duquel on vivrait dans le péché. Les enfants du concubinage devinrent des « bâtards » et (Saint Bernard). Cependant, le simple consentement suffisait toujours à contracter mariage. Il s'en suivait des abus et les familles protestaient. Pour arrêter la vogue des mariages clandestins, le Concile de Trente (1563) décida que tout mariage devrait, à peine de nullité, être célébré *in facie ecclesiae*, pratiquement devant le curé du lieu de résidence de l'un des futurs époux. Le mariage, depuis l'ordonnance de Blois (1579), dut être enregistré sur un registre paroissial.

Donc, à partir de la fin du XVI^{ème} siècle, les choses sont claires. Le mariage n'est plus une affaire privée mais une affaire publique. On est ou on n'est pas marié. L'acte de mariage fait foi. Les noms de famille sont devenus définitifs. Commencent les siècles d'or de la généalogie.

Quid des enfants ? Revenons à Rome, notre mère. Jadis, à Rome, un enfant qui venait au monde devait d'abord être reconnu par le *pater familias*, le père de famille. Celui-ci reconnaissait le nouveau-né, c'est-à-dire reconnaissait son appartenance à la gens, en l'élevant au-dessus de sa tête.

Sans *elevatio*, pas de famille. La filiation était donc laissée à l'appréciation du père. Tant que les mœurs familiales furent rigides, l'*elevatio* allait de soit.

Vint le temps de l'Empire. Les mœurs se relâchèrent. Bien des maris, doutant de leur paternité ou ne voulant pas s'encombrer d'enfant, ne firent plus le geste qui proclamait la filiation. Les enfants abandonnés, tombaient à la charge de l'Etat, de plus en plus nombreux. Il fallait réagir. Au 2^{ème} siècle après J.-C., sous l'empereur Trajan, il fut décidé que le mari d'une femme serait obliga-

toirement le père des enfants que celle-ci mettrait au monde. Tout le monde connaît l'adage : *pater is est quem nuptiae demonstrant*. Ce principe a perduré jusqu'à nos jours.

Corollaire : l'enfant d'une femme non mariée est un bâtard, un fils de bât, conçu dans une grange. Cette situation aurait pu durer longtemps si les protestants qui ne se mariaient pas *in facie ecclesiae* (qui n'étaient donc pas mariés) n'avaient pas eu pour enfants des bâtards. Situation intenable qu'on essaya de changer en 1797 mais qui entraîna peut-être l'apparition du mariage civil cinq ans plus tard. En effet, en 1792, au sacrement religieux succéda le contrat purement civil.

Le Code Napoléon (code civil) ajouta le divorce (qui ne nous intéresse pas ici) et surtout l'adoption. L'adoption napoléonienne, de caractère privé, se bornait à donner à l'adopté, nécessairement majeur, des droits successoraux. L'adoption actuelle est d'ordre public, elle dépend de la décision d'un tribunal.

La révolution biologique

Dans les années 1970 éclata en fanfare une véritable révolution dont on ne mesure peut-être pas encore très bien toutes les conséquences : la révolution biologique. C'est cette révolution qui a amené les pratiques nouvelles de l'insémination artificielle, de la fécondation *in vitro*, du transfert d'embryons en attendant peut-être, (?) la réalisation « artificielle » - c'est-à-dire par artifice - de la parthénogénèse. Les femmes pourront alors définitivement « se passer des hommes ». Nous n'en sommes pas encore là.

Corollairement, la révolution biologique a fait découvrir les moyens de mettre en évidence une parenté naturelle. Ce fut d'abord timidement. Au début, la Science permettait dans certains cas – pas dans tous les cas – de réfuter une parenté biologique. Puis peu à peu, on est arrivé à l'arme absolue : les empreintes génétiques (ou test de Jeffreys) qui permettent dans 100% des cas, d'affirmer ou d'infirmer une parenté biologique.

La révolution biologique avait encore une autre facette : la possibilité de rendre, temporairement les femmes stériles. Il faut bien convenir que la perspective d'une grossesse non désirée avait détourné, naguère, maintes filles ou femmes d'avoir des rapports sexuels. Les moyens contraceptifs sont vieux comme le monde. Ils étaient autrefois très incertains. Avec la pilule de Pinkus – à condition qu'on n'oublie pas de la prendre ! – la stérilité est acquise dans presque 100% des cas. Et cette méthode a l'immense avantage d'être totalement disjoint de l'acte sexuel, ce qui n'était pas des autres méthodes.

Cette possibilité nouvelle de dissocier l'acte sexuel de la reproduction humaine entraîna – avec d'autres causes évidemment – ce que l'on appela « la libération de la femme ». La femme libérée travaille et ne se marie pas. Et elle ne fait des enfants que si cela lui chante, généralement après avoir assis sa carrière professionnelle (après trente ans). Et l'on s'achemine lentement mais sûrement vers le **matriarcat**.

On est là. Essayons de décrire la société actuelle qui conditionne la généalogie future.

1 – **On se marie de moins en moins.** Tout le monde peut constater le même phénomène. Pour ne pas abuser de chiffres, parfois contestables, et de statistiques toujours contestables, je ne citerai que trois ou quatre chiffres fournis par l'INSEE. La baisse de nuptialité s'est amorcée en 1973 (coïncidence ? mai 1968 et la loi de 1972 sur la famille ?). Avec quelques oscillations, la courbe descendante s'est maintenue jusqu'ici. Globalement – car il y a des variantes régionales – la nuptialité en France est passée de 287 000 mariages en 1990 (j'arrondis les chiffres) à 254 000 en 1994 (-13% en 4 ans).

L'âge au mariage augmente régulièrement : actuellement il est de 28 ans pour les hommes et de 26 ans pour les femmes. Ça aussi, il est facile de le constater. Quant aux personnes âgées, veuves et retraitées, la plupart choisissent de faire pot-bouille que de se remarier. Le célibat-vocation s'étend : ainsi, en 1993 (selon l'INSEE), 20% des femmes de plus de 35 ans et 15% des femmes de plus de 40 ans étaient toujours célibataires. Après 40 ans, la grossesse devient acrobatique. On peut admettre qu'une célibataire de plus de 40 ans ne se marie pas pour avoir des enfants. Mais c'est parfois pour « donner un père à ses enfants » qu'elle le fait.

De cette raréfaction des mariages, il est facile de tirer des conclusions généalogiques : toute généalogie (moderne ou contemporaine) ascendante repose essentiellement sur les actes de mariages. L'acte de mariage, tous les généalogistes le savent, est le barreau qui permet de grimper à l'échelle des générations. Pour passer d'une génération à l'autre, on s'appuie essentiellement sur cet acte qui livre le nom des parents des mariés, et ainsi de suite... jusqu'à ce qu'on tombe sur un remariage (où les parents ne sont pas mentionnés) ou sur un enfant naturel. C'est généralement à partir du moment où il y a acte de mariage incomplet ou pas de mariage du tout que la généalogie devient incertaine voire impossible car on tombe vite sur le piège des homonymies.

Sans actes de mariage, la généalogie devient hasardeuse, puisque toute généalogie consiste à donner des parents à des parents. Avec la disparition de l'acte de mariage, le père disparaît (*pater is est*...). C'est donc le retour de la matrilinearité. Et même si les géniteurs d'enfant l'ont reconnu l'un et l'autre (ce qui se voit couramment dans le concubinage), comme ils ne sont pas mariés ensemble, comment franchira-t-on le barreau de la génération précédente ? Le certificat de concubinage ne mentionne jamais le nom des parents des concubins (à l'encontre de l'acte de mariage).

Conclusion : la généalogie sans acte de mariage est une échelle sans barreau. Et ne comptons pas sur les faire-part, ils ne mentionnent désormais que les prénoms ! Cette même image me servira en présence d'un enfant naturel. Dans ce cas, on peut dire qu'un barreau de l'échelle est cassé. Si deux barreaux successifs sont cassés, l'ascension généalogique devient malaisée.

2 – L'adoption devient d'année en année plus « exotique ». Je n'ai pas d'autres chiffres que ceux du rapport Mattéi (*Enfant d'ici et d'ailleurs. L'adoption sans frontière* publiée en 1995 par la Documentation française). Pour 1993, il y eu globalement 2 522 adoptions en France d'enfants étrangers et 1 327 pupilles de l'Etat placés en vue d'adoption. Les pupilles de l'Etat sont souvent sans parents connus (enfants abandonnés) alors que ceux qui viennent de l'étranger ont généralement une famille (enfants confiés). Tel est le schéma général. Mais il demande à être affiné :

a) Nés en France

- Enfants remis volontairement par leur(s) parent(s) en vue d'adoption (avec ou sans secret d'état civil).
- Enfants nés lors d'un accouchement « sous X » Enfants trouvés sans état civil ou ayant déjà un état civil mais incapable de le faire connaître.
- Enfants judiciairement retirés à leur famille.

b) Nés à l'étranger

L'adoption est régie par la convention de La Haye (1993). Il peut s'agir d'enfants abandonnés volontairement par des familles pauvres qui pensent peut-être ainsi donner un avenir lumineux à leur enfant. Mais il faut signaler une curieuse pratique qui a cours en Polynésie. Une mère peut « donner » son enfant à une autre mère. Juridiquement, il n'y a qu'une délégation d'autorité parentale, mais le couple à qui l'enfant a été « donné » se considère comme une famille adoptive. Au moins une fois, un drame familial s'en est suivi, le géniteur, marié à une femme stérile, réclamait ses droits sur l'enfant.

Tout cela pour expliquer que les enfants adoptés de nos jours ont généralement une famille dont ils se souviennent plus ou moins. Or, que se passe-t-il au moment d'une adoption ? Le jugement du tribunal est transcrit dans la commune de naissance de l'enfant (Etat civil) si cet enfant est né en France. En marge de cette transcription, une note renvoie à l'acte de naissance qui désormais, n'existe plus et ne devra être communiqué à personne, pas même à l'intéressé. C'est en quelque sorte une mort civile. L'enfant est « mort » à son premier état civil, il renaît immédiatement sous son second état civil et devient alors l'enfant légitime de ses adoptants. Si l'adopté est né à l'étranger, la transcription du jugement d'adoption se fait sur les registres du Service central de l'état civil de Nantes (Loire Atlantique). Mais les conséquences sont les mêmes dans les deux cas : l'enfant adopté change d'état civil.

Conclusion : la généalogie d'un enfant adopté est faussée. On peut s'en accommoder puisque l'échelle généalogique n'a pas perdue de barre. Il faut simplement savoir que ce barre est un barre de remplacement et qu'il y a bel et bien dévoiement d'une personne.

3 – On recourt plus facilement et plus souvent à la Science pour avoir des enfants. Naguère encore, devant un couple stérile, l'arsenal médico-chirurgical était assez limité : cures thermales, insufflation des trompes,

salpingoplastie, « épiluchage » des ovaires chez la femme, varicocélectomie chez l'homme, hormonothérapie dans l'un et l'autre sexe... Quelquefois, quoiqu'on fit, la stérilité perdurait. Restaient l'adultère ou l'adoption.

C'est en considérant l'adultère et les éventuelles grossesses qui en résultaient que la Science a proposé successivement l'insémination artificielle et la maternité subrogée (ce que l'on appelle d'un joli mot : les mères porteuses).

a) L'insémination artificielle

L'insémination avec donneur (quelle affreuse expression !) se fait en double aveugle par l'intermédiaire des CECOS (Centre de d'Etudes et de Conservation du Sperme). Le CECOS connaît le donneur mais ne connaît pas la femme réceptrice ; Le gynécologue connaît l'enfant, mais ne connaît pas le donneur. L'insémination artificielle peut être directe ou indirecte dans la pratique de la transplantation d'embryons.

b) La maternité subrogée

Officiellement interdite en France, la maternité subrogée est un défi à la nature et une énorme tromperie généalogique. Le principe est simple. Un couple est stérile (du fait de la femme) demande à une autre femme de lui faire un enfant. Cette pratique est, si l'on peut dire, vieille comme le monde. C'est rappelez-vous, l'aventure de Sarah, la femme stérile d'Abraham qui demande à sa servante Agar de faire un enfant à Abraham. La Science contemporaine ne procède pas autrement, sous diverses variantes. Par exemple, une femme accepte une insémination artificielle avec la semence du mari de la femme stérile. Elle accouche. Le mari reconnaît l'enfant et la femme stérile l'adopte. Dans ce cas, c'est bien de la complication pour ce qui n'est près tout qu'un « banal » adultère. Mais le processus peut être plus subtil et nécessiter un transfert d'embryon. Dans ce cas, la femme qui accouche n'est pas la mère (génitrice) de l'enfant. L'adage *mater verta* n'est plus aussi absolu qu'il n'était naguère encore. On va droit vers la **maternité mercenaire**.

Arrêtons cette énumération. Le généalogiste du XXIème siècle qui se penchera sur les actes de naissance de notre époque aura toute chance de ne pouvoir bâtir sa généalogie par manque de documents (raréfaction des actes de mariage) ou, s'il réussit à mettre sur pied une généalogie complète, il courra le risque de faire une généalogie fausse.

On objectera que la généalogie doit considérer uniquement les parents et non les géniteurs. C'est vrai. Quel que soit le mode d'obtention d'une grossesse, le résultat est le même : l'enfant a ses parents ; sa mère (qui ne sera peut-être pas la femme qui l'a porté et mis au monde) et son père (le mari de sa mère).

Le monde est ainsi fait. Actuellement, il fournit des enfants à adopter. Demain, il fournira les mères porteuses mercenaires qui feront les vrais enfants (génétiquement parlant) des femmes fournisseuses d'ovule mais peu soucieuses d'interrompre leur carrière (9 mois, c'est long !). J'exagère ? Peut-être pas autant que l'on pense. **Tout ce qui peut se faire se fera**, a dit Gabor.

A force d'attribuer à des parents sociaux des enfants qui leur sont biologiquement étrangers, on se prépare à des lendemains amers. Je passerai rapidement sur les parents adoptifs qui regrettent d'avoir adopté, sur les enfants adoptés qui maudissent leurs parents adoptifs. L'adoption est une aventure à courir. Mais je m'arrêterai sur le trouble de tout être humain privé de ses « racines ». Tôt ou tard, et souvent plus tôt que plus tard. L'enfant adopté et l'enfant conçu médicalement qu'ils ont de « vrais » parents. Pour beaucoup, ces « vrais » parents, ils ne pourront jamais les connaître.

Les médecins qui auront à les conseiller au cours de leur vie ne sauront pas qu'elle est leur véritable « héritage biologique ». A l'heure où la pratique des hétérogreffes devient presque banale, l'ignorance de la « vraie » famille peut être un handicap.

Et puis que de rapports confiants pourraient s'établir entre les « vrais » parents et les « vrais » enfants, séparés par la vie. Permettez-moi de rappeler les « folles de la place de Mai », ces grands-mères auxquelles on a rendu leurs petits-enfants grâce à la généalogie biologique. Rappelons sommairement les faits. En Argentine, au temps de l'état policier – de 1975 à 1983 des milliers de personnes disparurent, liquidées sans jugement et surtout sans témoins gênants. Il est arrivé que leurs jeunes enfants, leurs très jeunes enfants, fussent épargnés et recueillis dans la famille de l'exécuteur de leurs propres parents. Revient la paix civile. Les grands-mères des tout petits, celles qu'on a appelées « les folles de

Mayo » parce qu'elles se réunissaient sur la Piazza de Mayo, réclamèrent pendant de long mois qu'on leur rendit leurs petits-enfants. Il y avait une énorme difficulté : leurs petits enfants n'avaient aucun souvenir de leur vraie famille et leurs « nouveaux parents » protestaient que ces enfants étaient bien les leurs. On sortit de cette difficulté majeure par la généalogie biologique. La biologiste et généticienne Anna Maria dit Lonardo est parvenue à retrouver, grâce à la biologie, des membres de la même parenté. L'opération continue avec les méthodes actuelles de la biologie, fiables à 100%. En 1985 pour la première fois, en Angleterre, une administration a employé la généalogie biologique pour établir une parenté, et cette méthode n'est plus exceptionnelle désormais en Grande-Bretagne.

La méthode biologique la plus récente pour établir une parenté est la méthode des empreintes génétiques (dite de Jaffreys, du nom de son inventeur). Cette méthode permettra un jour la pratique de la généalogie presse-bouton. Ce sera le jour, probablement encore assez lointain, où l'on aura mis en mémoire informatique les empreintes génétique de toute une population. Par lecture laser, quasi instantanée, on aura la possibilité de rapprocher les géniteurs et les génitures sur un même écran. La généalogie sera alors confiée à des médecins spécialistes auxquels pourront s'adresser les tribunaux et, cela on peut raisonnablement le prédire, le public, c'est-à-dire les généalogistes. Ce sera alors le règne de la **généalogie absolue et universelle** à laquelle nous aspirons. ■

imprimeur en ligne à prix cassés
www.omniscoloris.fr

et + de 32500 prix promo en ligne



Omnis Coloris 107, bd Jeanne d'Arc - 13005 Marseille - Tél. : 04 91 36 54 00 - devis@omniscoloris.fr

Luigi PALMACCIO, en quête de mon arrière-grand-père porté disparu : chronique d'un immigrant rital à Marseille

Robert Gérard Palmaccio (13)

La branche qui intéresse tout particulièrement ceux qui se livrent à la généalogie est celle de son patronyme. Je m'appelle Palmaccio Robert Gérard. Je suis français. J'ai toujours su que je n'étais pas de souche française. La consonance de mon nom de famille ne laissait guère de doute à ce sujet. Mon père s'est toujours vanté de ses origines italiennes mais je n'en ai jamais vraiment su davantage sur nos origines.

Mon père est décédé quand j'avais 17 ans. Je ne m'étais malheureusement pas intéressé à la question à cette époque. Donc je ne lui ai jamais posé de question. Je suis à Marseille né en 1984. Mon père, Palmaccio Victorin Joseph est lui aussi né à Marseille en 1945. Il décéda en 2002. Mon grand-père, Palmaccio Erasme, qui se faisait appeler Raymond, est né en 1902 dans la cité phocéenne. Il y décède en 1977. Je ne l'ai donc pas connu.

Ce sont ses parents qui sont venus de la péninsule italienne : Palmaccio Luigi et Di Nucci Giuseppa. Ce sont donc mes arrière-grands-parents. Chose étonnante, j'avais déjà entendu parler dans ma jeunesse de mon arrière-grand-père, Luigi. Mais j'étais bien trop jeune pour comprendre la teneur de la discussion. La seule chose que j'ai comprise et retenue est qu'il était parti laissant son épouse toute seule avec ses enfants.

La raison de son départ est un grand mystère, un secret bien tenu. Dans la mémoire familiale, il existe plusieurs versions qui se contredisent. Par exemple, une version raconte qu'il aurait fait une bêtise qui l'aurait contraint à fuir Marseille et à y laisser femmes et enfants. Une autre racontait qu'il était retourné en Italie où il aurait refait sa vie. Donc c'est tout naturellement qu'en entamant ma généalogie, je suis parti à sa recherche.

Mon point de départ était les actes d'état civil de mon grand-père, Palmaccio Erasme. Dans ces documents officiels, le prénom de son père y est francisé en Louis. C'est l'acte de mariage du frère de mon grand-père, qui m'a fait penser qu'en réalité le père de mon grand-père ne portait très certainement pas un prénom français. La société française de la fin du XIX^{ème} siècle et du début du XX^{ème} était italophobe donc il n'est pas étonnant que les Italiens aient tenté de se fondre dans la masse en francisant les prénoms ou bien que les officiers d'état civils les y aient contraints à le faire.

C'est en lisant cet acte de mariage de 1926 que je découvris le véritable prénom italien de mon arrière-grand-père, Luigi, qui n'est que la traduction de Louis. Il s'agit du premier Palmaccio qui a immigré en France.

Je suis donc parti à la quête d'un acte d'état civil relatif à Luigi Palmaccio. Je n'ai jamais rien trouvé.

J'ai eu plus de chance avec son épouse qui est mon arrière-grand-mère, de qui semble-t-il mon grand-père était très proche. Dans les actes d'état civil, elle est nommée Joséphine De Nucci. Grâce à l'acte de 1926, je sais qu'elle s'appelait en réalité Giuseppa Di Nucci. L'acte de naissance de mon grand-père de 1902 m'avait guidé sur la voie car elle y est nommée Di Nucci Joséphine.

Giuseppa Di Nucci décède à Marseille le 23 avril 1936 à l'âge de 60 ans. Elle habitait 16 rue Neuve Sainte Catherine dans le centre ville de Marseille à proximité de l'abbaye de Saint-Victor. Les listes de recensement m'apprennent également qu'à cette adresse habite également sa soeur, Sylvestra Maria Di Nucci que la mémoire familiale avait gardé en mémoire sous le pseudonyme de "Tante Sylvestre". Pour mon père et le reste de la fratrie, il s'agissait d'une personne intouchable au caractère bien trempé et très pieux. Elle aurait élevé mon grand-père.

En 1936, mon arrière-grand-mère habitait donc avec sa sœur. Mais où est son mari ? Peut-être décédé à cette date. A travers les listes de recensement et les actes d'état civil, je décide de remonter l'historique de la cohabitation avec mon arrière-grand-mère à cette adresse.

Dans le recensement nominatif de 1926, j'apprends que mon arrière-grand-mère vivait avec sa soeur, tante Sylvestre et le frère de mon grand-père. Pas de trace de Luigi à cette adresse.

Mon grand-père a eu un seul frère. Il s'appelait Giovanni Francesco Palmaccio. La mémoire familiale se souvient de lui comme oncle Jeannot. 1926 est aussi l'année de son mariage, plus précisément le 05 juin. L'acte de mariage nous apprend davantage sur mon arrière-grand-père : "*Luigi Palmaccio, journalier à Marseille, consentant par acte authentique*". Cette petite phrase nous confirme que (I) en 1926 Luigi est toujours vivant, (II) il habite toujours Marseille et que (III) il n'était pas présent au mariage de son fils. A cette époque, il était nécessaire d'avoir le consentement de ses parents : soit ils le donnaient verbalement en assistant au mariage, soit ce consentement était donné par un acte notarié si le parent ne pouvait pas assister à la cérémonie. Si Luigi avait donné son consentement par acte authentique, cela signifie que sa femme et ses enfants savaient où il était et on avait su le retrouver pour lui demander d'accomplir cette nécessité administrative. Alors qu'il était à Marseille, pourquoi n'était-il pas présent à la cérémonie de mariage de son fils aux côtés de sa femme ?

Mon grand-père s'est marié une année plus tôt, le 28 mars 1925, un jour pluvieux selon la mémoire familiale. Dans l'acte, il est reporté : "*Louis Palmaccio, charbonnier consentant par acte authentique*". En 1925, il n'avait pas assisté au mariage de mon grand-père non plus mais on y apprend son métier : charbonnier, une profession réservée aux plus démunis et peu valorisante. Il ne devait pas être bien riche.

Malheureusement la ville de Marseille n'a pas conservé les dossiers de mariage dans lesquels j'aurais pu retrouver ces actes authentiques et savoir à minima l'adresse où habitait Luigi en 1925 et 1926.

Un fait est néanmoins certain : en 1925 et 1926, Luigi Palmaccio et son épouse Di Nucci Giuseppa semblaient ne plus vivre ensemble mais n'étaient pas du moins divorcés.

La liste nominative du recensement de l'année 1906 du 7, Rue du Colombier (adresse où naquit une soeur de mon grand-père, Sylvestra) confirme qu'un foyer est composé des personnes suivantes de la famille "Palmacchi" (probablement Palmaccio déformé lors de la retranscription) :

- * Palmacchi Louis, né en 1875 à Formia en Italie, de profession Charbonnier, ayant divers employeurs
- * Palmacchi Joséphine, son épouse née en 1876 à Formia, de profession ménagère et ayant également divers employeurs
- * Palmacchi Raymond, mon grand-père, né en 1902
- * Palmacchi Jean, le frère de mon grand-père né en 1904 en Italie
- * Palmacchi George (?) qui serait un autre fils né en 1900 à Marseille dont je n'ai pas encore retrouvé la trace. En tout cas, il a au moins vécu 6 ans.

Pour essayer de savoir la date de la séparation de mes arrière-grands-parents, j'ai tenté, grâce à l'état civil de savoir qui a vécu au 16, rue Neuve Sainte-Catherine, adresse de son épouse en 1925. Ce sont les actes de décès qui ont été les plus bavards :

- * le 13 août 1924 (un an avant le mariage de mon grand-père) à midi trente y décède Giovanni Di Nucci (né le 24 décembre 1843 à Formia), le père de Giuseppa, soit le beau-père de Luigi.
- * le 14 juillet 1922 à huit heures du matin y décède Antoine Soccodato, l'époux de la tante Sylvestre donc le beau-frère de Luigi.
- * le 13 février 1916 à onze heures du matin, décède à la même adresse Filomena Lombardi (née le 31 août 1843 à Formia), épouse de Giovanni Di Nucci donc la mère de Giuseppa et la belle-mère de Luigi.

Qu'en conclure ? Très certainement entre 1916 et 1925 semble avoir habité à cette adresse les beaux-parents de Luigi (Giovanni Di Nucci et Filomena Lombardi), le beau-frère et la belle-soeur de Luigi (Di Nucci Sylvestra et Soccodato Antoine) puis son épouse Giuseppa et ses enfants dont mon grand-père.

A partir de quand Giuseppa et ses enfants ont emménagé au logement du 16 rue Neuve Sainte-Catherine ? Une chose est certaine, cela s'est passé après 1910 (j'expliquerai plus loin cette date). Je suppose que la séparation du couple a dû se produire au mo-

ment où Giuseppa a rejoint le reste du clan des De Nucci à ladite adresse ou peu de temps après. J'ai même spéculé qu'il avait habité un temps avec la belle-famille puis il a tout envoyer « cagner » : beau-père, belle-mère, beau-frère et y compris sa femme et les minots avec.... MDR. Connaissant le caractère assez sanguin des Palmaccio, le scénario est plus que probable.

J'ai également exploré une autre piste en quête de Luigi : le dossier de naturalisation de Giovanni Francesco, son fils et le frère Jeannot de mon grand-père. Les pièces le constituant remontent aux années 1926 et 1928. Nous y apprenons qu'il n'a qu'un frère vivant à cette date, mon grand-père. Le Georges mentionné dans le recensement de 1906 ne semble plus être d'actualité (était-il déjà mort à cette date ?) mais nous y apprenons que Luigi serait né le 13 Juin 1876. Mais cette date me semble erronée car la date de naissance de son épouse Giuseppa est fautive. Le fonctionnaire ayant rempli le formulaire interne, dont l'intéressé n'avait pas connaissance, a noté qu'elle était née le 27 septembre 1876 alors que l'acte de décès bien plus fiable indique que mon arrière-grand-mère est née le 08 avril 1876.

J'ai donc pris contact avec une association historique-culturelle de Formia, la ville d'origine de mes arrière-grands-parents qui m'a mis en relation avec un membre de la famille Palmaccio habitant toujours le fief d'origine, Palmaccio Vincenzo que je remercie infiniment. Ce dernier est très gentiment allé à la mairie et a retrouvé l'acte de naissance de mon arrière-grand-père, Luigi Palmaccio et de son fils né en Italie, Giovanni Francesco né en 1904. Ces documents sont riches en informations mais malheureusement ne nous apprennent pas quand et où meurt Luigi (car il est très certainement mort aujourd'hui LOL).

Luigi naquit le 23 juin 1876 dans la petite ville côtière de Formia à l'adresse suivante : 28 Via del Castello (Rue du Château). Cette petite rue se trouve dans le quartier dit du Castellone (petit château en italien). Son père s'appelait Palmaccio Erasmo. Il était fermier et âgé de 43 ans à la naissance, donc il serait né vers 1833. Son père porte le même prénom que son fils, mon grand-père car, en Campanie, la tradition était de donner au premier né le nom de son père. Sa mère s'appelait Gionta Maria Filomena. Je n'en sais pas plus à ce sujet.

Après avoir discuté avec les Palmaccio de Formia, je découvre que Luigi avait 2 frères et une soeur : Carmine Antonio, Agostino et Maria.

La note en marge de l'acte de naissance de Luigi Palmaccio indique qu'il s'est marié avec mon arrière-grand-mère, Giuseppa Di Nucci (Joséphine De Nucci) au consulat italien de Marseille le 18 / 06 / 1898. Il n'y a pas d'indication de décès, cela signifie qu'il n'est pas décédé en Italie (quelle que soit la ville, ce serait reporté en marge dans l'acte de naissance).

Quoi qu'il en soit, j'arrive d'ores et déjà à retracer quelques jalons de la vie de mon aïeul de qui, je tiens mon nom de famille.

Il naît dans une petite famille de fermiers dans une bourgade en bord de mer située à 85 kms au Nord de Naples. Cette bourgade porte le nom de Formia.

En 1876, l'Italie est réunifiée depuis 1861, soit 15 années plus tôt. Rome, situé à 135 km plus au nord, a intégré le Royaume d'Italie en devenant la capitale 5 années plus tôt seulement !

Sa famille était très certainement pauvre. Le père est fermier. Il travaillait probablement dans les terres environnantes. Les actes d'état civil indiquent quasiment tous que Luigi "ne sait signer". Il était donc analphabète.

A l'âge de 20 ans, soit en 1896, il a probablement fait le service militaire italien. C'est très certainement après son service militaire qu'il a dû immigrer. On retrouve sa trace en 1898 à Marseille où il se marie avec mon arrière-grand-mère alors qu'il est âgé de 22 ans.

Le couple a eu 4 enfants, de source certaine. Le premier, Palmaccio Laurent Antoine, naquit le 18 novembre 1899 à Marseille (rue des Muettes) et décéda à l'âge de 10 mois le 28 septembre 1900 à Marseille (impasse Négrel).

Le deuxième enfant, Palmaccio Erasme, mon grand-père, naquit le 25 mars 1902 à Marseille (Rue de la Roquette) et décéda à Marseille le 1er novembre 1977 à Marseille (16, Rue Neuve Sainte-Catherine). Il a vécu 75 ans.

Le troisième enfant du couple, Palmaccio Giovanni Francesco naquit le 04 octobre 1904 à Formia en Italie. Semble-t-il que la famille soit retournée un temps en Italie? Pour quelles raisons ? Aucune idée. Dans le dossier de naturalisation de Giovanni, on y apprend que la famille est revenue en France en novembre 1904. Sur l'acte de naissance de l'état civil italien, on apprend que la famille habitait Via Maiorino.

Le quatrième enfant est une fille : Palmaccio Sylvestra (Sylvestrine), naquit à Marseille (Rue du Colombier) le 17 septembre 1906 et est décédée à l'âge de 3 ans le 06 janvier 1910. L'acte de décès indique que la famille habitait au quartier de Pont-de-Vivoux, toujours à Marseille.

Sur les 4 enfants, seulement 2 ont atteint l'âge adulte. Les actes d'état civil jusqu'en 1910 indiquent qu'ils habitaient ensemble. C'est pourquoi, je suppose que la séparation de corps du couple est survenue entre 1910 et 1925, soit durant une fourchette chronologique d'une quinzaine d'années ce qui est assez large.

Qu'est devenu mon arrière-grand-père ? Je ne sais pas et c'est assez frustrant. J'ai déjà maintes fois posé la question à des membres de la

famille. Personne ne semble savoir.

Sur le site internet familysearch.com, j'ai retrouvé une fois un Luigi "Palmaccio dans une liste nominative de recensement de la ville de Philadelphie aux Etats-Unis en avril 1910. Ce document indique qu'il serait né en 1875 à Formia, qu'il est marié mais sa famille n'est pas avec lui. Qu'en penser ?

Comme l'a déjà indiqué Anne Sportiello, Marseille était souvent une étape pour les Italiens qui souhaitaient immigrer en Amérique. Le voyage étant cher, ils fragmentaient le voyage.

En janvier 1910, Luigi Palmaccio reporte le décès de sa jeune fillette de 3 ans à la mairie de Marseille. Le voyage Marseille-Etats Unis en bateau durait un mois au maximum. Il est donc plausible qu'en avril, soit 4 mois après il a été aux Etats-Unis.

Quoi qu'il en soit, il ne semble pas y être resté car en 1925 et 1926, les actes d'état civils indiquent qu'il est à Marseille.

Une de mes tantes m'a dit une fois qu'elle croit "qu'il est mort dans un bombardement". Pendant la seconde guerre mondiale, il y a eu 3 bombardements à Marseille :

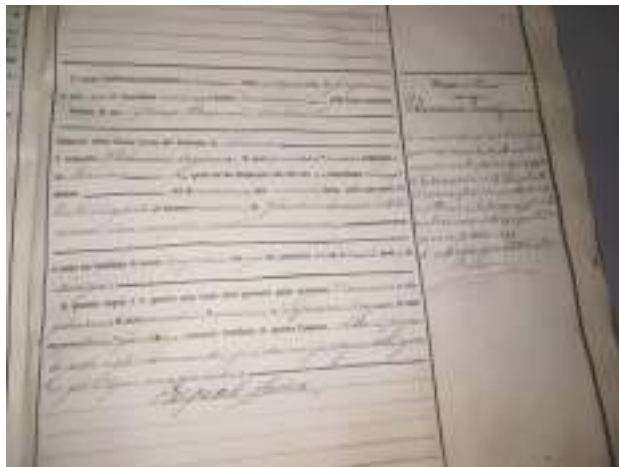
- 1940 : par l'aviation italienne et allemande (près de 200 morts civils dans les quartiers du Vieux-Port)
- 1943 : par l'aviation anglaise (c'est aussi l'année de l'opération Sultan, la destruction des vieux quartiers derrière l'Hôtel de ville)
- 1944 : par les alliés

En 1940, Luigi aurait eu 64 ans, ce qui est relativement vieux pour l'époque.

A ce jour, je n'ai jamais trouvé de listes des victimes des bombardements pour vérifier. J'ai déjà vérifié maintes fois l'état civil marseillais, il n'est pas mort à Marseille. Peut-être est-il mort dans une commune environnante ? Il n'a jamais été naturalisé français. Il est resté italien toute sa vie.

Par conséquent, j'accueillerais avec le plus grand enthousiasme toute aide me permettant de retrouver la trace de son décès dans les états civils des communes de Provence. C'est en quelque sorte une bouteille à la mer que je jette. ■

Rédigé et à jour de mes informations le 05 octobre 2018.



LOGICIEL

Généatique 2018

la recherche sur internet est intégrée !



Vous ne trouvez rien dans les sites d'archives ?

Étendez votre recherche en interrogeant les 21 sites Internet de recherche généalogique que Généatique met à votre disposition, en un seul clic !

DONNEZ UN NOUVEAU SOUFFLE À VOS RECHERCHES !



OFFRE SPÉCIALE ADHÉRENT

En tant qu'adhérent, votre association vous permet d'acquérir Généatique Prestige en coffret à un prix préférentiel.

140 €
95 €

Rendez-vous sur : www.geneatique.com/asso
et introduisez le code de remise suivant :

REDUCASSOGENEA

Client
Fidèle

Vous utilisez déjà Généatique ?

Contactez-nous pour obtenir votre réduction supplémentaire !

Pour en savoir plus, rendez-vous sur :

www.geneatique.com



Le petit apprenti cordonnier de Manosque : un exemple de maltraitance au XVIIe siècle

Pierre Bianco (04)

Nous sommes à la fin du mois de janvier de l'année 1671. Dominique Guinaud, un homme d'une trentaine d'années habitant Manosque, raconte qu'il y a environ trois mois, il a trouvé Michel Roux, un garçon de quatorze à quinze ans, accroupi sur le sol en train de pleurer dans une rue de Manosque, au coin de la maison de M. Figuière.

« Qu'est-ce que tu as ? lui demanda-t-il, pourquoi tu pleures ? »

Le jeune garçon lui répondit entre deux sanglots : « C'est parce que mon maître m'a chassé de sa maison et qu'il m'a battu. Ça lui arrive souvent. Il dit qu'il n'a pas assez de besogne pour se permettre d'entretenir un apprenti. »

Michel Roux avait été en effet placé comme apprenti chez un maître cordonnier de Manosque, Claude Duboist, mais il faut croire que le choix n'avait pas été des meilleurs. Ce maître cordonnier jouissait en fait d'une mauvaise réputation parmi ses confrères de la ville. Étienne Aullagnier disait qu'il n'achetait que très peu de cuir (et pour cause, car il avait trop peu de clients). Barthélemy Anselmin, un autre de ses confrères, affirmait la même chose, ajoutant même qu'il avait mauvais caractère et qu'il s'emportait facilement, jusqu'à battre ceux qui venaient travailler chez lui. Dominique Vendran avait été compagnon chez lui un temps, mais il n'y était pas resté faute de travail, et il l'avait vu effectivement brutaliser Michel Roux.

Un lundi matin du mois de janvier 1671, Jacques Grimaud, un jeune prêtre de Manosque d'une trentaine d'années, s'en revenait de dire la messe à Saint-Sauveur, lorsqu'en passant devant l'échoppe de Claude Duboist, il entendit gémir quelqu'un et en même temps proférer des injures. À l'instant même, Michel Roux sortit de la boutique poursuivi par Claude Duboist qui menaçait de le fouetter avec une courroie en cuir s'il ne rentrait pas tout de suite dans son échoppe. Messire Grimaud s'interposa et demanda à Michel Roux ce qui se passait. Le jeune garçon lui répondit qu'on le maltraitait sans raison et qu'il n'avait rien fait de mal. Le prêtre dit alors à Claude Duboist de laisser ce garçon tranquille et qu'il n'avait pas à le battre.

Il faut croire que l'on intervint auprès de la justice, peut-être à l'initiative de messire Grimaud, puisque la famille de Michel Roux fut mise au courant des maltraitances subies par le jeune homme et qu'une plainte fut déposée auprès du tribunal de Manosque par Jean Antoine Allenier, oncle du garçon, au nom de sa mère, Honorade Allenier, veuve de Benoît Roux, d'Oraison. Une enquête fut engagée, témoignages à l'appui¹. Michel Roux quitta certainement son « mauvais » maître et partit se perfectionner dans le métier de cordonnier ailleurs (mais où ? car je ne sais pas ce qu'il est devenu par

la suite étant donné que les Michel Roux sont légions), auprès d'un patron plus bienveillant et plus compétent (puisque la clientèle semblait boudier Claude Duboist, sans doute pour la mauvaise qualité de son travail et peut-être aussi son manque d'amabilité).

Un mot encore pour dire que ce fut à Manosque et non à Oraison que Michel Roux fut placé. Il était pourtant natif d'Oraison et sa famille y était bien implantée. J'ai ainsi voulu en savoir un peu plus sur les origines de ce garçon et j'ai donc effectué un embryon de sa généalogie grâce aux relevés BMS effectué par mes collègues du CGAHP. Peut-être certains lecteurs pourront-ils « raccrocher » la leur à celle du « petit apprenti cordonnier » de Manosque brutalisé par son mauvais maître. ■

Généalogie

1. Roux Michel, °Oraison (04), 20.02.1656

Génération I

2. Roux Benoît, °Oraison, 01.12.1620, +Oraison, 04.01.1660, x Puimichel, 12.05.1643 avec :

3. Allenier Honorade, ° ?, +Oraison, 12.02.1700
d'où :

2.1. Roux Jeanne, °Oraison, 21.07.1647

2.2. Roux Honoré, °Oraison, 30.10.1650

2.3. Roux Jean, °Oraison, 08.09.1652

2.4. Roux Michel = n°1

Génération II

4. Roux Jehan, Oraison ?

5. Vigne Marguerite

6. Allenier Antoine, °Puimichel, 08.08.1593, + ?, x Oraison, 01.01.1624 avec :

7. Bernier Julie, °Oraison ?

Génération III

12. Allenier Gaspard

13. Gueydane Françoise (?)

14. Bernier Jehan, °vers 1570, +Oraison, 28.03.1619

15. Escavi Suzanne

Remarque : le patronyme Allenier a subi suivant les actes étudiés plusieurs modifications telles que : Allenière, Alaignière, Aragnaire, Alinière, Alagnère, entre autres.



¹ ADAHP, B 2573, Manosque.

L'ANECDOTE RATIMENTON.

Jean PUJOL (13)

Ayant parmi mes ancêtres une famille Aureas, du hameau de La Chapelle de Savines, aujourd'hui englouti dans le barrage de Serres-Ponson je crois utile de relater ce que nomme l'affaire Ratimenton pour illustrer les surprises de la généalogie.

Il y a fort longtemps, au cours d'une réunion de famille chez des cousins, voici peut-être trente ans, et alors que je ne m'étais pas encore pris de passion pour la généalogie, la cousine J...avait raconté que l'un de nos ancêtres Auréas (je ne sais lequel) passant par Sisteron, s'était avisé qu'il avait en cette ville une cousine mariée à un nommé Ratimenton, officier, alors en garnison en cette ville. La citadelle était alors une place forte. Il résolut d'aller lui rendre visite. La cousine en question, appartenant à ce que l'on peut appeler la bonne société ou familièrement le « gratin » tenait alors salon et recevait les dames de la haute société locale.

Nous sommes alors en plein cœur du XIX^e siècle, aux alentours de 1840, époque où les classes sociales étaient nettement tranchées. Je me figure être dans une ambiance balzacienne. L'arrivée d'un paysan peu formé aux usages du monde, sans doute mal accoutré, suscita quelques moqueries de la part de ces dames imbues de leur supériorité sociale.

La cousine leur aurait alors décoché la réflexion suivante : « que voulez-vous, Mesdames, tous les parents du roi ne portent pas la couronne ». Élégante façon de leur clouer le bec.

Un neveu de la cousine J.... avait alors déclaré qu'il s'agissait là d'un plagiat et que cette déclaration n'était pas du cru de Madame Ratimenton. Pour preuve de la véracité, la cousine J.... qui avait la formation de clerc de notaire disait avoir trouvé trace de cette famille dans des actes notariés anciens. Les choses en étaient restées là jusqu'à mes recherches actuelles.

Surprise.... la découverte d'un mariage, le 15 janvier 1834 à Savines de Marie Geneviève Auréas, 22 ans, fille de Joseph et Eugénie Arnaud avec François de Paule (curieuse façon de prénommer en prenant le patronyme intégral du saint) Emmanuel, Laurent, Raoul De Ratimenton, entreposeur des tabacs à Barcelonnette, natif de Saint-Jean de Porto-Rico, Ile de Saint-Domingue, fils de Charles, ce dernier étant affublé du titre de comte.

Que penser et déduire de tout cela?

Qu'il faut toujours prendre les légendes familiales avec la plus grande précaution. En effet, non seulement les mémoires ne sont pas toujours fidèles car les souvenirs se dégradent au fil du temps mais encore la personne qui relate l'histoire est tentée de l'enjoliver.

Dans le cas présent il était valorisant pour de simples paysans de trouver une alliance avec des aristocrates ; de la sorte un fonctionnaire des tabacs devient un officier, Barcelonnette une ville de garnison et la paysanne une femme de lettres.

Cependant tout n'est pas inexact. Trace est trouvée dans le Bulletin des lois du 3 octobre 1827 d'une ordonnance royale autorisant ledit Ratimenton à établir son domicile en France pour y jouir de tous les droits civils tant qu'il continuera d'y résider.

L'autre réflexion induite par cette petite histoire réside dans la mobilité de nos ancêtres. Dans le premier quart du XIX^{ème} siècle voilà donc une personne qui quitte les Antilles et s'en vient dans la région enclavée de l'Ubaye. N'y a-t-il pas de quoi rêver ? ■

Idée cadeau !

Vous cherchez une idée de cadeau pour vos fêtes de famille, pour le départ en retraite de votre collègue de travail ... Ne cherchez plus, pensez à offrir un abonnement à notre revue « Provence Généalogie ».

Ainsi vous ferez deux heureux : le bénéficiaire et votre association qui gagnera un adhérent supplémentaire.



Personnages illustres

Claudine de Bérenger du Gua, femme du XVI^e siècle

Andrée Barras-Tixier, Histoire et Patrimoine du Gua

Ignorée, mal traitée parfois par des auteurs se contentant du « copié-collé » bien avant la lettre, Claudine de Bérenger du Gua fait partie des ombres de l'histoire, oubliées au fil des siècles, reléguées dans le mépris des historiens, qui n'ont vu que les « Grands hommes » sans se soucier de leurs épouses.

Cet article tente de mettre en lumière la personnalité de Claudine de Bérenger du Gua (1551-1606) première épouse de François de Bonne de Lesdiguières (1543-1626) et fait suite à l'Année Lesdiguières, organisée en 2017, en mémoire du 400^e anniversaire de son second mariage (1617) avec Marie Vignon, veuve d'Ennemond Matel assassiné en 1614.

Sa famille

Claudine de Bérenger du Gua naît en 1551. Elle est la dernière d'une fratrie d'au moins dix enfants et naît dans l'une des demeures d'André de Bérenger du Gua, son père, et de Madeleine de Bérenger de Pipet, sa mère¹. Le manque d'archives ne permet pas de préciser le lieu. Madeleine de Bérenger a perdu la vie peu avant avril 1551 en lui donnant le jour².

André de Bérenger du Gua et son épouse Madeleine de Bérenger de Pipet sont cousins. Cela n'a rien de rare à cette époque où il est important de garder les fiefs dans la même famille. André et Madeleine se sont épousés au château de Prébois le 24 mars 1530.

André est lettré, il possède des livres dont un manuscrit ayant appartenu à la famille Blosset qui sera très présente dans la vie de Lesdiguières et des Bérenger [livre qui commence par les mots « cy commence la moralité des nobles hommes et des gens du peuple selon le jeu des escheies » (jeu des échecs)]. Comme tous les hommes de la famille de Bérenger, il est avant tout un soldat servant le roi de France. Il se distingue particulièrement à la bataille de Pavie. La famille des Bérenger du Gua fait partie des cinq grandes familles nobles dauphinoises de cette époque : Arces, Varces, Granges, Commiers, Allemand et Bérenger.

Madeleine décédée, le père de Claudine ne se remarie pas mais aura encore des enfants, bâtards reconnus : deux garçons, Louis et Claude dit « Prélénfrey », Tonie, fille naturelle de Claudine Colombine et Denis, dit Denis de l'Échaillon, fils de sa chambrière. Ce dernier sera très proche de ses demi-sœurs.

Claudine est donc orpheline de mère dès la naissance. Ses portraits présumés montrent une jeune femme au long visage pensif, n'oublions pas qu'elle a eu une triste enfance et qu'elle a vécu pendant les guerres de Religion !

Elle ne connaîtra pas son frère aîné, Balthazar, né

vers 1530, qui décède d'épuisement en 1552, au retour de la guerre contre les Allemands dans la campagne d'Austrasie (le royaume des Francs de l'est), qui oppose les Habsbourg et les Valois.

Elle ne connaît sans doute que très peu Claude de Bérenger, devenu seigneur de Pipet en 1552, au décès de son frère Balthazar³. Engagé dans le clan huguenot, il meurt en 1570 devant Montélimar.

Claudine devra réclamer le paiement de sa dot à son frère Gaspard, le troisième fils d'André et Madeleine, qui prend le titre de seigneur du Gua au décès de son père en 1564. Il ne vit pas sur ses terres, étant souvent à Paris ou à la guerre. Il est protestant, célibataire, sans postérité déclarée⁴.



Claudine de Bérenger

De tous ses frères, c'est Gabriel qui sera près d'elle le plus longtemps. Gabriel est écuyer, seigneur de Gonaz. Il épouse le 15 novembre 1576 Alix de Laire (Lhère), dont le père est catholique, au château de Montlaur-en-Diois et il gère le mandement du Gua au moins jusqu'en 1579. Gabriel décède vers 1581. Gabriel et Alix se sont mal comportés au décès de Laurence, sœur de Claudine. Il tente de capter l'héritage au détriment de sa fratrie. Pourtant Lesdiguières interviendra en faveur des fils de Gabriel dans leur procès contre Fléhard de Pressins, évêque de Grenoble. Il écrit « qu'il leur doit [son] assistance et que rien ne leur appartient qui ne me touche jusques au cœur, tant je les affectionne ».

Le plus jeune des frères de Claudine est Louis, dit « le Brave Gua ». Il est, de loin, le plus connu de cette fratrie. Il est beau, très brave, lettré, cynique, ami de Ronsard, Brantôme et autres poètes de son temps. Louis se bat aux côtés d'Henri d'Anjou contre les protestants, donc contre ses beaux-frères, à Moncontour et à Jarnac en 1569 (au cours de cette bataille, Lesdiguières se lie d'une indissoluble amitié avec le roi de Navarre). En 1572, Louis participe activement au massacre de la Saint-Barthélemy.

¹ Au vieux château du Gua ou à la maison forte de la Ferrière du Gua, ou à Grenoble.

² Madeleine meurt sans testament (archives du Château de Sassenage).

³ Il n'y avait plus d'héritier mâle chez les Pipet à cette date.

⁴ Gaspard ne s'occupe pas de son mandement du Gua et laisse son frère cadet Gabriel en assurer la gestion. Mais en 1579, il exige que son frère sorte de sa maison et lui rende ses biens. Il meurt vers 1584 après avoir fait un emprunt auprès des habitants du Gua, qui ne seront jamais remboursés.

Il est gravement blessé au bras, au siège de la Rochelle, au début de février 1573. Il vit en grand seigneur, dépensant allègrement l'argent des cadeaux somptueux donnés par Henri III. C'est très probablement Marguerite de Valois, sœur du roi, qui fait assassiner Louis dans ses appartements parisiens le 1er novembre 1575 par Guillaume du Prat, baron de Viteaux. Officiellement, il n'a pas de postérité. La petite histoire dit pourtant qu'il a eu une longue liaison avec Françoise Babou, épouse du Maréchal d'Estrées, à qui il aurait fait cinq enfants, dont Gabrielle d'Estrées qui sera la maîtresse d'Henri IV. Le mari a reconnu les enfants tout en disant que sa femme transformait sa maison en « clapier de lapines ».

Claudine a quatre sœurs plus âgées qu'elle, les voici dans l'ordre du testament d'André, de la plus âgée à la plus jeune, sans que l'on puisse connaître comment elles s'intercalent entre les garçons.

Martianne se marie en 1550 avec noble et puissant Philippe de la Tour, seigneur d'Ormieu et de Vati-lieu. Elle fera annuler son mariage après huit ans de procédure pour impuissance du mari ! Martianne se remarie avec noble Jean Antoine de Briançon, seigneur de Varcès et de Saint-Eusèbe, en 1559. Lesdiguières lui écrit affectueusement en 1580, lui promet son aide pour lui faire rendre son dû dans l'héritage de sa sœur. Cela a pris du temps, mais Martianne a sans doute eu gain de cause car elle lèguera sa maison de Vif à son demi-frère Denis dont elle est proche.

Laurence de Bérenger épouse en juin 1551 Claude Grinde, écuyer, seigneur de Miribel, catholique, fils de Jean Grinde, seigneur de Miribel et de Château-Bernard, et de Jehanne d'Arcès. Le mariage est célébré en présence de l'évêque de Grenoble, Laurent Allemand, dans la maison forte de La Tour à Varcès. Claude Grinde meurt chez lui en 1563. Il n'y a pas eu d'enfant de ce mariage.

Laurence décède au début de 1576, son inventaire après décès nous aidera ultérieurement à mieux cerner la vie des Dames du XVI^e siècle.

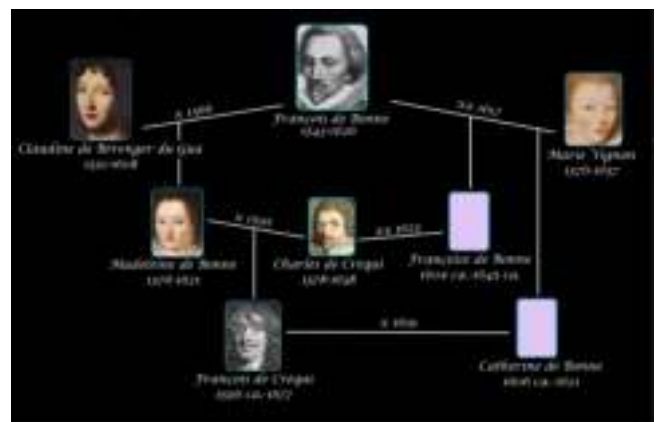
Georgette se marie le 21 décembre 1560 avec Giraud de Bérenger, seigneur de Morges et Tréminis, Revel et la Rochette, protestant, en présence de Lesdiguières. Des gendres d'André, c'est Giraud de Bérenger de Morges qui a le domaine le plus étendu. Il se battra toujours aux côtés de Lesdiguières. On peut penser qu'il a influencé André dans le choix du mari de Claudine.

Encore plus ignorée par les historiens que Claudine, Georgette est un cas typique des femmes du XVI^e siècle. En 1568, Pons de Gentil vient saisir les biens de Bérenger de Morges. Georgette prétend ne pas savoir où est son mari, absent depuis longtemps, et elle doit subir cette saisie. Pire encore, Morges est condamné à recevoir une garnison de vingt-cinq catholiques, ce que refuse Georgette qui va se réfugier à Tréminis. En 1569, le château de Morges est démantelé et démilitarisé par ordre royal. Giraud de Bérenger est tué le 17 août 1587, d'un coup de « canon », en défendant le pont de la Madeleine sur la Romanche, près de Champ, lors de la ba-

taille de Jarrie.

Madeleine de Bérenger est dotée en 1561, par son père, comme religieuse professe à Montfleury. Il y a là un mystère, car elle se marie le 27 septembre 1573, à Monestier-de-Clermont, avec noble Aubert Martin, seigneur de Champoléon, de Montorcier et de Chorges, maréchal de camp, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi Henry III, comme ses beaux-frères Gaspard et Louis de Bérenger. Il est probable que le couvent ait reçu une forte somme pour la laisser sortir. François de Bonne est témoin au mariage. Champoléon est un protestant convaincu, soutien de toujours de Lesdiguières. Il était lui aussi à Jarnac et Moncontour. Il naîtra huit enfants de ce couple. L'un d'eux, Charles, sera gouverneur d'Embrun entre 1593 et 1610. Ils ont aussi Claudine, fille que j'évoquerai ultérieurement.

La vie de Claudine



Généalogie Lesdiguières

Claudine est donc une petite fille privée de la tendresse de sa mère ou de ses sœurs, dans le vieux château du Gua, situé sur une éminence encadrée de deux torrents, contre le Vercors. Elle reçoit une bonne éducation car elle sait lire, écrire et connaît des poèmes. Elle va rencontrer François de Bonne qui est témoin lors du mariage de sa sœur Georgette avec Giraud de Bérenger de Morges en 1560. Elle a neuf ans, François de Bonne est âgé de dix-sept ans.

Dès 1564, André de Bérenger pense à la marier avec François de Bonne en qui il a deviné de très grandes qualités. Il disait à cette date⁵ : « M. de Lesdiguières n'est pas riche mais il a tout ce qu'il faut, au temps qui court, pour le devenir et de plus un très grand seigneur. »

Videl, secrétaire et biographe de Lesdiguières, écrit : « Le Gua (André de Bérenger) lui donna sa fille et l'aima toujours fort chèrement. La mort qui le surprit peu après le priva du contentement de voir son choix si bien réussir ». En effet, André de Bérenger meurt en 1564 et n'a pas eu le temps de savoir si sa fille serait malheureuse ou non. Et d'ailleurs, qui s'en serait soucié à cette époque ?

⁵ D'après Edouard Menechet : "Le Plutarque français : vies des hommes et femmes illustres de la France".

L'union tarde car la famille de Claudine trouve ce mariage défavorable : François de Bonne, n'ayant que 700 à 800 livres de rente, n'est pas assez riche pour les Béranger. L'entourage de François le presse de se marier car sa mère devient aveugle et a besoin d'aide. Âgé maintenant de vingt-trois ans, il n'a pas le temps de se consacrer à la vie de sa maison, étant toujours sur les champs de bataille. Il a choisi Claudine car il pense qu'elle aura ses intérêts à cœur. On peut supposer qu'il en était épris car il a dû attendre deux ans, de 1564 à 1566, avant de l'épouser.

Ce mariage est flatteur pour lui, car il devient le beau-frère de ses compagnons d'arme, Morges et Varcès, gentilshommes considérables de vieille noblesse. Le contrat de mariage est enfin signé en la maison forte de La Ferrière-du-Gua, dans la chambre dite « de la Garenne » le 11 novembre 1566. Claudine se marie « en face de l'église réformée », du consentement de son frère Gaspard et reçoit cinq mille livres tournois de dot et cinq cents livres pour ses robes nuptiales, le tout légué par son père dans son testament, car il est « d'ancienne coutume de constituer dot aux femmes pour supporter les charges du mariage ».

Façade La Ferrière



Gaspard ne paiera que 1 000 livres au mariage, dont les 500 livres pour les robes. Le reste de la dot sera payé en plusieurs versements, ce qui est coutumier. Claudine n'hésitera pas à entamer des poursuites contre son frère Gaspard, qui tarde à payer, pour réclamer son dû.

Lesdiguières ne donne que 2 000 livres tournois à Claudine, qu'elle pourra utiliser après le décès de son mari ou pour ses enfants nés du mariage et 1000 livres tournois pour ses bagues et bijoux. Elle pourra choisir son habitation « meublée selon sa qualité dans l'une des maisons du seigneur de Lesdiguières ». Là aussi la formule est habituelle.

Lesdiguières et Claudine rentrent à Saint-Bonnet-en-Champsaur où il donne des fêtes pour célébrer son mariage. Des catholiques viennent de Gap, croyant le surprendre dans ces réjouissances. Lesdiguières les met en déroute avec cinquante de ses hommes et revient finir la fête. Voilà un début de vie maritale bien agité et nous ne savons pas comment Claudine l'a ressenti.

Claudine ne reviendra probablement jamais au Gua : elle vit d'abord à Saint-Bonnet et au Glaizil, au château des Diguières, pendant que son mari combat les catholiques (dont son frère Louis) à Jarnac et à Montcontour en 1569. Elle était certainement très inquiète⁶, partagée entre ses frères et son époux !

Où vit-elle ?

Elle passera tout le reste de sa vie dans les Hautes-Alpes. Vidal écrit que Lesdiguières, en 1570, « se retire dans son château des Diguières auprès de la Dame qu'il n'avait pas revue depuis longtemps ». Claudine n'ac-

compagne pas son mari à Paris pour le mariage du futur Henri IV, le 18 août 1572. « Les nouvelles d'une grande maladie où était tombée la dame de Lesdiguières le rappelant⁷ » il rentre précipitamment à Saint-Bonnet au chevet de sa femme, juste avant la Saint-Barthélemy. La santé déjà fragile de Claudine a peut-être sauvé la vie de son mari !

Claudine a un premier fils, Philippe, qui meurt à la naissance. Vidal écrit qu'il « ne vint au monde que pour en sortir tout à l'heure ». La perte de cet héritier est bien décevante pour François de Bonne.

Claudine de Béranger va diriger les travaux du château des Diguières entre 1571 et 1580, durant les absences de son mari. Elle est peut-être aussi exigeante que lui, car les femmes se plaignent de ne plus avoir de cheveux à force de porter sur la tête les paniers pleins de pierres pour la construction du château (comme on le dit aussi pour Vizille). Légende ou vérité ?

Le château des Diguières⁸ :

« La chapelle de ce monument est dans l'enceinte du château, composée de six grosses tours, qui enferment deux grands corps de logis, environné de larges fossés revêtus à fond de cuve, avec trois basses-cours fermées de ponts-levis ; maison au reste qui pour être en un pays stérile comme elle est et assez dépourvue des beautés et des richesses de la nature, donne beaucoup de choses au plaisir et sent la grandeur et la magnificence de celui qui l'a mise en l'état qu'elle est ». Il y a un jeu de palmail⁹ pour le délassement. Dans un dénombrement de 1610, Lesdiguières énumère une terrasse, une cour, un pont-levis, une basse-cour pour la ménagerie, de vastes écuries, deux pigeonniers, des fontaines d'eau vive, un étang poissonneux, un jardin, un verger. Claudine a su doter sa maison de tout ce qui pouvait faciliter la vie à son époque.

Au premier étage se trouvaient les appartements de Madame de Lesdiguières et de son mari. Il y a des éléments de fortification, mais pas d'éléments militaires marqués. La maison forte peut résister à un coup de main d'une bande armée, mais pas au canon. L'ensemble de l'édifice est homogène, avec des décors simples mais élégants. Il affirme surtout, avec orgueil, le pouvoir du seigneur en ses terres.

Lesdiguières achète la seigneurie de Serres en 1576 et Claudine l'y accompagne en 1578. Les consuls offrent à celle-ci une bourse doublée de soie. La « fille » qui a confectionné la bourse ne touche que huit sous, soit le prix de deux perdrix (qu'elle n'aurait pu s'acheter, le gibier étant réservé aux nobles).

⁶ Par exemple, en 1573, Lesdiguières fait massacrer cinquante fantassins du prieuré de Vif qui se trouvaient à Monestier-de-Clermont, puis la garnison de Vif est attaquée et deux cents hommes y sont tués. Le Gua est bien proche de Vif, Claudine a des raisons de s'inquiéter pour ses proches.

⁷ Vidal.

⁸ Vidal.

⁹ Jeu apparenté au croquet.

C'est probablement au château des Diguières que naît Madeleine en 1576, seule descendante de François de Bonne assurant la postérité. Madeleine vivra auprès de Claudine jusqu'en 1595. Videl écrit : « En sa maison, il va à la chasse et s'occupe des bâtiments continués en son absence par la dame de Lesdiguières qui était l'une des plus vertueuses femmes de son temps, qui faisait consister en la personne de son mari tous ses ornements et toute sa richesse. »

Nous avons une petite idée de la garde-robe de Claudine à travers l'inventaire après décès de sa sœur Laurence (bien que Claudine ait été beaucoup plus riche grâce à la fortune rapidement faite par Lesdiguières au détriment des catholiques) : un manteau d'intérieur, des jupes, des sur-jupes, des cotillons (à mettre sous la jupe), des devantières, des corselets et beaucoup de paires de manches, venant se greffer par des attaches et permettant de varier les tenues à bas coût (d'où l'expression « c'est une autre paire de manches »).

Les tissus sont velours et damas, toile d'argent, recherchés à cette époque. À noter qu'il n'y a pas de sous-vêtements : Catherine de Médicis avait essayé de lancer la mode du caleçon pour monter à cheval mais cela fut très vite abandonné.

Le 11 avril 1580, Claudine donne naissance à un fils pour le plus grand bonheur du couple qui désirait toujours un héritier. Lesdiguières sera blessé devant Tallard, sept jours plus tard, le 18 avril. Une trêve est aménagée entre catholiques et protestants, qui durera jusqu'en 1584. Lesdiguières va enfin être près de sa femme. Le roi de Navarre et le duc de Savoie demandent à être le parrain de cet enfant ; voici Lesdiguières pris entre deux feux. Finalement, chacun des deux envoie un gentilhomme et l'enfant aura le prénom des deux postulants : Henri Emmanuel.

Claudine tient son rang, en bonne maîtresse de maison. Le 18 septembre 1581 à Gap, puis le 10 octobre, Charles de Lorraine, duc de Mayenne, est reçu au château des Diguières avec tout le faste qui lui était dû (la paix ayant été faite entre eux cette année-là). Le menu fut paraît-il grandiose. Claudine y fut sans doute pour quelque chose, au moins dans les préparatifs de la réception ! Le duc témoignait, paraît-il, beaucoup de satisfaction du bon traitement qu'il y avait reçu. Lesdiguières devait rager de devoir accompagner son vainqueur à Valence, Lyon et Grenoble ; pourtant une relation cordiale s'établit, paraît-il, entre eux.

N'oublions pas que les guerres de Religion font rage et qu'il règne un grand climat d'insécurité. Un certain Despraux avait essayé de piller la maison de Lesdiguières en l'absence de celui-ci. Il était allé jusqu'à frapper Claudine et lui « faire sauter le chapeau » (Videl). Claudine de Béranger a résisté et lui a démontré que cette action « était plus digne d'un voleur que d'un gentilhomme ».

En juin 1585, à la prise de Chorges, Despraux se trouve parmi les rares rescapés du combat, les prisonniers ayant été « presque tous passés au fil de l'épée ».

Il a donc de bonnes raisons de craindre les foudres de Lesdiguières. Celui-ci lui explique, paraît-il bien doucement, comme à un ami, « qu'un homme bien né n'en viendrait jamais à telles extrémités avec une femme ; surtout quand elle est de condition et que ce sexe a le privilège d'être partout respecté, principalement des honnêtes gens ». Despraux fut paraît-il si ému, que dès qu'il fut libre, il prit le parti de Lesdiguières !

Nous ne trouvons pas de lettres adressées par Lesdiguières à ses deux épouses successives. Certains pensent que ses épîtres à Marie Vignon étaient bien plus chaleureuses.



Marie Vignon

J'ouvre ici une parenthèse qui nous amènera à un message de Lesdiguières : en août 1586, la baronne Mas-Castellane, parente de François de Bonne par sa mère, se trouve seule au château d'Allemagne-en-Provence, avec une garnison qui résiste seize jours au ligueur Hubert de Vins. Puis, son mari, Nicolas Mas-Castellane, arrive avec Lesdiguières et gagne la bataille au prix de neuf cents à mille deux cents catholiques tués, blessés ou prisonniers. Le baron est malheureusement tué sur le pont de son château le 5 septembre 1586. La plus grande partie des prisonniers est alors exécutée. Sa femme organise les funérailles du baron et fait égorger une douzaine de prisonniers catholiques sur sa tombe...

Lesdiguières va alors partir pour Embrun et écrit à sa femme : « Ma mie, j'arrivai hier icy, j'en pars aujourd'hui ; les provençaux ont été défaits, Adieu ».

Certes le message est bref comme un SMS de nos jours, mais Lesdiguières, qui passe sa vie à se battre et à chevaucher prend tout de même un instant pour informer sa femme de sa victoire. Et il le fait à la manière de César : « Je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu ».

Voici que commence une période dramatique pour le couple : Bonne de Bonne, qui est née le 12 novembre 1587, mourra très jeune.

Henri Emmanuel décède quatre jours après la naissance de Bonne, le 16 novembre 1587, à la suite d'un coup de pied de cheval. À cette date, Claudine est à Embrun et Lesdiguières restera près d'elle jusqu'à la fin de décembre ; il semble qu'elle y ait vécu de 1585 (date à laquelle Lesdiguières s'empare de cette ville) jusqu'en 1588. La mort de son fils plonge Lesdiguières dans un tel état de prostration qu'Henri de Navarre doit lui envoyer un émissaire en la personne de Guy de Faur pour le « sommer de cesser de se lamenter et de reprendre les armes ».

Le 30 août 1588, la petite Claudine, leur dernière fille, meurt et est enterrée à Embrun. Embrun est alors une place de sûreté protestante dans laquelle règne la peste. Les comptes consulaires montrent le peu de moyens pour lutter contre le fléau : un médecin s'occupe des pestiférés dans une infirmerie à l'extérieur de la ville, on paie des parfumeurs pour leurs produits censés protéger de la contagion.

Lesdiguières s'était fait construire une maison forte au centre de Gap dès 1577, détruite en 1581. Il fait acheter en 1588 le terrain de Puymore au dessus de Gap, sous prétexte de construire des maisons de campagne, mais il fait bâtir une forteresse sur cette position « très solide et capable de tenir la ville en respect ».



Puymore

Lesdiguières écrit que Puymore est la « principale forteresse des montagnes de cette province », qu'elle sera entretenue en temps de paix et en temps de guerre.

Claudine vient y vivre et doit s'y sentir en sécurité. Lesdiguières séjourne très souvent près de son épouse à Puymore d'où il écrit très régulièrement.

Claudine est loin d'être le pâle fantôme évoqué par les historiens : elle intervient de Puymore, le 18 août 1592, pour son époux. Elle écrit¹⁰ au Capitaine Martinel, gouverneur du château de Serres, au sujet de l'aliénation du temporel de l'église, pour qu'il fasse envoyer les deniers attendus afin de payer les troupes.

La lettre, dictée à un secrétaire, est écrite en bon français. Claudine est aimable, car elle connaît le capitaine, mais néanmoins pressante : le problème doit être réglé sous trois à quatre jours ! Elle a aussi le sens de l'économie car elle trouve que les commissaires envoyés sur place coûtent trop cher et tardent trop à résoudre l'affaire. Elle écrit de sa main la formule de politesse avant de signer.

Les archives municipales de Briançon offrent le récit de sa réception à partir du 7 septembre 1594 dans cette ville. Cela conforte l'idée de l'importance de la Dame de Lesdiguières.

Un des consuls monopolise son valet et deux hommes pour la recevoir. Un autre a acheté des torches pour son arrivée. Elle va être la marraine de Françoise, fille d'Annibal d'Astre, gouverneur du bailliage de cette ville. Elle doit être logée avec sa suite, composée de sa fille Madeleine, de Madame de Pressins (Virginie de Bons, épouse de Gaspard II Fléhard de Pressins, président au parlement de Grenoble), de Madame Claudine de Prabaud (nièce et sans doute filleule de Claudine, car fille de Giraud de Bérenger de Morges et de Georgette de Bérenger du Gua), veuve de Gaspard de Bonne dit

Prabaud, co-seigneur de Chorges, de Veynes et de Furmeyer, capitaine puis colonel d'infanterie, gouverneur d'Embrun de 1585 à 1589, de Madame Malo (épouse d'un procureur du Parlement) et autres dames et damoiselles au nombre de seize. Claudine fait peut-être office de marieuse car Claudine de Morges épousera plus tard le parrain : Jehan d'Arces, qui deviendra plus tard gouverneur de Barraux.

Il faut nourrir les vingt-et-un chevaux et mulets qui portent les bagages de la suite de Claudine. Le baptême n'a lieu que le 10. Les consuls de Briançon paient pour recevoir ces dames : le logis, le feu dans les chambres et les chandelles ; ils fournissent des moutons, des fricassées, de la graisse, cinq chapons, six grosses perdrix à pieds rouges, des faisans, des lapins, dix fromages, du pain blanc. Pendant quatre jours, les collations sont composées de fruits et de dragées mises à la mode par Catherine de Médicis. Jehan Etienne, consul de la ville, vaque trois jours pour faire compagnie à Claudine jusqu'à Embrun le 12 septembre. Elle y passe sept jours avec François de Bonne qui est venu la retrouver. Il raccompagne Claudine jusqu'à Puymore et repartira pour Embrun. Le 8 octobre 1594, les consuls paient pour des mulets donnés à Claudine au Monestier. Y prenait-elle les eaux comme Lesdiguières qui, lui, allait à La Motte-les-Bains pour soigner son dos ?

Étant à Puymore, Lesdiguières organise à partir du 16 mars 1595 le mariage de sa fille Madeleine. Lesdiguières a hésité entre de nombreux prétendants : il choisit Charles de Créqui-Blanchefort, fils de la comtesse de Sault, car celle-ci est une dame très puissante en Provence. Charles de Créqui est catholique. Le mariage a lieu le 24 mars. Claudine et Madeleine n'ont sans doute pu donner leur avis sur ce choix.

Claudine de Bérenger a peut-être su que le mari de sa fille était un coureur de jupons et un grand joueur, accumulant les dettes ? François de Bonne conclut rapidement l'affaire et part de Puymore pour aller au secours de ses troupes vers Serres et Orpierre. Madeleine va habiter à La Tour-d'Aigues (Vaucluse), ancien et beau château des Comtes de Sault, où elle fait « son séjour ordinaire ». Elle sera inhumée le 19 janvier 1621 au couvent de Torret, proche de La Tour-d'Aigues. Elle seule a eu des enfants continuant la lignée de Lesdiguières. Charles de Créqui épousera en 1623 Françoise, la demi-sœur de Madeleine, née de Marie Vignon et de Lesdiguières. Il mourra en 1638 en Piémont, au siège de Brême.

Lesdiguières devient Lieutenant Général du Dauphiné en 1598. Il prend le fort Barraux et entre à Grenoble en triomphateur. Lesdiguières s'installe alors à Grenoble. Les traités de Vervins en 1598 et Lyon en janvier 1601 signent la fin des guerres de Religion.

¹⁰ Cote 4G194 du fonds de l'Évêché aux AD de l'Isère.



Madeleine de Bonne marquise de Crequy

Claudine a peut-être fréquenté l'hôtel particulier de Lesdiguières à Grenoble entre 1595 et 1602¹¹. Sur des poutres retrouvées dans les réserves du Musée dauphinois, ses initiales entrelacées figurent avec celles de Lesdiguières ainsi que des signes d'amour et de fidélité. Claudine fait frapper des jetons en argent et en étain en 1598 ; elle y fait graver la devise suivante : « J'espère et crains » encadrant l'écu parti des armoiries des familles de Bonne et de Béranger du Gua, entouré d'une palme et d'une branche d'olivier.



Hôtel de Grenoble, poutres

Cette devise est le titre d'un poème de Pierre de Ronsard de 1552 (sonnet N° 12 extrait de « Les Amours ») qui traduit bien son état d'âme (son frère Louis était ami des poètes de son temps et Lesdiguières connaissait Ronsard) :

J'espère et crains, je me tais et supplie,
Or je suis glace, et ores un feu chaud,
J'admire tout, et de rien ne me chaut,
Je me délace, et puis je me relie.
Rien ne me plaît sinon ce qui m'ennuie,
Je suis vaillant et le cœur me défaut,
J'ai l'espoir bas, j'ai le courage haut,
Je dompte Amour, et si je le défie.
Plus je me pique, et plus je suis rétif,
J'aime être libre, et veux être captif,
Cent fois je meurs, cent fois je prends naissance.
Un Prométhée en passions je suis ;
Et, pour aimer perdant toute puissance,
Ne pouvant rien, je fais ce que je puis.

Sur l'autre face, entourant les initiales enlacées de Claudine et de François de Bonne on peut lire :

« Mon désir n'est point mortel. Patience victorieuse. »
Le monogramme est composé des lettres FDB_CDBDG (François de Bonne - Claudine de Béranger du Gua), entourées de deux branches de laurier.

M. Gal, spécialiste de Lesdiguières, dit que celui-ci rencontre Marie Vignon à cette date. Après de longues recherches croisant plusieurs documents, il semblerait que leur liaison ne commence qu'après 1602.

Claudine avait pu fermer les yeux sur les possibles écarts de conduite de son époux. Elle a sans doute été très rapidement au courant des amours clandestines de son époux (un personnage aussi connu que Lesdiguières serait aujourd'hui un « people » en proie aux paparazzis et ne pourrait cacher bien longtemps ses amours clandestines).

Dans le cas de Marie Vignon, le scandale est trop grand ! Comme nous l'avons dit, Claudine de Béranger est une « femme vertueuse et dévouée ». « Sa santé délicate et son caractère timide » ne l'incitent pas à se mettre en lumière et elle est éclipsée par Marie Vignon. François de Bonne, vieillissant, a été séduit par le charme piquant de Marie, de plus de trente ans sa cadette, qui aura dès lors une grande emprise sur sa vie.

La première fille de Marie Vignon et de Lesdiguières, François, naît seulement en 1604. Il semble que Lesdiguières ait tenté de cacher sa liaison : Marie Vignon devient dame de Moirans, Lesdiguières lui ayant acheté une maison en cette ville (elle a obtenu du parlement une séparation de son mari Ennemond Matel, marchand de soieries à Grenoble)¹².

Les synodes protestants interviendront plusieurs fois en demandant à Lesdiguières « de repurger sa maison des souillures », c'est à dire de faire cesser cet adultère, ce scandale étalé aux yeux de tous, car il l'installe dans sa maison après le décès de Claudine, alors qu'Ennemond Matel est toujours en vie. Catherine, deuxième fille de Marie Vignon et Lesdiguières, naît en 1606, après le décès de Claudine.

Rien ne rappelle Claudine au château de Vizille. Elle n'y est probablement jamais venue. Pilot de Thorey écrit que Claudine « passe les dernières années de sa vie dans un état de maladie presque continuel ».

¹¹ Nous n'avons pas trouvé de documents attestant sa présence.

¹² Elle en avait eu trois filles : Catherine, François et Isabeau née en 1602.

On a beaucoup écrit à propos de la solitude de Claudine « dans la triste citadelle de Puymore ». Alors, solitaire ou non ? À Puymore, il y avait un temple et une école, un gouverneur, un notaire et jusqu'à trois cents soldats. Claudine est entourée mais l'absence de son mari, qui la trompe, doit lui peser.

Son décès

Lesdiguières a fait ériger son propre mausolée dans la chapelle construite, ainsi que le caveau familial, au château des Diguières entre 1600 et 1604. Le monument est réalisé par Jacob Richier en 1612. Toutes les parties blanches du mausolée sont en albâtre de Mésage. Lesdiguières s'est fait représenter comme un vivant, ce n'est pas le gisant classique aux mains jointes. Il veut se montrer jeune pour toujours.

Les auteurs s'accordent à dire qu'après avoir été malade pendant quelques mois, elle meurt en 1608 âgée de 57 ans. Pourtant une longue étude comparative de divers documents permet de dire que la date de 1606, portée sur son épitaphe, est exacte¹³.

Claudine est inhumée dans le caveau sous la chapelle du château de Lesdiguières. La dépouille de son époux la rejoindra en 1626 car Lesdiguières avait demandé à être enterré dans la propriété familiale, au Glaizil. En 1792, les cercueils garnis de plomb étaient encore en place. Il y avait le corps du Duc tout au fond, puis Claudine, leur fils Henri-Emmanuel, etc. Il y avait onze places.

Hélas le plomb des cercueils sera fondu et les ossements éparpillés par des animaux qui ont pu pénétrer dans la crypte, la porte n'ayant pas été refermée. Le mausolée sera transféré à Gap en 1798 ainsi que la plaque de marbre noir à la mémoire de Claudine (qui était posée en face du mausolée de Lesdiguières). Les armes des familles de Bonne et de Bérenger y sont réunies. On peut lire ces mots :

« D O M

Quisquis legis submissus legas

ne quiescentem excites

Claudia Berengaria,

illustri genere orta,

intactæ pudicitiae fœmina,

hic sita est.

Nupsit Francisco Bonnæ

Lesdiguerio, duci, parique

Franciæ, tribuno militum,

Delphinatus proregi :

cui reliquit natam unicam,

pignus amoris mutui.

Obiit anno MDCVI aetat suae LVI.

Conjux uxori optime meritæ

P.C. MDCXII.

Transilit et fati littora magnus amor. »

Seigneur

qui appliques à chacun ta loi,

tu suscites assurément le repos

de Claudine de Bérenger

issue d'une famille illustre

femme à l'irréprochable pudeur,

ici elle repose.

A été l'épouse de François de Bonne

Lesdiguières, Duc, pair

de France, tribun militaire,

gouverneur du Dauphiné :

de qui elle laisse une naissance unique,

gage d'amour mutuel.

Elle mourut l'année 1606 âgée de 56 ans.

L'époux à son épouse au mérite excellent

en 1612 après le Christ.

Leur grand amour a dépassé les rives du destin.

Et en dessous :

« Ce que tu sèmes n'est point vivifié si premier il ne meurt. » (Paul, épître aux Corinthiens, ch. XV).

Le Conseil général des Hautes-Alpes écrit : « On plaça le mausolée dans la chapelle du château des Diguières au Glaizil, avec celui de sa première épouse Claudine de Bérenger moins fastueux, mais attribué au même sculpteur et dont on n'a aucune trace, tandis que les corps des deux époux reposèrent dans la crypte ».

Dans son ultime testament, Lesdiguières donnera une dernière marque de respect à la mémoire de sa femme. Il exigera que rien « ne soit demandé des droits et prétentions que feu Madame des Diguières sa première femme pouvait avoir et prétendre sur la maison du Gas¹⁴ ».

Les restes des dépouilles de Lesdiguières et des Créqui ont été transportés en 1822, à la demande de la Marquise de Bérenger, dans l'église paroissiale de Sassenage. Hélas, Claudine est restée à jamais dans la chapelle des Diguières, séparée de son époux par sa propre famille ! ■

¹³ A ce jour, il n'a pas été trouvé d'inventaire après décès en ce qui la concerne.

¹⁴Videl

Personnages illustres

Origine comtadine d'Henry Beyle, dit « Stendhal », descendant de la famille Gagnon, de Monteux. Possible parenté avec Nicolas Saboly.

Félix Thévot (13)

Henri Beyle est un des auteurs majeurs du XIX^{ème} siècle.

Henry Beyle "Stendhal". Musée Stendhal. Grenoble. France.



Né à Grenoble le 23.01.1783, il descend par sa mère Charlotte Caroline Henriette Adélaïde Gagnon, fille d'Henri Gagnon, docteur en médecine, d'une ancienne famille du Comtat Venaissin.

Cette famille Gagnon, aurait, selon une ancienne tradition rapportée par Stendhal lui-même une lointaine origine Italienne. Quoi qu'il en soit, la présence de porteurs du nom est attestée à Aix-en-Provence, depuis la fin du XIV^{ème} siècle. Le lien entre ces Gagnon et ceux de Monteux n'est cependant pas avéré.

La famille Gagnon, de Monteux est issue de :

I Gabriel Gagnon, recensé ménager à Monteux le 1.5.1513 x (N), d'où deux fils, dont :

II Etienne Gagnon, ménager à Monteux, marié le 15.12.1545 à Toinette Chabert, parents de deux enfants, dont :

III Charles Gagnon, ménager à Monteux (+1609), marié ca 1580 à Anne Boyer. Ils sont les parents de six enfants dont deux fils, Antoine dont est issu Stendhal et Elzéar, aïeul de plusieurs familles provençales.

A Antoine Gagnon

Il est né le 14.6.1582 à Monteux, marié le 8.9.1605 à L'Isle de Venisse (L'Isle-sur-la-Sorgue) à Anne Affant (fille de Pierre Affant, de Monteux et de Jeanne de Saint-Roman, elle-même fille de noble Charles de Saint-Roman docteur en médecine à Aix-en-Provence et de noble Marie de Bourrelon ou Bosredon. Pierre Affant est le fils de Pons Affant et d'Honorade Gilles).

Antoine Gagnon, ménager à Monteux, puis à Bédarrides décède après 1650. Antoine et Anne sont

les parents de trois enfants connus de nous, parmi lesquels :

a Jeanne Gagnon, mariée le 25.4.1625 à Jean Pierre Saboly qui pourrait bien être le frère de Nicolas Saboly, (Monteux 30.1.1614 - Avignon 23.7.1675) prêtre, bénéficiaire et maître de chapelle de l'église Saint-Pierre d'Avignon, musicien, compositeur de plus de cent Noëls en langue provençale, maître de musique d'Arles, puis d'Aix-en-Provence et de Nîmes, inhumé devant le maître autel de l'église Saint-Pierre à Avignon.

En effet, l'acte de mariage entre Jeanne Gagnon et Jean Pierre Saboly dit ce dernier fils de Jean Saboly, qui est le prénom du père de Nicolas, mais ne précise pas le nom de sa mère (la mère de Nicolas est Félice Meilheuret). La découverte du contrat de mariage devrait éclairer cette possible sinon probable parenté. Nous remercions par avance les lecteurs de Provence Généalogie de bien vouloir nous avertir si ce document venait à être découvert.

(Jean Pierre et Nicolas Saboly avaient huit frères et sœurs : Pascal ° 1597, Louise et Vitalis ° 1600, Catherine ° 1601, Claire ° 1604, Esprit ° 1605, Anne ° 04.06.1607, x 1623 Georges Fagon (arch en ligne 36/57, un autre Nicolas ° 1611 (arch en ligne 52/57).

Jeanne Gagnon et Jean Pierre Saboly seront les parents d'Anne Saboly ° 1626, x 1644 Simon Liotard, Félice Saboly ° 1628, Claire Saboly x 1648 Christophe Chardinat.)

b Elzéar Gagnon. Né à l'Isle de Venisse le 25.11.1612, ménager à Bédarrides (+ Bédarrides 1676), marié à Madeleine Lartissut 1618-1695 (fille d'Etienne Lartissut, lieutenant de viguier et de Françoise Mauzar), parents de quatre enfants et notamment de :

Jean Gagnon, maître fileur de soie à Bédarrides (° Bédarrides 1653 + Bédarrides 31.1.1733) marié le 30.8.1676 à Françoise Gleize, parents de quatre enfants, dont :

Antoine Gagnon, (1677-1749) maître chirurgien juré à Grenoble et chirurgien major de l'arsenal de cette ville, marié à Elisabeth Santerre (° 29.10.1687 + 5.12.1755), fille d'Ennemond Santerre, marchand drapier de Grenoble et de Jeanne Didier, petite-fille de Jacques Santerre,

marchand bourgeois de Grenoble décédé en 1702, et de Benoite Borel, arrière-petite-fille de Jacques Santerre, tailleur d'habits de Grenoble, marié en 1643 à Françoise Roux). Antoine Gagnon et Elisabeth Santerre sont les parents de quatre enfants, dont :

Henri Gagnon.



**Henri Gagnon. Musée Stendhal.
Grenoble. France**

Né à Grenoble le 6.10.1728 et décédé dans cette ville le 20.9.1813. Marié à Thérèse Félise Rey (1735-1762), fille d'Ennemond Rey et de Françoise Pupin, petite-fille d'Ennemond Rey, notaire à Montbonnot, marié le 7.2.1695 à Félise Péronard, d'une lignée de notaires et châtelains de Revel, et décédé en 1713.

Docteur en médecine de l'université de Montpellier, agrégé au collège des médecins de Grenoble, il passait pour l'homme le plus lettré de cette ville. Il fut l'un des premiers à pratiquer l'inoculation de la variole. En 1771, il participa à la création de la bibliothèque de Grenoble et en devint un des douze administrateurs en 1772.

Il fut également nommé premier secrétaire perpétuel de la société littéraire créée en 1780, devenue en 1789 l'académie Delphinale.

En 1795, il devint membre du jury central d'instruction publique de l'Isère. Il participa à ce titre à l'administration de l'Ecole centrale de l'Isère.

En 1801, il devint président de la Société de santé, puis, en 1802, directeur de l'Ecole de chirurgie et administrateur de l'hôpital. Considéré comme libéral, il avait rendu visite à Voltaire à Ferney et conservait sur son bureau un buste de ce personnage.

Malgré cela, pendant la Terreur, il recevait un prêtre dans son salon afin d'y faire célébrer la Sainte-Messe.

Son salon devint ainsi le point de ralliement de nombreuses personnes. Cela lui valut d'être considéré, à cette époque comme « suspect ».

Son gendre, **Chérubin Beyle** sera arrêté comme « notoirement suspect ». Henri Gagnon avait fait une très forte impression sur son petit-fils Henri Beyle qui se considéra toujours comme un Gagnon.



**Chérubin Beyle (portrait présumé).
Musée Stendhal. Grenoble. France.**

Henri Gagnon et Thérèse Rey sont les parents de trois enfants, parmi lesquels

Charlotte Caroline Henriette Adélaïde Gagnon

°Grenoble 2.10.1757 + Grenoble 23.11.1790, mariée le 20.2.1781 à noble Chérubin Joseph Beyle, avocat à Grenoble ° 29.3.1747 + Grenoble 20.6.1819. Ils furent les parents de quatre enfants, dont :

Marie Henri Beyle, dit « Stendhal » (° Grenoble 21.1.1783 + Paris 23.3.1842), successivement intendant des domaines, auditeur au Conseil d'Etat, inspecteur du mobilier de la couronne, consul de France à Trieste puis à Civita Vecchia.

Il fut un des plus grands écrivains du XIXème siècle, auteur d'une œuvre importante parmi laquelle « Promenades dans Rome » 1828, « Le rouge et le noir » 1830, « La chartreuse de Parme » 1839, « Les chroniques italiennes », « Souvenirs d'égotisme ».

B Elzéar Gagnon

Né le 5.11.1584 à Montoux, marié le 25.4.1609 à Claudette Artilhant (fille d'Antoine Artilhant et de Suzanne Bernesse. Contrat de mariage reçu par Me Pierre Jame le 18.6.1609. AD Carpentras 3E 48-133), parents de :

Anne Gagnon, mariée le 29.5.1644 à Antoine Thévoz, ménager à Sarrians, d'où descendance dans les actuelles familles Thévoz, Ayme, Serra.

Sources :

- Archives paroissiales de Montoux et Sarrians.
- Revue Française de généalogie n° 132 (février-mars 2001)
- La famille de Beyle-Stendhal. Ed Maignien 1889.
- Les Gagnon. CGVse.
- Gagnon, Gaignon, Gangnon de France. Claude Gagnon. 2002.
- Les Thévoz, une vieille famille du Comtat-Venaissin-Provence. Félix Thévoz. 2004 (Bibl Nat, CGVse, AD Vse, AD B du R.)
- Les photos sont tirées de ce dernier ouvrage, avec l'autorisation initiale du musée Stendhal de Grenoble dont elles proviennent. ■

Courrier des lecteurs

Billet de très mauvaise humeur

Jean-Pierre Baux (04)

Je me promenais dernièrement dans des publications de bases généalogiques « en ligne » lorsque j'ai été arrêté par la présentation suivante :

Ceci est l'arbre de xxxxxxx . « Je remercie tous les cousins et cousines, et co-latéraux pour leur aide précieuse. Mon arbre doit beaucoup aussi aux données déposées par des bénévoles, et notamment celles des généanutes. J'ai, en général, prévenu les intéressés copiés/collés réalisés pour d'éventuels cousinages. Il se peut que j'ai oublié d'en alerter certains. Je leur présente ici mes excuses. J'ai pu faire aussi des erreurs de retranscription, merci de me les signaler.

Certaines données récoltées sur des arbres "cousinés" sont certainement à vérifier.

Et dixit xx "Les croisements et recoupements sur Internet sont désormais si fréquents qu'il devient fastidieux de noter et citer toutes ses sources.... "

Où avais je mis les yeux ? Dans quel guet-apens étais je tombé ? Moi qui n'avais besoin que de me détendre !

J'ai relu et relu certains passages craignant de mal les comprendre :

J'ai, en général, prévenu les intéressés copiés/collés.... C'est du PILLAGE !

J'ai pu faire aussi des erreurs de retranscription, merci de me les signaler. Pas gonflé le pseudo généalogiste !!

Certaines données récoltées sur des arbres "cousinés" sont certainement à vérifier. C'est une découverte, mais il n'en est pas sûr !

Il devient fastidieux de noter et citer toutes ses sources.. Sources, il a dit sources. C'est clair, mais que sont ses sources ? Les « cousins » pillés ou les côtes des actes ? Je penche plutôt pour les « cousins » car je n'ai vu aucune côte dans les fiches que j'ai survolées. Nous n'avons vraiment pas les mêmes valeurs.

N'y tenant plus je me fends d'un message par lequel je m'étonne qu'il donne comme conseil de vérifier les informations qu'il a copiées/collées plutôt que de les vérifier lui-même. En passant je préconise, pour le cas où il l'ignorerait, de toujours mettre en doute les informations sans avoir vu l'acte. Je rajoute qu'il est inutile de recopier sans vérifier.

Je reçois une réponse quelques jours après. J'étais heureusement bien assis et les bras posés devant le clavier de mon ordinateur, sans quoi ils auraient pu tomber et moi avec.

Voici quelques morceaux non choisis : **(en gras c'est Lui qui écrit)**

Lui : « Tout à fait exact, ce que vous dites, mais difficile de tout vérifier, surtout si on remonte assez loin. »

Cela commence bien. Il est difficile de vérifier. Il vaut mieux recopier et diffuser des informations fausses que signaler des erreurs. Drôle de conception de l'entraide !

Et pourtant, même « geneanet » le dit :

« Pour vérifier rapidement si l'information trouvée sur Geneanet est exacte, la seule solution est de consulter l'acte original. Geneanet offre cette possibilité via les relevés collaboratifs comme via les arbres en ligne, grâce à un lien direct vers le registre original... »

Lui : « C'est vrai que j'ai fait des retranscriptions dans mon arbre, et je remercie tous les chercheurs qui permettent d'avancer dans ses recherches (sic), mais chaque fois, j'ai indiqué mes sources, donc, si on retranscrit à partir de mon arbre, il y a la source et chacun peut aller vérifier les données de la source. »

Plus haut il écrivait qu'il devient fastidieux de noter et citer toutes ses sources. Il cite ou il ne cite pas. Il ne sait même plus.

C'est vrai qu'il est plus facile de recopier, mais pas toujours, un nom de cousin que d'aller chercher la côte d'un acte.

Le comble c'est qu'il rajoute :

Lui : « Les archives départementales nous permettent de vérifier les actes, et si chaque généalogiste vérifie ses données, grâce à ces sources, les retranscriptions seront de plus en plus vérifiées.

BRAVO, mais Lui ne le fait pas. Savez vous pourquoi ? Je vais vous le dire. Enfin il va vous le dire :

Lui : « ... les vérifications prennent parfois beaucoup de temps. C'est un travail de longue haleine. »

Il n'a pas de temps à perdre. Il faut qu'il aille vite, Il a plus de 31.300 individus dans son arbre, et quasiment aucune côte d'acte

Je me disais que ce type de piller ne devait pas avoir eu une formation/information satisfaisante et qu'il devait être un chercheur isolé ne sachant pas que les associations permettent d'acquérir des bases solides pour faire des recherches sérieuses et bien documentées.

Que Nenni ! J'ai failli m'écrouler lorsque j'ai lu la phrase fatidique :

Lui : « Généabank est une source inépuisable de renseignements, et je me fie beaucoup à tous les bénévoles qui ont fait ce travail de fourmis et qui nous permettent d'avancer. »

Coquin de sort de Coquin de sort, comme disait mon grand père lorsqu'il n'était pas trop en colère ; Il est adhérent à une association. J'espère que ce n'est pas une association du CGMP. Si tel était le cas je dirais que nous, du Midi Provence, avons failli dans notre rôle de formateur.

Qu'allons nous devenir si même des adhérents aux associations font n'importe quoi ? ■

Pelloutier désormais reconnu

(Arlette Granoux, 04)

Voici la réponse à la question de Pierre Bianco (PG 188, p. 54) : "Qui était Casimir Pelloutier ?"

Suite au déménagement du CGAHP de Manosque au 16 Bd Casimir Pelloutier (dans la Maison de la Solidarité), je peux préciser l'origine du nom de ce boulevard. Tous ces renseignements sont extraits de l'excellent livre (que je conseille aux généalogistes...) "Manosque, ses rues et des images" de Jean-Louis Cauden et Olivier de Vasson, édité sous le patronage du Patrimoine Manosquin. Voici ce que l'on peut y lire : Le Bd Casimir Pelloutier de 252 m, anciennement Bd du Soubeyran, commence Bd des Tilleuls et se termine Bd Elémir Bourges ; Casimir Pelloutier est né à Manosque le 10 Novembre 1836 de Marc Pelloutier, tanneur, et d'Honorine Tassy. Ses parents sont domiciliés au faubourg Soubeyran N°15. Il était tanneur lui aussi. Chaque matin il parcourait la ville dans sa carriole pour acheter les peaux de lapin. Mort le 5 mars 1906 sans descendants... Par un testament olographe du 1er février 1906 il fait legs d'immeubles situés rue Dauphine et Bd Mirabeau, à plusieurs œuvres de Manosque : - la société de Charité Maternelle (reconnue d'utilité publique), - le bureau de bienfaisance, - l'Hospice de Manosque, - les écoles maternelles enfantines et primaires. Il faisait aussi legs d'une somme de 25 000 F pour couvrir les frais de succession provoqués par ses dons. Sur ce Bd on trouve : l'école Saint Charles, la Maison de la Solidarité. Ce bâtiment fut jusqu'en 1918 un moulin sous l'autorité de M. Honnoraty, industriel à Manosque. En effet, on relève dans un dossier "Adduction et Distribution d'eau" une demande de M. Honnoraty sollicitant "pour une durée de 3 ans à partir du 22 avril 1888 la concession des versures de la fontaine publique de la prise de la rue des Martels pour la fabrication des pâtes alimentaires et des huiles" ; ensuite ce fut le siège de la première Coopérative Agricole Départementale créée en 1936 par Louis Martin Bret, puis c'est la caisse du Crédit Agricole qui utilise ce local jusque dans les années 1995. En 1997 la municipalité Honde se porte acquéreur de cet ensemble pour la transformer en Maison de la Solidarité inaugurée en 2005 par la municipalité Jeanmet.

On a retrouvé Cardavon !

(Geneviève Gassend, Gémenos-13)

« Je viens de lire dans PG (n° 188, p. 55) l'article intitulé « La formule d'une vêtue en 1760 ou quand un Franciscain se fait Augustin », se terminant par une question à propos de Notre-Dame de Cardavon. Je ne suis pas surprise que vous n'ayez rien trouvé sous ce nom. En effet, il s'agit de Notre-Dame de Chardavon, dépendant d'un monastère bâti près du site de Pierre Ecrite, sur la commune de Saint-Geniez-04 (p. j. : une photocopie de l'Histoire, géographie et statistique du Département des Basses-Alpes par l'Abbé Féraud, 1861) »

NDLR : On trouve mention dans cet ouvrage (p. 670-672), en 1050, d'un domaine du territoire de Dromon limité par la clusam vallis Cardaonis. Peut-être affilié à la prévôté d'Oulx en Piémont, un monastère y est fondé sous la règle de saint Augustin et sous le titre de Notre-Dame et saint Jean-Baptiste, sa première charte connue remontant à l'an 1204. Après l'entière destruction du couvent par une bande de routiers en 1385, les chanoines s'installent à Saint-Marcel de la Baume-lès-Sisteron où la congrégation prospère, en dépit des épreuves subies lors des guerres de religion, jusqu'à la Révolution. L'abbé Féraud ajoute que la nouvelle église de Chardavon – actuellement dans la commune de Saint-Geniez qui a absorbé celle de Chardavon en 1859 – fut construite et bénite en 1671 sous le titre de Notre-Dame de Bienheureuse Consolation. Ajoutons que M. Carmagnole (AG 13) avait repéré sur carte et par Internet : « Notre-Dame de Chardavon, commune de Saint-Geniez près de Sisteron », avec comme origine une chapelle du XIIe siècle. Un grand merci à ces lecteurs attentifs.

Encore le peintre Pierre Rey-Vieilh

(suite de PG 189, p. 54)

Ce qui est étonnant est l'oubli apparent de la carrière du peintre Pierre Rey-Vieilh au sein de ses descendants qui auraient pu conserver quelques tableaux de leur ancêtre. Avez-vous par ailleurs connaissance des actes de mariage d'Innocent Rey, à Gênes en 1798, et de Vincent Rey, à Larnaca en 1808 ? Ils fourniraient peut-être la date du décès de leur père Pierre ? (NDLR)

« Il ressort de mes documents familiaux que Vincent a été marié trois fois : la première fois vers 1790, sans doute à Marseille, mais je n'ai trouvé aucune trace de ce mariage, ni de la naissance des trois enfants qu'il dit avoir eus de ce mariage. Le deuxième mariage a eu lieu à Larnaca (Chypre) en 1808, où il était négociant cautionné par la Chambre de commerce de Marseille, avec Rose Aycard (Marseille, 1780-Larnaca, 1810). Dans cet acte de mariage, il est dit que les parents de Vincent, Pierre Rey et Rose Sardou, étaient alors décédés mais sans plus de précisions. Le troisième mariage a eu lieu en 1811 à Larnaca. Vincent, 47 ans, épouse une jeune fille de 19 ans, Marie Ruretti, dont le père était un capitaine de navire originaire de Raguse (aujourd'hui Dubrovnik). Ils ont eu onze enfants, dont sept survivants, dont mon arrière-grand-mère, Adèle Rey qui épouse en 1846 Alexandre Lapière. Là encore sur l'acte de mariage de 1811 du consulat de Larnaca il est précisé que les parents de Vincent étaient décédés, sans plus. J'aimerais trouver des informations sur le premier mariage de Vincent Rey, ainsi que sur son père Pierre et ses grands parents Rey et Vieilh. Concernant le frère aîné, Innocent Rey, je n'ai pas pu avoir accès à son acte de mariage à Gênes avec Marie Paulian, mais j'ai trouvé trace de sa descendance : Louis et Jean-Baptiste (°Marseille, 1800 et 1802), ce dernier ayant laissé une descendance. De son second mariage avec Anne Honorine Angili est né Albert Rey (°Marseille, 4/1/1841), fondateur de la So-

ciété Marseillaise de Crédit, chevalier (1879) puis officier (1889) de la Légion d'honneur, marié à Marseille le 9/4/1872 avec Cécile-Victorine-Joséphine Trabaud. J'ignore le lieu et la date de son décès ainsi qu'une éventuelle postérité. Il avait une sœur, François-Xavier-Marie-Madeleine-Anastasie (°Marseille, 8/11/1831) dont je ne connais pas la destinée. » (Louis Lapiere)

Sur la piste des Aubenas (Benoît Aubenas, antenne parisienne)

« Abonné depuis de nombreuses années à votre revue que je trouve passionnante je voudrais vous soumettre un problème relatif à ma famille issue de Nicolas Aubenas né en 1620 dans la paroisse Saint-Lambert à Arles où il est devenu capitaine de bateau. Sa famille est restée dans cette ville jusqu'au XIXe siècle et le dernier descendant, Roger Aubenas, est né à Cannes en 1903 et y est décédé en 1989 : il était professeur agrégé d'histoire du Droit à la faculté d'Aix-en-Provence. Question : d'où venait cette famille qui apparaît seulement en 1620 à Arles ? Mes recherches dans les villes avoisinantes des Bouches-du-Rhône sont restées infructueuses. Parallèlement une famille Aubenas était établie à Valréas (84) dont le descendant le plus connu fut Adolphe Aubenas (1813-1890/) qui termina sa carrière comme maire de Fréjus (1884-1888). Lors de la catastrophe du barrage de Malpasset (1959), Roger Aubenas envoya un secours en faveur des victimes de la catastrophe "en mémoire de son grand-oncle l'ancien maire de Fréjus". Cela est relaté dans les Actes des Journées internationales de la Société d'histoire du droit, Toulouse 1-4 juin 2005. Autre question : toutes mes recherches pour trouver le lien entre les deux familles sont restées infructueuses. Je serais reconnaissant à celui de vos lecteurs qui aurait de nouvelles pistes à me proposer ».

NDLR : Il semble en effet n'y avoir aucune parenté proche entre Adolphe et Roger Aubenas ; celui-ci aurait-il vu quelque opportunité à la revendiquer dans un moment dramatique ? Sur le site Généanet, ont été relevés quelques Aubenas à Saint-Martin de Valamas (Ardèche) au XVIIe siècle. Ajoutons que Roger Aubenas est notamment l'auteur d'une Etude sur le notariat provençal au Moyen Age et sous l'Ancien régime (1931) et de La Sorcière et l'Inquisiteur (1956) dont l'action se situe à Draguignan. Un article sur lui serait le bienvenu dans la rubrique Personnages illustres.

Les Cauvin, menuisiers sous la Révolution (Marie-Thérèse Pinkas née Cauvin)

« Je fais appel à vous pour m'aider dans mes recherches : j'ai dans mes ancêtres quelques maîtres menuisiers Compagnons du Devoir. Ils avaient leurs habitations et échoppes aux allées de Meilhan à Marseille, où la vie était agitée. Etaient-ils jacobins, fédéralistes ? A la déclaration de naissance des enfants, l'un était absent pour maladie, l'autre incarcéré. Quelques dates fatidi-

ques : le 19 août 1789, le maire Mourraille, jacobin, dissout la société "les Amis du Devoir" formée par des maîtres menuisiers. Mes ancêtres Cauvin étaient-ils du nombre ? Le 5 Juin, massacre du Fort Saint-Jean: une liste a-t-elle été établie et la connaissez-vous ? »

NDLR : Jean-Raymond Mourraille (1721-1808) n'a été maire de Marseille qu'à partir du 14 novembre 1791, après avoir été conseiller municipal à partir du 9 février 1790. Il ne peut donc pas être l'auteur de la dissolution des "Amis du Devoir" en août 1789. Si cette date est bonne, le maire de l'époque était le marquis Joachim de Gaillard. Il est peut-être possible de retrouver des listes de ces sociétés de compagnons, mais cela nécessiterait de longues recherches aux A.D. ou aux A.C. Une liste des victimes du massacre du fort Saint-Jean se trouve aux A.C. (registre d'état civil 1 E 60, à la date du 23 messidor en II, 11/7/1795). Elle comporte une centaine de noms mais aucun Cauvin n'y figure. Mme Pinkas ajoute par ailleurs, en réponse au courrier de Michel Méténier (PG 189, p. 54), qu'elle possède deux documents au sujet du poste de chasse du roi René : un testament du 15 Novembre 1692 (en partie annoté par Marianne de Bernardi) concernant Mme Allard, veuve de Lazarin Doria, propriétaire mitoyen, et une copie du cadastre de 1820 montrant les limites de cette propriété avec celle de ses ancêtres Cauvin-Guérin.

Histoire et patrimoine du pays saint-maximois

(Benoît d'André, Robert Rieu et Alain Decanis, membres d'un forum de ce nom sur Facebook)

« Afin de ressouder le pays après la première guerre de religion et d'asseoir l'autorité du jeune monarque, Catherine de Médicis organise le grand tour de France de Charles IX, de 1564 à 1566. Bien que la Couronne défende une relative tolérance religieuse, le voyage est l'occasion de démontrer la dévotion catholique du roi et d'inciter le peuple à l'imiter. Le passage à Saint-Maximin et à la Sainte-Baume sert ainsi à défendre le culte des saints et des reliques, critiqué par la Réforme. C'est aussi un moyen pour Charles IX de se légitimer en mettant ses pas dans ceux de François Ier (Linda Briggs 2018). Voici la chronique de son passage par un contemporain : « Et étant audit lieu [Aix] alla tenir son siège en la Cour de Parlement le lundi vingt-troisième jour dudit mois [octobre 1564], et y séjourna quatre jours, puis partit le mardi vingt-quatrième jour dudit mois pour aller passer un fâcheux pays de rochers, et alla dîner à Pourrières, petit village et beau château, et coucher à Saint-Maximin, belle petite ville et belle abbaye, en laquelle est la sépulture du corps de la sainte Madeleine, où le roi fait son entrée. Et le mercredi, vingt-cinquième jour dudit mois, le roi alla passer de fort hautes et fâcheuses montagnes pour aller dîner à la Sainte-Baume, qui est une petite abbaye de religieux, qui est ancrée au milieu d'un rocher fort haut, et est le lieu où la sainte Madeleine faisait la pénitence.

Et après dîner ledit Seigneur alla coucher à Brignoles, qui est une belle ville, où il arriva bien tard, et il était bien deux heures de nuit, à cause du long et fâcheux chemin qu'il avait fait, auquel lieu il fait son entrée le lendemain. Et le jeudi, vingt-sixième dudit mois demoura tout le jour audit lieu, pendant lequel les habitants de cette ville lui donnèrent grand plaisir de danses en une belle grande place qui était devant son logis, auquel lieu se trouva grande abondance de belles filles toutes habillées de taffetas, les unes de vert, les autres changeant, les autres de blanc, qui dansaient à la mode de Provence, des danses que l'on appelle la volte et la martingale. Et en ladite place, le roi fait présenter la collation et durèrent lesdites danses depuis onze heure jusqu'à cinq heure du soir, dont le roi y prit grand plaisir. » (Abel Jouan, Recueil et discours du voyage du Roy Charles IX, 22-23, Paris, 1566).

Une borne énigmatique (Eric Boissel, Saint-Sauveur-05)



« Ci-joint une image d'une plaque de fonte scellée au coin du 1, rue Fongate à Marseille (donnant sur la place en haut de la rue d'Aubagne). Un de vos membres aurait-il une idée de ce que c'est : borne, cadastre, altitude du lieu, etc. ? »

Le motif central est un blason mais qui ne ressemble pas exactement à celui de Marseille sur les côtés (pas de taureau ni de lion pour autant que je puisse voir sous les couches de peinture) mais avec une couronne au sommet. »

NDLR : C'est en fait une borne donnant la cote (altitude), semblable à celle reproduite par Adrien Blès dans son livre sur le Camas (p. 15), au 16, rue Mérentié, mieux conservée. A droite figure l'altitude (51,34 m pour la rue Mérentié ; 29,02 m pour la rue Fongate) ; à gauche un numéro d'inventaire (?) : 259 pour Mérentié, 329 ou 529 pour Fongate. Au centre : les armes de la ville avec la croix bien visible sur la photo de Blès. Cette indication de l'altitude du lieu devait probablement servir en cas de travaux publics en surface (voies de tram ou autres) ou souterrains (réseaux d'eau, de gaz, d'égout...).

Un complément sur Paul Gaffarel (Georges Reynaud, cf. PG 189, p. 40-42)

Les journaux marseillais parus au lendemain de la mort de l'historien, le 27 décembre 1920 à Marseille, ne donnant aucun détail sur ses obsèques, la question se posait de connaître son lieu d'inhumation. Les registres du cimetière Saint-Pierre n'en conservant aucune trace, une hypothèse fut qu'elle aurait pu se faire à La Ciotat, ville de naissance de son père et de sa sœur. Cela fut rapidement confirmé après contact avec les services municipaux concernés (nos remerciements à Mme Madeleine Valero pour son aimable concours). Paul Gaffarel fut d'abord enterré au cimetière Sainte-Croix dans un tombeau Gariod-Gaffarel (appartenant à sa sœur épouse Gariod) puis transféré, le 16/4/1927, dans une tombe Gaffarel, probablement acquise par sa veuve née Marie Pierre : concession P-494-S, carré 11, rangée Nord, tombe 9.

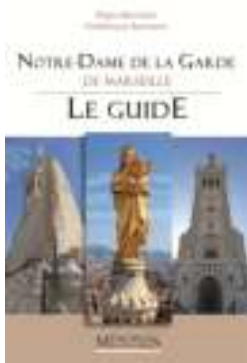
Le Roucas-Blanc, depuis quand... ? (Odile Tertrais, Marseille)

« Sait-on depuis quand est employé le toponyme "Roucas-Blanc" pour désigner un quartier du littoral marseillais ? Et qu'y a-t-il de vrai dans une tradition voulant que de la terre d'Egypte provenant du percement du canal de Suez ait été rapportée à Marseille par Ferdinand de Lesseps pour fertiliser les rochers d'une bastide du quartier ? »

NDLR : Sur l'origine de Roucas-Blanc : le toponyme ne serait apparu, d'après Mortreuil, qu'en 1758 sous la forme "Rocher blanc" (archives de Saint-Victor), puis Roucas-Blanc (1791). André Camoin confirme "Rocher Blanc" dans un acte notarié de 1759. Auparavant, on trouve "Cap Gros" dès 1265 d'après Bruno Roberty, puis en 1342 d'après Mortreuil. La première mention sur une carte paraît être sur celle de Chevallier de Soissons (1690). Sur celle de Bresson (1773), on lit : "batterie du Gros Cap" ; sur celle de M. de Lafarge (1781) : "cap Gros et cap Blanc" (ce dernier contigu au Sud du premier).

La première mention cartographique du Roucas-Blanc semble être sur le plan de Delavau (1825, feuille Sud-Est, consultable sur le site des Archives municipales). Concernant Ferdinand de Lesseps, il ne semble pas avoir été propriétaire à Marseille (d'après la conservation des hypothèques). Aurait-il fait don de quelques pelletées de terre d'Egypte à un ami marseillais ? Dans le parc de la « bastide du Roucas-Blanc » (on sait que son propriétaire, l'ingénieur Paulin Talabot, avait donné un projet de percement de l'isthme de Suez dès 1846), il y a bien eu des apports de "tombereaux de terre végétale", mais on n'en donne pas l'origine dans l'article signé R. B. (Raoul Busquet) dans "Marseille d'hier et d'aujourd'hui", n° 5, Noël 1947, p. 3-6. ■

Notre-Dame de la Garde de Marseille : Le Guide par Régis et Frédérique Bertrand (2018)



A qui veut visiter (ou revisiter) cette basilique emblématique, dont la silhouette est universellement connue et reconnue, il suffit de se laisser guider par ce précieux vade-mecum, qui fournit la description détaillée de tout ce que l'on peut voir, depuis les vestiges de l'ancien fort jusqu'aux six chapelles de l'église haute, en passant par la crypte et sa Vierge au bouquet.

« Bénéficiant des recherches récentes qui ont renouvelé la connaissance de l'édifice » et d'une abondante iconographie – dont plusieurs documents inédits et de nombreux clichés originaux dus à Frédérique Bertrand – cette étude révèle la richesse du sanctuaire à la noble architecture, qui renferme, outre ses autels, ses statues et de nombreux ex-voto, « l'un des plus beaux ensembles de mosaïques du XIX^e siècle français. » La première partie du guide rappelle par le menu l'historique du lieu et de ses édifices successifs avant de déployer le panorama visible depuis l'esplanade : le terradou marseillais est ici dépeint avec ses sites et ses monuments, y compris les nombreux ensembles résidentiels contemporains dont on apprend même l'année de la construction et le nom de leur auteur ! Après avoir exploré le tout récent musée (2013), le dernier chapitre rappelle la diversité des visiteurs de la basilique ainsi que le calendrier de ses manifestations. Attentif à l'histoire familiale, le généalogiste notera que si le sanctuaire n'est pas une église paroissiale (aucun acte de catholicité à rechercher dans ses archives !), il accueille depuis longtemps premiers communiant, nouveaux mariés, familles en deuil et même, depuis 2010, les nouveaux-nés.

Un ouvrage in-8° (21 x 14 cm) sous couverture couleur souple avec rabats, 120 pages, plus de 100 illustrations la plupart en couleurs ; éditions Mémoires Millénaires : www.memoiresmillenaires.com, 15 €.

Le plancher de Joachim par Jacques-Olivier Boudon (2017)

« A quelques kilomètres d'Embrun dans les Hautes-Alpes, sur les bords du lac de Serre-Ponçon, jaillit soudain un château aux allures médiévales, le château de Picomtal. Au début des années 2000, les nouveaux propriétaires effectuant des travaux découvrent, au revers des planchers qu'ils sont en train de démonter, des inscriptions. Cent vingt ans plus tôt, au début des années 1880, le menuisier qui a monté le parquet dans les différentes pièces s'est confié. L'homme sait qu'il ne sera lu qu'après sa mort. Il adresse un message outre-tombe et

parle de lui, de ses angoisses, de sa famille, de ses voisins, faisant revivre une société villageoise confrontée au progrès économique matérialisé par l'arrivée du chemin de fer, mais aussi à l'avènement de la République.

Mais c'est surtout quand il évoque les secrets des uns et des autres, quand il parle de sexualité, que Joachim Martin s'avère un témoin passionnant des mœurs souvent cachées de son temps. On dispose de peu de témoignages directs des gens du peuple, mais cette façon de s'exprimer est totalement inédite. Qui plus est ces confessions revêtent un caractère exceptionnel. A travers son témoignage, sur lui-même et son village, c'est ainsi toute une époque qui revit. »

« Je dévore ces "mémoires d'outre-tombe" avec délice. Au-delà de la curiosité des traces qu'a pu laisser un menuisier sous les lames du parquet qu'il pose au château, c'est une étude généalogique et sociologique très approfondie du village des Crottes fin XIX^e » (Régine Bon).



Un ouvrage in-8° sous couverture couleur, 264 pages ; éditions Belin : www.belin-editeur.com, 24 €.

L'Ajaccio des Bonaparte par Antoine-Marie Graziani (2018)



« Depuis l'installation de Francesco le Maure en 1514 à la fuite de Napoléon avec sa famille en 1793, les Bonaparte ont occupé une place de choix à l'intérieur du système oligarchique à la tête de la communauté ajaccienne. Soldats dans un premier temps, hommes de loi ensuite, marchands à l'occasion, ils furent surtout, à l'image des principales familles ajacciennes, des rentiers de la terre, louant à l'État, à la communauté, à l'évêque d'Ajaccio ou aux seigneurs de Bozzi-Ornano des terres, puis en les sous-louant à des bergers ou des agriculteurs venus des communautés environnantes. L'Ajaccio des Bonaparte offre donc la particularité de mener une enquête en s'appuyant sur le parcours de cette famille. Il nous renseigne en même temps sur la manière dont Ajaccio a été créée et s'est développée entre 1492 et 1793, et s'est forgé son identité. D'abord ville essentiellement génoise, elle s'est considérablement « corsisée » par l'installation de familles insulaires et par des alliances familiales.

Tandis que son développement hors-les-murs, à travers la création du Borgu voyait l'installation, selon les propos d'un évêque de l'époque, d'une population di zappa e di rete, créant une dynamique urbaine nouvelle. »

Un ouvrage in-4° (21 x 27 cm) relié, sous couverture couleur, 312 pages ; éditions Alain Piazzola, Ajaccio, 20 €.

Lamotte au fil du temps... par Huguette Fremond-Delpéch (2018)



« Ce n'est pas un roman mais une chronique historique sur notre village de Lamotte-du-Rhône (84). Lamotte à travers les âges depuis l'époque néolithique jusqu'à nos jours soit huit mille ans d'histoire. Au temps des Tricastins, à l'époque romaine, au Moyen Age, sous le comte de Toulouse et dans le Comtat Venaissin... Lamotte dépendant du village de Saint-Paul-Trois-Châteaux, avec

tous ses seigneurs et coseigneurs dont les familles de Vanel de Lisléroy et de Balincourt qui ont pris une grande part dans notre histoire, Lamotte et la Révolution, au XXe siècle et les guerres de 14/18, de 39/45 et d'Algérie... Lamotte et le pain maudit, Lamotte et le pont, Lamotte et le Rhône, la vie des mariniers sur le fleuve, les inondations, les digues... Les chemins, les deux écoles, les deux églises, dont la première, disparue, est la contemporaine de la chapelle de Notre-Dame des Plans... Les châteaux et les plus vieilles maisons, l'agriculture d'hier et d'aujourd'hui, des textes et des poèmes écrits par des Lamottois. Sans oublier les querelles entre voisins et les petites histoires de la vie courante. Avec, à la fin du livre, les références des documents consultés. Et maintenant, amis lecteurs, partez à la découverte de l'histoire de notre village ! »

Adhérente du CGV, après avoir effectué les relevés de sa commune, l'auteur a poursuivi son travail d'inventaire pour nous faire découvrir le village où elle vit depuis des années.

Un ouvrage broché in-4° (21x30 cm) sous couverture couleur, 320 pages avec de nombreuses illustrations NB et couleur ; éditions Racines Vénéjan, 22 €.

Le regard tourné vers le ciel : Ex-voto peints de Provence par Bernard Cousin (2017)

« L'ex-voto est un don fait par un fidèle à un personnage céleste en remerciement d'une protection. En Provence, pendant plus de trois siècles, ces ex-voto ont souvent pris la forme d'un petit tableau déposé dans un

sanctuaire, montrant le protecteur et les circonstances de la protection. Ces tableaux votifs présentent des images de la vie d'autrefois, dans des circonstances particulières, celles du danger, qui ont motivé la demande d'intervention céleste.

À côté de ces scènes du vécu quotidien, ils offrent aussi une représentation du sacré, et de son lien avec les hommes. Le présent

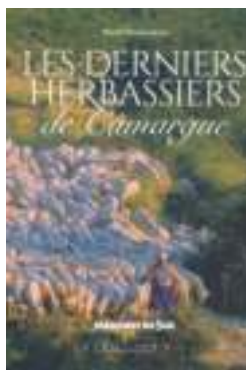
ouvrage se fonde sur une analyse exhaustive des quatre mille ex-voto provençaux, mais en présente une version destinée à un large public. En effet il est construit à partir de la reproduction photographique de plus de deux cents ex-voto, dont la majorité inédits.

Ce sont ces photos qui servent de support à l'analyse et au commentaire, faisant pénétrer le lecteur dans l'univers matériel quotidien (maladies, naissances, accidents du travail, accidents de la circulation terrestre et maritime, guerre et violence, dangers de la foudre ou des eaux...) et dans les représentations des recours célestes de nos ancêtres (les saints intercesseurs, Marie...), face au danger. »

Un ouvrage in-8° sous couverture couleur, 226 pages, nombreuses illustrations ; publications de l'Université d'Aix-Marseille : <https://pressesuniversitaires.univ-amu.fr>, 21 €.



Les derniers herbassiers de Camargue par Michel Delawoëvre (2018)



« Ce livre est un témoignage sur la vie des derniers "herbassiers" de Camargue, c'est-à-dire des derniers bergers qui conduisaient d'immenses troupeaux de la Camargue aux Alpes. Il s'agit donc d'un recueil de souvenirs d'une vie souvent très difficile, d'un quotidien pénible, dont les éléments ont été recueillis soigneusement par notre auteur, attentif

aux propos d'André qui évoque surtout la vie en montagne l'été lors de la transhumance et de l'alpage alors que son frère cadet René a rassemblé ses souvenirs en racontant son enfance à Lubièrre, un mas camarguais typique de cette époque. C'est donc cette mémoire familiale que notre auteur souhaite nous faire partager. »

Un ouvrage in-8° (15 x 21 cm) sous couverture couleur, 126 pages, collection "Mémoires du Sud" ; éditions Équinoxe, www.editions-equinoxe.com, 16 €.

La revue des revues

Anne Marie Rubino
Véronique Gennet

Les revues sont consultables pendant un an au local de l'AG 13, 194 rue Abbé de l'Épée à Marseille, ensuite à la bibliothèque régionale Yvan-Malarte de Port-de-Bouc où elles sont versées.

CERCLE GENEALOGIQUE DE LA DROME PROVENCALE

La lettre

N° 94 - 2^e trimestre 2018

VESC, remarques sur le dénombrements de 1856.

La culture et l'exploitation du SUMAC en Drôme au XIX^e siècle.

CERCLE GENEALOGIQUE DU LANGUEDOC

N° 159 avril, mai, juin

350 ans d'histoire du clos Massane, propriété viticole à Montpellier (Hérault) de 1628 à 1992.

Les Irlandais en midi toulousain aux XVII^e et XVIII^e siècles.

CERCLE GENEALOGIQUE DES CHEMINOTS

Généalogie rail

Retour aux sources : Le camp d'internement du Fort de Romainville aux Lilas.

Les boursiers de l'Etat en 1891.

ASSOCIATION GENEALOGIQUE FRANCAISE DE L'AFRIQUE DU NORD

GAMT

N°142 - Juin 2018.

L'Emigration ardéchoise du Bas-Vivara (suite).

Listes électorales en Algérie.

REVUE FRANCAISE DE GENEALOGIE

N° 236 - Juin - Juillet 2018

Les descendants corsaires ont leur association.

Année 1582 : un calendrier perturbé.

L'abolition de la noblesse.

CENTRE D'ETUDES GENEALOGIQUES RHONE - ALPES

Cégra - Généalogie et Histoire

N° 175 - 2^{ème} trimestre 2018

Antoine Rivory - De Veranne au Bagne de Toulon (II).

Au cœur de « La Fabrique » (Les carnets de la Croix Rousse).

CERCLE GENEALOGIQUE ET HERALDIQUE DE L'Auvergne ET DU VELAY

A moi Auvergne

N° 164 - Mai 2018

La Bâtardise (hier et aujourd'hui).

Petite contribution à l'histoire de la coutellerie.

ASSOCIATION DES RETRAITES DE « BNP PARIBAS »

L'écho généalogique de l'ADR

N° 12 - 2^e trimestre 2018

Une visite de la Sorbonne le 13 février 2018

GENEALOGIE EN CORREZE

Mille et une sources

N° 128 - Juin 2018

Symbolisme des couleurs en héraldique

CERCLE D'ETUDES GENEALOGIQUE ET HERALDIQUE DE L'ILE DE FRANCE

STEMMA

N° 158 - Juin 2018

Liste des mariages d'Horsains à Pierrelaye (95).

Les révélations de l'histoire d'une rente.

CERCLE GENEALOGIQUE DE LA DROME DES COLLINES

N° 106

Des Montchenu, religieux antonins : histoire et archives.

Le contexte électoral des dissolutions du conseil municipal de Romans de 1850 à 1907.

CENTRE GENEALOGIQUE DE SAVOIE

Les Rameaux

N° 83

Musée de la cordonnerie d'Alby-sur-Chéran.

ASSOCIATION GENEALOGIQUE DE L'OISE

Copendium

N° 123

Contrats de mariages et testaments (7^e partie).

Livre d'or des Isariens, morts pour la France en 14-18, canton de Beauvais.

N° 124

Contrats de mariage de 1621 à 1902, Etudes notariales de Liancourt.

CENTRE D'ENTRAIDE GENEALOGIQUE DE France

La France généalogique

N° 284 - 15 juillet 2018

Recherche dans les cimetières

CERCLE DE GENEALOGIE JUIVE

N° 134 - été 2018

Précieuse de Beaucaire (1739 - 1807), juive de la carrière de la ville de l'Isle sur Sorgue.

Deux familles juives : les Hatzfeld et les Dreyfus/Bernheim.

ENTRAIDE GENEALOGIQUE BRETAGNE - MAINE - NOR- MANDIE

Le Colporteur

N° 98 - bulletin semestriel

Correspondance d'Auguste Poirier
pendant les années 1871 à 1880.

CENTRE GENEALOGIQUE SA- VOYARD DE LA REGION PA- RISIENNE

N° 383 - juin 2018

Le dimanche, discrimination en Sa-
voie répandue par l'attribution des
chaises d'Eglise.

Célébration en mémoire des décédés
dans la Savoie des 18^e et 19^e siècles

N° 384 - juillet 2018

Pauvres ouvriers des champs

N° 385 - août 2018

Les maisons paysannes

N° 386 - septembre 2018

Des mariages très contestés

CERCLE GENEALOGIQUE SUD - BRETAGNE - MOBIHAN

La Chaloupe

N° 126 - juin 2018

Il y a 300 ans un navigateur lorien-
tais apportait une étrange maladie en
Afrique du Sud.

François René Duminy, marin lo-
rientais.

Le Télégraphe CHAPPE en Breta-
gne.

CERCLE DE GENEALOGIE ET D'HISTOIRE DU PERSONNEL DU LCL

Les Aïeux retrouvés

N° 101 - année 2018

Cours de généalogie :

1. Comment retrouver l'ascendance
sur un acte non filiatif
2. Enquête sur un décès
3. Les recherches en Angleterre

GENEALOGIE MAGAZINE

N° 369

Les recensements en généalogie.

Les Potiers.

CENTRE GENEALOGIQUE DE HAUTE MARNE

Racines haut - marnaises

N° 106 2^e trimestre 2018

Explorer les archives foncières, hy-
pothécaires et les sources complé-
mentaires au XIX^e siècle.

Fichier des familles étudiées.

GENEALOGIE LORRAINE

N° 188 - juin 2018

Les cantines villageoises.

Le Baron Gilbert Dufour, maire de
Metz et pair de France.

CENTRE D'ENTRAIDE GENE- ALOGIQUE DE FRANCHE COM- TE

Généalogie Franc-Comtoise

N° 154 - 2^e trimestre juin 2018

« La Madeleine de Besançon ».

La paroisse aux 500 métiers.

L'église des Grangettes et l'horloge
du clocher au XVIII^e siècle.

SOCIETE DE L'HISTOIRE DU PROTESTANTISME FRANCAIS

Cahier du centre de généalogie protestante

N° 142 - 2^e trimestre 2018

Déportation pour la foi d'une centai-
ne de religionnaires vers les Isles
d'Amérique en 1687 (3^e partie).

La famille Lys.

CERCLE GENEALOGIQUE DE LA BRIE - 77

Généalogie Briarde

N° 112 - juillet 2018

Fonds de service des Archives de la
Préfecture de Police.

Victor Charles Désiré La Perre de
Roo, grand colombole, publiciste
distingué.

AMITIES GENEALOGIQUES BORDELAISES

Informations A.G.B.

N° 121 - septembre 2018

Les vignobles bordelais

CERCLE GENEALOGIQUE DU PERSONNEL DE LA R.A.T.P.

Nos ancêtres

N° 113 - Juillet 2018

La chapelle de Vendôme et Louis de
Bourbon, comte de Vendôme.

Souvenez-vous, La Bastille 1370 -
1789.

CERCLE GENEALOGIQUE POITEVIN

Hérage

N° 141 - 2^e trimestre

Comment couvrir un délit de concus-
sion.

Saint Jean Charles Cornay, un lauda-
nais martyr au Tonkin.

CERCLE GENEALOGIQUE DE VERSAILLES ET DES YVELI- NES

Généalogie en Yvelines

N° 121 - juillet 2018

Les métiers au moyen âge, leurs si-
gnatures dans les vitraux de la cathé-
drale de Chartres.

REVUE ANNUELLE DE LA FE- DERATION FRANCAISE DE GENEALOGIE

N° 46 - juin 2018

Le renouveau de la généalogie et la
naissance du CGMP.

SOCIETE DES AMATEURS DE GENEALOGIE DE L'ARDECHE

Origines Ardéchoises

N° 86 - juin 2018

L'auberge de Lafayette.

La « SAGA » sur les chemins de
l'histoire.

Verdun 2018.

CERCLE GENEALOGIQUE DU PAYS CANNOIS

Cannes généalogie

N° 86 - septembre 2018

Le mariage de nos ancêtres.

GRAND SALON *de la* GÉNÉALOGIE

RETROUVEZ L'HISTOIRE DE VOTRE FAMILLE

LES 14, 15 ET 16 MARS 2019

JEUDI 14 MARS

de 14h à 19h (+ matinée scolaire)

VENDREDI 15 MARS

de 10h à 19h

SAMEDI 16 MARS

de 10h à 17h

100 associations,
organismes, centres
d'archives, auteurs
20 conférences
Entrée libre

MAIRIE DU 15^e

Salle des Fêtes, salle Vaugirard
salle Saint-Lambert et salle Lecourbe

Renseignements au 01 48 28 59 29

Programme sur les sites www.salondegenealogie.com

et www.mairie15.paris.fr

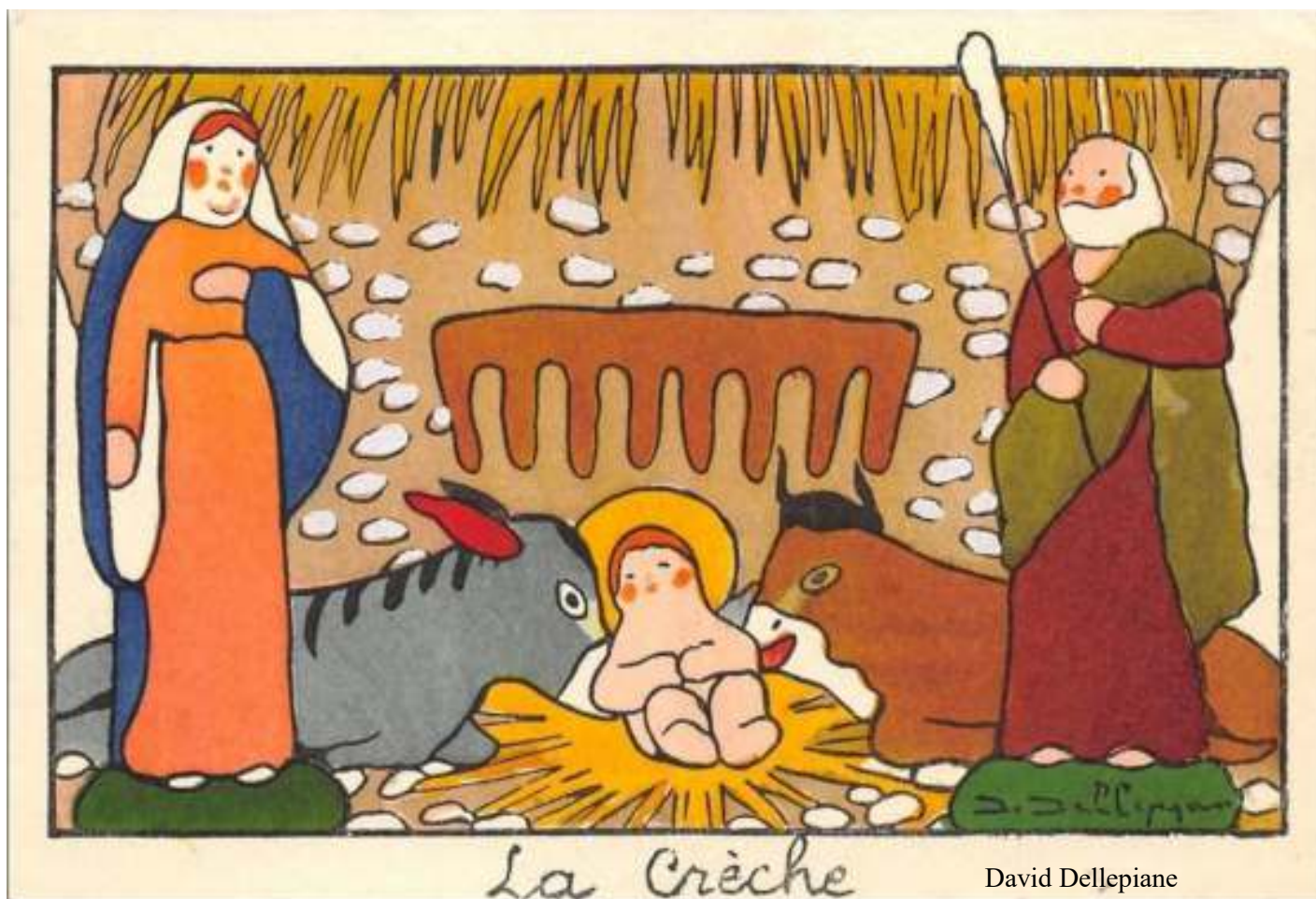
Archives & Culture Partenariat :  Geneanet

Retrouvez l'actu du 15^e sur :

mairie15.paris.fr

Métro : ligne 12 - Bus : 39, 70, 80, 88 - Traverse Mairie 15





*Le Président,
Les membres du bureau et les conseillers
Du Centre Généalogique du Midi Provence
Vous souhaitent une Bonne Année 2019,
Une bonne santé et beaucoup de nouveaux ancêtres.*